



REXEL

un monde d'énergie

Information financière au 31 décembre 2016



Société anonyme
au capital social de 1 514 027 905 euros
Siège social : 13, boulevard du Fort de Vaux – CS 60002
75017 Paris - France
479 973 513 R.C.S. Paris

Information financière au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016

I. Rapport d'activité	page 2
II. Etats financiers consolidés	page 25
III. Rapport des commissaires aux comptes	page 96

I. Rapport d'activité

SOMMAIRE

1.	 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT DU GROUPE	4
1.1	SITUATION FINANCIERE DU GROUPE	4
1.1.1	<i>Présentation générale du Groupe</i>	4
1.1.2	<i>Saisonnalité</i>	4
1.1.3	<i>Effets liés aux variations du prix du cuivre</i>	5
1.1.4	<i>Comparabilité des résultats opérationnels du Groupe et EBITA Ajusté</i>	5
1.2	COMPARAISON DES RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2016 ET AU 31 DECEMBRE 2015	8
1.2.1	<i>Résultats consolidés du Groupe Rexel</i>	8
1.2.2	<i>Europe (54% du chiffre d'affaires du Groupe)</i>	12
1.2.3	<i>Amérique du Nord (36% du chiffre d'affaires du Groupe)</i>	15
1.2.4	<i>Asie-Pacifique (10% du chiffre d'affaires du Groupe)</i>	17
1.2.5	<i>Autres activités</i>	19
1.3	PERSPECTIVES	19
2.	TRESORERIE ET CAPITAUX	20
2.1	FLUX DE TRESORERIE	20
2.1.1	<i>Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles</i>	20
2.1.2	<i>Trésorerie nette provenant des activités d'investissement</i>	21
2.1.3	<i>Trésorerie nette provenant des activités de financement</i>	22
2.2	SOURCES DE FINANCEMENT	24

1. | EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT DU GROUPE

Rexel a été créée le 16 décembre 2004. Les actions de la société Rexel sont admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris depuis le 4 avril 2007. Le groupe comprend Rexel et ses filiales (« le Groupe » ou « Rexel »).

Le rapport d'activité est présenté en euros et toutes les valeurs sont arrondies au dixième de million le plus proche sauf indication contraire. Les totaux et sous-totaux présentés dans le rapport d'activité sont calculés en milliers d'euros et arrondis ensuite au dixième de million le plus proche. Par conséquent, les montants peuvent ne pas s'additionner, en raison des arrondis.

1.1 | Situation financière du Groupe

1.1.1 | Présentation générale du Groupe

Le Groupe est l'un des premiers réseaux mondiaux de distribution professionnelle de matériel électrique basse tension et courants faibles de par son chiffre d'affaires et son nombre d'agences. Le Groupe organise son activité autour de trois zones géographiques: l'Europe, l'Amérique du Nord et la zone Asie-Pacifique. Cette répartition par zone géographique a été déterminée sur la base de la structure du *reporting* financier du Groupe.

En 2016, le Groupe a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 13 162,1 millions d'euros, dont 7 168,5 millions d'euros en Europe (soit 54% du chiffre d'affaires du Groupe), 4 689,1 millions d'euros en Amérique du Nord (soit 36% du chiffre d'affaires du Groupe) et 1 304,6 millions d'euros dans la zone Asie-Pacifique (soit 10% du chiffre d'affaires du Groupe).

Les activités du Groupe en Europe sont exercées en France (qui représente 35% du chiffre d'affaires dans cette zone), au Royaume-Uni (13% du chiffre d'affaires dans cette zone), en Allemagne (11% du chiffre d'affaires dans cette zone), en Scandinavie (Suède, Norvège, Finlande) en Autriche, en Suisse, en Belgique, aux Pays-Bas, en Espagne, en Italie, en Irlande, en Slovénie, au Portugal, en Russie et au Luxembourg.

Les activités du Groupe en Amérique du Nord sont exercées aux Etats-Unis (78% du chiffre d'affaires de cette zone) et au Canada (22% du chiffre d'affaires de cette zone).

Les activités du Groupe dans la zone Asie-Pacifique sont exercées en Australie (38% du chiffre d'affaires de cette zone), en Chine (37% du chiffre d'affaires de cette zone) et en Asie du Sud-Est, en Nouvelle Zélande, en Inde, et au Moyen-Orient.

Dans la présente analyse, le Groupe commente son chiffre d'affaires, sa marge brute, ses frais administratifs et commerciaux et son résultat opérationnel avant amortissement des actifs incorporels reconnus dans le cadre de l'affectation du prix des acquisitions et avant autres produits et autres charges (EBITA) séparément pour chacune de ces trois zones géographiques ainsi que pour le segment « Autres activités ».

1.1.2 | Saisonnalité

Malgré un faible degré de saisonnalité du chiffre d'affaires, les variations du besoin en fonds de roulement entraînent une saisonnalité des flux de trésorerie. En règle générale, les flux de trésorerie générés par le Groupe sont plus élevés au quatrième trimestre par rapport aux trois premiers trimestres, étant donné que le besoin en fonds de roulement est plus élevé au cours de ces périodes.

1.1.3/ Effets liés aux variations du prix du cuivre

Du fait de son activité de vente de câbles, le Groupe est exposé indirectement aux variations du prix du cuivre. En effet, les câbles constituent environ 14% du chiffre d'affaires du Groupe et le cuivre représente environ 60% de leur composition. Cette exposition est indirecte dans la mesure où les prix des câbles sont également dépendants des politiques commerciales des fournisseurs et de l'environnement concurrentiel sur les marchés du Groupe. Les variations du prix du cuivre ont un effet estimé dit « récurrent » et un effet estimé dit « non récurrent » sur la performance du Groupe, appréciés dans le cadre des procédures de *reporting* interne mensuel du Groupe Rexel :

- l'effet récurrent lié aux variations du prix des câbles à base de cuivre correspond à l'effet prix lié au changement de valeur de la part de cuivre incluse dans le prix de vente des câbles d'une période à une autre. Cet effet concerne essentiellement le chiffre d'affaires.
- l'effet non récurrent lié aux variations du prix des câbles à base de cuivre correspond à l'effet de la variation du coût du cuivre sur le prix de vente des câbles entre le moment où ceux-ci sont achetés et celui où ils sont vendus, jusqu'à complète reconstitution des stocks (effet direct sur la marge brute). En pratique, l'effet non récurrent sur la marge brute est déterminé par comparaison entre le prix d'achat historique et le tarif fournisseur en vigueur à la date de la vente des câbles par le Groupe Rexel. Par ailleurs, l'effet non récurrent sur l'EBITA correspond à l'effet non récurrent sur la marge brute diminué, le cas échéant, de la part non récurrente de la variation des charges administratives et commerciales (essentiellement la part variable de la rémunération des forces de vente qui absorbe environ 10% de la variation de la marge brute).

Ces deux effets sont évalués, dans la mesure du possible, sur l'ensemble des ventes de câbles de la période, une majorité du chiffre d'affaires étant ainsi couverte. Les procédures internes du Groupe Rexel prévoient par ailleurs que les entités qui ne disposent pas des systèmes d'information leur permettant d'effectuer ces calculs sur une base exhaustive doivent estimer ces effets sur la base d'un échantillon représentant au moins 70% des ventes de la période, les résultats étant ensuite extrapolés à l'ensemble des ventes de câbles de la période. Compte tenu du chiffre d'affaires couvert, le Groupe Rexel considère que les effets ainsi mesurés constituent une estimation raisonnable.

1.1.4/ Comparabilité des résultats opérationnels du Groupe et EBITA Ajusté

Le Groupe réalise des acquisitions et procède à des cessions, lesquelles peuvent modifier le périmètre de son activité d'une période à l'autre. De plus, les taux de change peuvent connaître des fluctuations importantes. Par ailleurs, le nombre de jours ouvrés au cours de chaque période a également une incidence sur le chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Enfin, le Groupe est exposé aux variations du prix du cuivre. Pour ces raisons, les résultats opérationnels consolidés du Groupe tels que publiés sur plusieurs périodes pourraient ne pas permettre une comparaison pertinente. Par conséquent, dans l'analyse des résultats consolidés du Groupe faite ci-après, des informations financières retraitées des ajustements suivants sont également présentées.

Retraitement de l'effet des acquisitions et des cessions

Le Groupe retraite l'effet des acquisitions et cessions sur son périmètre de consolidation. Dans ses comptes consolidés, le Groupe inclut généralement les résultats d'une entité acquise dès la date de son acquisition et exclut les résultats d'une entité cédée dès la date de sa cession. Afin de neutraliser l'effet des acquisitions et des cessions sur l'analyse de ses opérations, le Groupe compare les résultats de l'exercice en cours aux résultats de la même période de l'année précédente, en prenant pour hypothèse que l'exercice précédent aurait porté sur le même périmètre de consolidation pour les mêmes périodes que l'exercice en cours.

Retraitement de l'effet de la fluctuation des taux de change

Les fluctuations de taux de change contre l'euro ont un impact sur la valeur du chiffre d'affaires, des charges et des autres postes du bilan et du compte de résultat. Le Groupe n'est en revanche que faiblement exposé au risque lié à l'utilisation de plusieurs devises puisque ses transactions transnationales sont limitées. Afin de neutraliser l'effet de la conversion en euros sur l'analyse de ses opérations, le Groupe compare les données publiées pour l'exercice en cours à celles de la même période de l'exercice précédent en utilisant pour ces données les mêmes taux de change que ceux de l'exercice en cours.

Retraitement de l'effet non récurrent lié aux variations du prix du cuivre

Pour l'analyse de la performance financière en données comparables ajustées, l'estimation de l'effet non récurrent lié aux variations du prix du cuivre, tel qu'exposé au paragraphe 1.1.3 ci-dessus, est éliminée dans les données présentées au titre de l'exercice en cours et dans celles présentées au titre de l'exercice précédent. Les données ainsi retraitées sont qualifiées d'« ajustées » dans le reste de ce document.

Retraitement de l'effet de la variation du nombre de jours ouvrés sur le chiffre d'affaires

La comparaison du chiffre d'affaires consolidé du Groupe d'un exercice sur l'autre est affectée par le nombre de jours ouvrés qui varie selon les périodes. Dans l'analyse de son chiffre d'affaires consolidé, le Groupe neutralise cet effet en ajustant le chiffre d'affaires de l'exercice comparable proportionnellement au nombre de jours ouvrés de l'exercice en cours. Cette analyse sur la base du nombre de jours ouvrés n'est pas jugée pertinente pour les autres postes du compte de résultat consolidé du Groupe.

En conséquence, dans l'analyse des résultats consolidés du Groupe ci-après, les informations suivantes peuvent être indiquées à titre de comparaison :

- en données comparables, qui signifie retraitées de l'effet des acquisitions et cessions et de l'effet de la fluctuation des taux de change. Ces informations sont utilisées pour les comparaisons portant sur le chiffre d'affaires ;
- en données comparables et à nombre de jours constant, qui signifie en données comparables (tel que mentionné ci-dessus) et retraitées de l'effet de la variation du nombre de jours ouvrés. Ces informations sont utilisées exclusivement pour les comparaisons portant sur le chiffre d'affaires ; et
- en données comparables ajustées, qui signifie en données comparables (comme décrit plus haut) et retraitées de l'estimation de l'effet non récurrent lié aux variations du prix des câbles à base de cuivre. Ces informations sont utilisées pour les comparaisons portant sur la marge brute, les frais administratifs et commerciaux et l'EBITA. Ces informations ne sont pas issues des systèmes comptables mais constituent une estimation des données comparables préparées selon les principes décrits ci-dessus.

La performance du groupe est analysée notamment à travers l'EBITA et l'EBITA Ajusté, qui ne sont pas des agrégats comptables définis par les normes IFRS. Le tableau ci-dessous présente la réconciliation de l'EBITA Ajusté en données comparables avec le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges.

<i>(en millions d'euros)</i>	Trimestre clos le 31 Décembre,		Période close le 31 Décembre,	
	2016	2015	2016	2015
Résultat opérationnel avant autres produits et autres charges	148,9	153,5	521,0	555,9
Effets de périmètre	-	1,9	-	11,3
Effets de change	-	(1,6)	-	(9,3)
Effet non récurrent lié au cuivre	(4,1)	7,0	10,1	20,3
Amortissement des actifs incorporels reconnus lors de l'affectation du prix des acquisitions	5,0	4,2	18,7	17,0
EBITA Ajusté en données comparables	149,9	165,0	549,8	595,3

1.2 | Comparaison des résultats au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015

1.2.1 | Résultats consolidés du Groupe Rexel

Le tableau ci-dessous présente le compte de résultat consolidé de Rexel pour 2016 et 2015, en millions d'euros et en pourcentage du chiffre d'affaires.

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2016	2015	Variation en %	2016	2015	Variation en %
Chiffre d'affaires	3 457,7	3 509,8	(1,5)%	13 162,1	13 537,6	(2,8)%
Marge brute	833,3	831,5	0,2%	3 172,8	3 222,6	(1,5)%
Frais administratifs et commerciaux ⁽¹⁾	(679,4)	(673,8)	0,8%	(2 633,2)	(2 649,6)	(0,6)%
EBITA	153,9	157,8	(2,4)%	539,6	573,0	(5,8)%
Amortissement des actifs incorporels ⁽²⁾	(5,0)	(4,2)	17,1%	(18,7)	(17,0)	9,7%
Résultat opérationnel avant autres produits et charges	148,9	153,5	(3,0)%	521,0	555,9	(6,3)%
Autres produits et charges	(79,0)	(101,3)	(22,0)%	(124,0)	(176,5)	(29,8)%
Résultat opérationnel	69,9	52,2	33,8%	397,0	379,4	4,6%
Frais financiers	(32,2)	(32,5)	(0,9)%	(146,3)	(210,0)	(30,3)%
Impôt sur le résultat	(36,7)	(25,4)	44,3%	(116,4)	(84,4)	37,9%
Résultat net des activités poursuivies	1,0	(5,7)		134,3	85,0	58,0%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	0,0%	-0,2%		1,0%	0,6%	
Résultat net des activités abandonnées	0,0	0,0	n.a.	0,0	(69,3)	n.a.
Résultat net	1,0	(5,7)		134,3	15,7	
⁽¹⁾ Dont dépréciations et amortissements	(25,5)	(24,3)	5,0%	(97,1)	(90,7)	7,0%
⁽²⁾ Amortissement des actifs incorporels reconnus lors de l'affectation du prix des acquisitions.						

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2016	2015	Variation en %	2016	2015	Variation en %
Chiffre d'affaires	3 457,7	3 473,6	(0,5)%	13 162,1	13 384,1	(1,7)%
<i>Variation à nombre de jours constant</i>			<i>0,0%</i>			<i>(1,9)%</i>
Marge brute	829,4	834,8	(0,6)%	3 184,3	3 219,2	(1,1)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>24,0%</i>	<i>24,0%</i>		<i>24,2%</i>	<i>24,1%</i>	
Frais administratifs et commerciaux	(679,5)	(669,8)	1,4%	(2 634,5)	(2 623,9)	0,4%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>(19,7)%</i>	<i>(19,3)%</i>		<i>(20,0)%</i>	<i>(19,6)%</i>	
EBITA	149,9	165,0	(9,1)%	549,8	595,3	(7,6)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>4,3%</i>	<i>4,7%</i>		<i>4,2%</i>	<i>4,4%</i>	

Chiffre d'affaires

En 2016, le chiffre d'affaires consolidé de Rexel s'est élevé à 13 162,1 millions d'euros, contre 13 537,6 millions d'euros en 2015.

En données publiées, le chiffre d'affaires a baissé de 2,8% par rapport à 2015, sous l'effet défavorable de l'évolution des taux de change pour 1,6% partiellement compensé par l'effet net positif des acquisitions pour 0,4%.

- L'effet défavorable des variations de taux de change s'est élevé à 212,7 millions d'euros, essentiellement lié à dépréciation de la livre sterling, du dollar canadien et du yuan chinois contre l'euro.
- L'effet net positif des acquisitions s'est élevé à 59,2 millions d'euros et résulte principalement des acquisitions faites en Europe, partiellement compensé par la cession des opérations en Slovaquie, en Pologne et aux Pays Baltes, conclue au cours du second trimestre 2016.

En données comparables et à nombre de jours constant, les ventes ont diminué de 1,9%. Par zone géographique, les ventes en Europe sont restées quasiment stables (-0,1%), tandis que celles en Amérique du Nord ont diminué de 4,1%, et celles en Asie-Pacifique de 2,7%. Si l'on exclut l'effet négatif de 0,9 point de pourcentage lié à la baisse du prix des câbles à base de cuivre, les ventes ont diminué de 1,0% par rapport à 2015.

En données comparables et à nombre de jours réel, le chiffre d'affaires a diminué de 1,7%, compte tenu d'un effet calendaire positif de 0,2 point de pourcentage.

Au quatrième trimestre 2016, le chiffre d'affaires consolidé de Rexel s'est élevé à 3 457,7 millions d'euros, à comparer aux 3 509,8 millions d'euros enregistrés au quatrième trimestre 2015.

En données publiées, le chiffre d'affaires a baissé de 1,5% par rapport au quatrième trimestre 2015, sous l'effet négatif des taux de change pour 0,8% et l'effet net négatif des acquisitions pour 0,2%.

En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires est resté stable, résultant d'une hausse de 1,7% en Europe, d'une baisse de 2,0% en Amérique du Nord et de 1,9% en Asie-Pacifique. En excluant l'effet défavorable de 0,1 point de pourcentage dû à la baisse du prix des câbles à base de cuivre par rapport au quatrième trimestre 2015, le chiffre d'affaires a augmenté de 0,1%.

En données comparables et à nombre de jours réel, le chiffre d'affaires a diminué de 0,5%, compte tenu d'un effet calendaire négatif de 0,5 point de pourcentage.

Le tableau ci-dessous résume les effets du nombre de jours ainsi que des effets de périmètre et de change, sur l'évolution du chiffre d'affaires.

	T1	T2	T3	T4	Cumulé
Croissance en données comparables et à nombre de jours constant	(1,4)%	(2,3)%	(3,7)%	0,0%	(1,9)%
Effet du nombre de jours	(0,6)%	2,4%	(0,6)%	(0,5)%	0,2%
Croissance en données comparables et à nombre de jours réel	(2,0)%	0,1%	(4,3)%	(0,5)%	(1,7)%
Effets de périmètre	1,2%	0,6%	0,3%	(0,2)%	0,4%
Effets de change	(1,1)%	(2,8)%	(1,6)%	(0,8)%	(1,6)%
Total des effets périmètre et change	0,1%	(2,2)%	(1,3)%	(1,0)%	(1,2)%
Croissance en données publiées ⁽¹⁾	(1,9)%	(2,2)%	(5,6)%	(1,5)%	(2,8)%

⁽¹⁾ Croissance en données comparables et à nombre de jours réel composée avec les effets de périmètre et de change

Marge brute

En 2016, la marge brute s'est établie à 3 172,8 millions d'euros, en baisse de 1,5% par rapport aux 3 222,6 millions d'euros enregistrés en 2015 en données publiées.

En données comparables ajustées, la marge brute a diminué de 1,1% et le taux de marge brute s'est amélioré de 14 points de base à 24,2% du chiffre d'affaires, reflétant une hausse en Asie-Pacifique et en Amérique du Nord, pendant que le taux de marge brute est resté stable en Europe.

Au quatrième trimestre 2016, la marge brute s'est établie à 833,3 millions d'euros, en hausse de 0,2% par rapport aux 831,5 millions d'euros enregistrés au quatrième trimestre 2015 en données publiées.

En données comparables ajustées, la marge brute a diminué de 0,6% et le taux de marge brute est resté stable à 24,0% du chiffre d'affaires, reflétant une hausse en Amérique du Nord et en Asie-Pacifique, partiellement compensée par une baisse en Europe.

Frais administratifs et commerciaux

En 2016, les frais administratifs et commerciaux se sont élevés à 2 633,2 millions d'euros, en baisse de 0,6% par rapport aux 2 649,6 millions enregistrés en 2015 en données publiées.

En données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont progressé de 0,4%, principalement lié à une hausse en Europe, compensée dans une large mesure par une baisse en Amérique du Nord, en Asie-Pacifique ainsi qu'une baisse des frais de siège. Ils représentent 20,0% du chiffre d'affaires en 2016 par rapport à 19,6% en 2015, soit une détérioration de 41 points de base.

Au quatrième trimestre 2016, les frais administratifs et commerciaux se sont élevés à 679,4 millions d'euros, en hausse de 0,8% par rapport aux 673,8 millions d'euros enregistrés au quatrième trimestre 2015 en données publiées.

En données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 1,4%, représentant 19,7% du chiffre d'affaires au quatrième trimestre 2016, soit une détérioration de 37 points de base par rapport à 19,3% du chiffre d'affaires au quatrième trimestre 2015.

EBITA

En 2016, l'EBITA s'est élevé à 539,6 millions d'euros contre 573,0 millions d'euros en 2015, en baisse de 5,8% par rapport à l'année précédente en données publiées.

En données comparables ajustées, l'EBITA a baissé de 7,6% pour s'établir à 549,8 millions d'euros et la marge d'EBITA s'est établie à 4,2% du chiffre d'affaires, en baisse de 27 points de base par rapport à l'année précédente.

Au quatrième trimestre 2016, l'EBITA s'est élevé à 153,9 millions d'euros, en baisse de 2,4% par rapport aux 157,8 millions d'euros enregistrés au quatrième trimestre 2015 en données publiées.

En données comparables ajustées, l'EBITA a diminué de 9,1% à 149,9 millions d'euros et la marge d'EBITA est ressortie à 4,3% du chiffre d'affaires, en baisse de 41 points de base par rapport à l'année précédente.

Autres produits et autres charges

En 2016, les autres produits et autres charges ont représenté une charge nette de 124,0 millions d'euros (176,5 millions d'euros en 2015), comprenant principalement:

- Une charge de restructuration de 59,3 millions d'euros (58,7 millions d'euros en 2015) principalement liée à l'optimisation du réseau d'agences et à la rationalisation de la logistique (essentiellement aux Etats-Unis et en Allemagne), aux programmes de transformation des opérations (Royaume-Uni, Espagne), à la réorganisation des fonctions support (Royaume-Uni, Chine, Siège), et des départs de personnel au sein de la direction du groupe (14,1 millions d'euros);
- Une charge de 46,8 millions d'euros concernant la dépréciation du goodwill:
 - o en Chine pour 38,3 millions d'euros résultant de perspectives dégradées du marché industriel,
 - o en Slovénie pour 4,7 millions d'euros lié à la faiblesse du marché de la construction ainsi qu'à l'absence de projets d'infrastructure.
 - o En Asie du Sud-Est pour 3,8 millions d'euros reflétant un niveau d'investissement en décroissance dans l'industrie pétrolière.

En 2015, la charge de dépréciation du goodwill s'élevait à 85,7 millions d'euros, principalement en Australie pour un montant de 50,5 millions d'euros et aux Pays-Bas pour un montant de 33,9 millions d'euros.

Résultat financier

En 2016, les charges financières nettes se sont établies à 146,3 millions d'euros contre 210,0 millions d'euros en 2015.

En 2016, les charges financières nettes incluaient une charge exceptionnelle de 16,3 millions d'euros liée au remboursement anticipé des obligations de 650 millions d'euros à échéance 2020 pour un montant de 10,0 millions d'euros et au remboursement partiel à hauteur de 170 millions de dollars américains des obligations de 500 millions de dollars américains à échéance 2020 pour un montant de 6,3 millions d'euros.

En 2015, les charges financières nettes incluaient une charge exceptionnelle de 52,5 millions d'euros, liés au remboursement anticipé des obligations de 500 millions d'euros remboursables en 2018 et de 500 millions de dollars américains remboursables en 2019.

Hors l'impact de ces charges exceptionnelles sur les deux années, les charges financières nettes ont diminué de 18,0%, sous l'effet de la baisse de 35 points de base du taux effectif d'intérêt de la dette brute (3,5% en 2016 contre 3,9% en 2015) du fait des opérations décrites ci-dessus et de la réduction de la dette portant intérêt.

Impôt

En 2016, la charge d'impôt s'est élevée à 116,4 millions d'euros, en hausse de 37,9% par rapport aux 84,4 millions d'euros enregistrés en 2015. Cette hausse est due à l'augmentation du résultat avant impôt (250,7 millions d'euros en 2016 contre 169,4 millions d'euros en 2015). Le taux effectif d'impôt, affecté par les charges non déductibles de dépréciation du goodwill est passé de 49,8% en 2015 à 46,4% en 2016.

Résultat net des activités poursuivies

En conséquence des éléments mentionnés ci-dessus, le résultat net des activités poursuivies s'est établi à 134,3 millions d'euros en 2016 contre 85,0 millions d'euros en 2015, soit une hausse de 58,0%.

Résultat net des activités abandonnées

En 2015, le résultat net des activités abandonnées représentait une perte de 69,3 millions d'euros. Cette perte concerne les activités en Amérique Latine que le Groupe a cédées à Sonepar le 15 septembre 2015.

Résultat net

En intégrant le résultat des activités abandonnées, le résultat net s'est élevé à 134,3 millions d'euros en 2016 contre 15,7 millions d'euros en 2015.

1.2.2 | Europe (54% du chiffre d'affaires du Groupe)

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2016	2015	Variation en %	2016	2015	Variation en %
Chiffre d'affaires	1 839,4	1 892,4	(2,8)%	7 168,5	7 289,3	(1,7)%
Marge brute	493,6	502,7	(1,8)%	1 915,1	1 921,7	(0,3)%
Frais administratifs et commerciaux	(385,1)	(379,7)	1,4%	(1 528,3)	(1 507,9)	1,3%
EBITA	108,5	123,0	(11,7)%	386,9	413,7	(6,5)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	5,9%	6,5%		5,4%	5,7%	

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2016	2015	Variation en %	2016	2015	Variation en %
Chiffre d'affaires	1 839,4	1 829,2	0,6%	7 168,5	7 151,0	0,2%
<i>Variation à nombre de jours constant</i>			1,7%			(0,1)%
Marge brute	487,5	495,4	(1,6)%	1 912,8	1 911,3	0,1%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	26,5%	27,1%	-58 bps	26,68%	26,73%	-4 bps
Frais administratifs et commerciaux	(385,0)	(370,5)	3,9%	(1 528,5)	(1 486,9)	2,8%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	(20,9)%	(20,3)%		(21,3)%	(20,8)%	-53 bps
EBITA	102,5	125,0	(18,0)%	384,3	424,4	(9,5)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	5,6%	6,8%		5,4%	5,9%	

Chiffre d'affaires

En 2016, le chiffre d'affaires en Europe s'est établi à 7 168,5 millions d'euros contre 7 289,3 millions d'euros en 2015, en baisse de 1,7% par rapport à l'année précédente, en données publiées.

L'effet des variations des taux de change s'est traduit par une diminution de 154,4 millions d'euros, principalement due à la dépréciation de la livre sterling par rapport à l'euro.

L'effet des acquisitions net des cessions a représenté un montant positif de 16,0 millions d'euros, principalement lié à Sofinther, acquise en France au début de l'année 2016, compensé par la cession des activités en Slovaquie, en Pologne et dans les Pays Baltes, conclue au cours du second trimestre 2016.

En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires est resté quasiment stable par rapport à 2015. Si l'on exclut l'effet négatif de 1,1 point de pourcentage lié à la baisse du prix des câbles à base de cuivre, les ventes ont augmenté de 0,9% par rapport à 2015.

Au quatrième trimestre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 839,4 millions d'euros contre 1 892,4 millions d'euros au quatrième trimestre 2015, soit une baisse de 2,8% en données publiées.

En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires est en hausse de 1,7% par rapport au quatrième trimestre 2015. Si l'on exclut l'effet négatif de 0,3 point de pourcentage lié à la baisse du prix des câbles à base de cuivre, les ventes ont augmenté de 2,0% par rapport au quatrième trimestre 2015.

En **France**, le chiffre d'affaires s'est établi à 2 539,9 millions d'euros en 2016, en hausse de 1,3% par rapport en 2015, en données comparables et à nombre de jours constant, reflétant une bonne performance dans les domaines du chauffage et de la climatisation, de la multi-énergie et de l'éclairage LED, partiellement compensée par une baisse du prix du cuivre (-1,2%).

Au quatrième trimestre 2016, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a augmenté de 3,6% par rapport au quatrième trimestre 2015, confirmant l'amélioration séquentielle liée à la reprise du marché de la construction résidentielle.

Au **Royaume-Uni**, le chiffre d'affaires s'est établi à 933,5 millions d'euros en 2016, en baisse de 5,3% par rapport en 2015, en données comparables et à nombre de jours constant, affecté par la baisse des ventes d'équipements photovoltaïques pour 3,4 points de base depuis l'expiration des tarifs subventionnés de rachat de l'électricité effective au 31 décembre 2015, et par la baisse des ventes câbles pour 0,9 point de base engendrée par la diminution du prix du cuivre.

Au quatrième trimestre 2016, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a baissé de 7,9% par rapport au quatrième trimestre 2015, marqué par une forte baisse des ventes d'équipements photovoltaïques (-92%) contribuant à hauteur de -6,1% et des conditions de marché difficiles suite au vote en faveur du Brexit.

En **Allemagne**, le chiffre d'affaires s'est établi à 801,4 millions d'euros en 2016, en baisse de 0,9% par rapport en 2015, en données comparables et à nombre de jours constant, principalement lié à une baisse du prix du cuivre dont la contribution à la baisse des ventes s'élève à 2,0%. En excluant cet impact, les ventes ont progressé de 1,1%, tirées par des améliorations dans le secteur industriel et dans l'activité avec les installateurs.

Au quatrième trimestre 2016, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires est en hausse de 1,2% par rapport au quatrième trimestre 2015, reflétant de bonnes performances avec les installateurs.

En **Scandinavie**, le chiffre d'affaires s'est établi à 930,8 millions d'euros en 2016, soit une hausse de 2,1% par rapport en 2015, en données comparables et à nombre de jours constant, avec des performances contrastées dans les trois pays : +8,4% en Suède, -3,5% en Norvège et -4,1% en Finlande.

Au quatrième trimestre 2016, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a augmenté de 3,2% par rapport au quatrième trimestre 2015, avec une hausse de 10,0% en Suède tandis que les ventes ont diminué de 5,3% en Norvège et de 1,4 % en Finlande.

En **Belgique** et aux **Pays-Bas**, le chiffre d'affaires s'est élevé respectivement à 345,4 millions d'euros et à 229,2 millions d'euros en 2016. En Belgique, le chiffre d'affaires a augmenté de 2,5%, tiré par les ventes de produits photovoltaïques, contribuant pour 2,0 points de base. Aux Pays-Bas, le chiffre d'affaires a augmenté de 8,4%, en données comparables et à nombre de jours constant, porté par l'accroissement de la base de clients actifs.

Au quatrième trimestre 2016, le chiffre d'affaires a progressé en Belgique de 5,5% en raison principalement de l'augmentation des ventes câbles, et a progressé de 18,4% aux Pays-Bas porté par les équipements d'installation et l'éclairage.

En **Suisse** et en **Autriche**, le chiffre d'affaires s'est élevé respectivement à 450,0 millions d'euros et à 337,2 millions d'euros en 2016. En données comparables et à nombre de jours constant, l'Autriche a enregistré une croissance des ventes de +3,3%, tandis que le chiffre d'affaires de la Suisse a diminué de 4,2% par rapport en 2015.

Au quatrième trimestre 2016, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a augmenté de 1,5% en Autriche, tandis qu'il a diminué en Suisse de 2,0% par rapport au quatrième trimestre 2015, notamment à cause d'un environnement fortement concurrentiel.

En **Europe du Sud**, le chiffre d'affaires s'est élevé à 385,0 millions d'euros, soit une baisse de 7,3% par rapport en 2015, en données comparables et à nombre de jours constant. Cela s'explique par une baisse du chiffre d'affaires en Espagne de 8,4% principalement liée à l'activité export alors que les ventes nationales ont légèrement progressé. En Italie, le chiffre d'affaires a reculé de 2,3% par rapport à 2015.

Au quatrième trimestre 2016, le chiffre d'affaires a baissé de 6,1%, en données comparables et à nombre de jours constant, par rapport au quatrième trimestre 2015. Les ventes en Espagne ont diminué de 8,0% (les ventes exports ont baissé de 66,9% tandis que les ventes nationales sont restées quasiment stables) et les ventes en Italie ont baissé de 3,5%, par rapport au quatrième trimestre 2015.

Marge brute

En 2016, en Europe, la marge brute s'est établie à 1 915,1 millions d'euros contre 1 921,7 millions d'euros en 2015, soit une légère baisse de 0,3%, en données publiées.

En données comparables ajustées, la marge brute a augmenté de 0,1% et le taux de marge brute est resté quasiment stable à 26,7% du chiffre d'affaires.

Au quatrième trimestre 2016, en données comparables ajustées, la marge brute a diminué de 1,6% et le taux de marge brute s'est établi à 26,5%, soit une baisse de 58 points de base par rapport au quatrième trimestre 2015, principalement liée à la France en raison d'une base de comparaison défavorable et des pertes sur stock au quatrième trimestre 2016, ainsi qu'au Royaume-Uni, qui fait face à un environnement difficile.

Frais administratifs et commerciaux

En 2016, les frais administratifs et commerciaux se sont élevés à 1 528,3 millions d'euros contre 1 507,9 millions d'euros en 2015, en hausse de 1,3%, en données publiées.

En données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 2,8% en 2016, représentant 21,3% du chiffre d'affaires, soit une augmentation de 53 points de base par rapport à 20,8% en 2015. Cette augmentation est principalement due à la hausse des charges salariales et à celle des charges d'amortissement liées aux investissements de croissance et notamment à l'infrastructure informatique.

Au quatrième trimestre 2016, en données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 3,9%, représentant 20,9% du chiffre d'affaires contre 20,3% au quatrième trimestre 2015, reflétant les impacts mentionnés ci-dessus ainsi que des charges de dépréciation des créances clients plus élevées.

EBITA

En 2016, en conséquence, l'EBITA s'est établi à 386,9 millions d'euros contre 413,7 millions d'euros en 2015, en baisse de 6,5% par rapport à l'année précédente, en données publiées.

En données comparables ajustées, l'EBITA a diminué de 9,5% par rapport en 2015 et le taux d'EBITA a baissé de 57 points de base pour s'établir à 5,4% du chiffre d'affaires.

Au quatrième trimestre 2016, en données comparables ajustées, l'EBITA a diminué de 18,0%, soit une baisse de 126 points de base du taux d'EBITA, à 5,6% du chiffre d'affaires.

1.2.3 / Amérique du Nord (36% du chiffre d'affaires du Groupe)

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2016	2015	Variation en %	2016	2015	Variation en %
Chiffre d'affaires	1 280,9	1 274,6	0,5%	4 689,1	4 898,1	(4,3)%
Marge brute	279,6	272,0	2,8%	1 022,4	1 066,0	(4,1)%
Frais administratifs et commerciaux	(233,2)	(225,8)	3,3%	(856,8)	(877,7)	(2,3)%
EBITA	46,4	46,2	0,4%	165,6	188,3	(12,0)%
en % du chiffre d'affaires	3,6%	3,6%		3,5%	3,8%	

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2016	2015	Variation en %	2016	2015	Variation en %
Chiffre d'affaires	1 280,9	1 297,7	(1,3)%	4 689,1	4 891,2	(4,1)%
Variation à nombre de jours constant			(2,0)%			(4,1)%
Marge brute	281,8	280,8	0,4%	1 036,3	1 074,4	(3,5)%
en % du chiffre d'affaires	22,0%	21,6%		22,1%	22,0%	
Frais administratifs et commerciaux	(233,4)	(230,4)	1,3%	(857,9)	(878,2)	(2,3)%
en % du chiffre d'affaires	(18,2)%	(17,8)%		(18,3)%	(18,0)%	
EBITA	48,5	50,4	(3,9)%	178,4	196,2	(9,1)%
en % du chiffre d'affaires	3,8%	3,9%		3,8%	4,0%	

Chiffre d'affaires

En 2016, le chiffre d'affaires de la zone Amérique du Nord s'est établi à 4 689,1 millions d'euros contre 4 898,1 millions d'euros en 2015, soit une baisse de 4,3% par rapport à l'année précédente, en données publiées.

L'effet défavorable de l'évolution des taux de change, notamment lié à la dépréciation du dollar canadien par rapport à l'euro, a représenté un montant de 26,5 millions d'euros.

En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a diminué de 4,1% par rapport à 2015, affecté par une baisse de 27% des ventes à l'industrie pétrolière, qui représente 6% des ventes totales dans la zone. En excluant cet effet, les ventes ont baissé de 2,0%.

Au quatrième trimestre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 280,9 millions d'euros, en hausse de 0,5% en données publiées par rapport aux 1 274,6 millions d'euros enregistrés sur le quatrième trimestre 2015.

L'effet favorable de l'évolution des taux de change, notamment lié à l'appréciation du dollar américain par rapport à l'euro, a représenté un montant de 17,7 millions d'euros.

En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a diminué de 2,0% par rapport au quatrième trimestre 2015, affecté par une baisse de 23% des ventes à l'industrie pétrolière. En excluant cet effet, les ventes ont diminué de 0,4%.

Aux **Etats-Unis**, en données comparables et à nombre de jours constant, les ventes ont baissé de 3,7% par rapport en 2015. Le chiffre d'affaires a souffert d'une baisse des ventes à l'industrie pétrolière représentant 2,3 points de pourcentage, d'une baisse des ventes de câbles représentant 1,0 point de pourcentage et de fermetures d'agences représentant 2,0 points de pourcentage. En excluant ces effets défavorables, les ventes ont augmenté de 1,6%, principalement lié aux ventes aux entrepreneurs et installateurs tandis que le marché industriel est resté faible.

Au quatrième trimestre 2016, en données comparables et à nombre de jours constant, les ventes ont baissé de 1,5% par rapport au quatrième trimestre 2015. Le chiffre d'affaires a souffert d'une baisse de 23% des ventes à l'industrie pétrolière représentant 1,5 point de pourcentage et de fermetures d'agences représentant 1,6 point de pourcentage. Hormis ces effets défavorables, les ventes ont progressé de 1,6%.

Au **Canada**, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a baissé de 5,6% par rapport en 2015, dont 1,0 point de pourcentage attribuable à la détérioration de 13% des ventes à l'industrie pétrolière et gazière, 0,9 point de pourcentage relatif à la baisse des ventes câbles et 1,1 point de pourcentage lié à la baisse de 71% des ventes dans l'éolien. En excluant ces effets défavorables, le chiffre d'affaires a baissé de 2,6%, reflétant de faibles ventes à l'industrie.

Au quatrième trimestre 2016, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a diminué de 4,0% par rapport au quatrième trimestre 2015, dont 1,7 point de pourcentage attribuable à la détérioration de 23% des ventes à l'industrie pétrolière et 1,5 point de pourcentage lié à un effet de base dans le domaine de l'éolien, dont les ventes ont baissé de 89%. En excluant ces effets défavorables, les ventes ont légèrement reculé de 0,8%.

Marge brute

En 2016, en Amérique du Nord, la marge brute a atteint 1 022,4 millions d'euros contre 1 066,0 millions d'euros en 2015, soit une baisse de 4,1% en données publiées.

En données comparables ajustées, le taux de marge brute a progressé de 13 points de base par rapport en 2015, à 22,1% du chiffre d'affaires, résultant essentiellement d'une amélioration aux Etats-Unis.

Au quatrième trimestre 2016, en données comparable ajustées, le taux de marge brute a augmenté de 36 points de base par rapport au quatrième trimestre 2015, à 22,0% du chiffre d'affaires, principalement lié aux Etats-Unis.

Frais administratifs et commerciaux

En 2016, les frais administratifs et commerciaux se sont élevés à 856,8 millions d'euros contre 877,7 millions d'euros en 2015, en baisse de 2,4% en données publiées.

En données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont diminué de 2,3% en 2016, représentant 18,3% du chiffre d'affaires, soit une hausse de 34 points de base par rapport à 18,0% en 2015. Cette baisse s'explique par les restructurations ainsi que les plans d'économie de charges opérationnelles.

Au quatrième trimestre 2016, en données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 1,3% représentant 18,2% du chiffre d'affaires contre 17,8% au quatrième trimestre 2015.

EBITA

En 2016, en conséquence, l'EBITA s'est élevé à 165,6 millions d'euros contre 188,3 millions d'euros en 2015, en baisse de 12,0% en données publiées.

En données comparables ajustées, l'EBITA a diminué de 9,1% par rapport en 2015 et le taux d'EBITA a diminué de 21 points de base, à 3,8% du chiffre d'affaires.

Au quatrième trimestre 2016, en données comparables ajustées, l'EBITA a diminué de 3,9% alors que le taux d'EBITA a diminué de 10 points de base, à 3,8% du chiffre d'affaires.

1.2.4 | Asie-Pacifique (10% du chiffre d'affaires du Groupe)

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2016	2015	Variation en %	2016	2015	Variation en %
Chiffre d'affaires	337,5	342,8	(1,6)%	1 304,6	1 350,3	(3,4)%
Marge brute	60,0	56,9	5,5%	235,1	234,9	0,1%
Frais administratifs et commerciaux	(56,5)	(59,0)	(4,2)%	(220,8)	(224,5)	(1,6)%
EBITA	3,5	(2,2)		14,3	10,4	37,6%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>1,0%</i>	<i>(0,6)%</i>		<i>1,1%</i>	<i>0,8%</i>	

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2016	2015	Variation en %	2016	2015	Variation en %
Chiffre d'affaires	337,5	346,7	(2,7)%	1 304,6	1 342,0	(2,8)%
<i>Variation à nombre de jours constant</i>			<i>(1,9)%</i>			<i>(2,7)%</i>
Marge brute	60,0	58,6	2,5%	235,1	233,4	0,7%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>17,8%</i>	<i>16,9%</i>		<i>18,0%</i>	<i>17,4%</i>	
Frais administratifs et commerciaux	(56,5)	(60,4)	(6,4)%	(220,8)	(222,1)	(0,6)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>(16,8)%</i>	<i>(17,4)%</i>		<i>(16,9)%</i>	<i>(16,5)%</i>	
EBITA	3,5	(1,8)	(287,7)%	14,3	11,3	26,6%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>1,0%</i>	<i>(0,5)%</i>		<i>1,1%</i>	<i>0,8%</i>	

Chiffre d'affaires

En 2016, le chiffre d'affaires de la zone Asie-Pacifique s'est élevé à 1 304,6 millions d'euros contre 1 350,3 millions d'euros en 2015, en baisse de 3,4% en données publiées.

L'acquisition au quatrième trimestre 2015 de la société Zhonghao Technology en Chine a représenté une augmentation du chiffre d'affaires de 23,6 millions d'euros.

L'effet défavorable de l'évolution des taux de change a représenté 31,8 millions d'euros, principalement dû à la dépréciation du Yuan chinois par rapport à l'euro.

En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a diminué de 2,7% par rapport en 2015.

Au quatrième trimestre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 337,5 millions d'euros, en baisse de 1,6% en données publiées par rapport aux 342,8 millions d'euros enregistrés au quatrième trimestre 2015.

En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a baissé de 1,9% par rapport au quatrième trimestre 2015.

En **Australie**, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires s'est établi à 503,9 millions d'euros en 2016, quasiment stable par rapport en 2015.

Au quatrième trimestre 2016, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires est en augmentation de 0,7% par rapport au quatrième trimestre 2015.

En **Chine**, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires s'est établi à 450,8 millions d'euros en 2016, en diminution de 9,4% par rapport en 2015, due à une baisse des ventes d'automatismes industriels.

Au quatrième trimestre 2016, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a diminué de 1,9% par rapport au quatrième trimestre 2015, affecté par le ralentissement des ventes d'automatismes industriels, partiellement compensé par une bonne performance des activités systèmes et solutions (Ouneng, Zhonghao).

Marge brute

En 2016, en Asie-Pacifique, la marge brute a augmenté de 0,1% à 235,1 millions d'euros contre 234,9 millions d'euros en 2015, en données publiées.

En données comparables ajustées, la marge brute a augmenté de 0,7% et le taux de marge brute s'est établi à 18,0%, en hausse de 63 points de base par rapport en 2015, concernant principalement l'Australie.

Au quatrième trimestre 2016, en données comparables ajustées, la marge brute a augmenté de 2,5% et le taux de marge brute s'est établi à 17,8%, soit une hausse de 89 points de base par rapport au quatrième trimestre 2015, incluant des effets de base non récurrents défavorables en Australie.

Frais administratifs et commerciaux

En 2016, les frais administratifs et commerciaux se sont élevés à 220,8 millions d'euros, en baisse de 1,6% par rapport en 2015 où ils s'élevaient à 224,5 millions d'euros, en données publiées, résultant des restructurations en Australie et en Chine.

En données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont diminué de 0,6% par rapport en 2015, représentant 16,9% du chiffre d'affaires en 2016, soit une détérioration de 37 points de base par rapport à 16,6% en 2015.

Au quatrième trimestre 2016, en données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont diminué de 6,4%, représentant 16,8% du chiffre d'affaires contre 17,4% au quatrième trimestre 2015, essentiellement lié à la baisse des charges de dépréciation des créances clients en Chine.

EBITA

En 2016, en conséquence, l'EBITA s'est établi à 14,3 millions d'euros, contre 10,4 millions d'euros en 2015, en hausse de 37,6% en données publiées.

En données comparables ajustées, il a augmenté de 26,6% par rapport en 2015. Le taux d'EBITA s'est amélioré de 25 points de base à 1,1% du chiffre d'affaires.

Au quatrième trimestre 2016, en données comparables ajustées, le taux de marge d'EBITA a progressé de 156 points de base, à 1,0% du chiffre d'affaires.

1.2.5/ Autres activités

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2016	2015	Variation en %	2016	2015	Variation en %
Chiffre d'affaires	0,0	0,0	n.a.	0,0	0,0	n.a.
Marge brute	0,1	0,0	n.a.	0,1	0,0	n.a.
Frais administratifs et commerciaux	(4,6)	(9,3)	(50,5)%	(27,3)	(39,5)	(30,9)%
EBITA	(4,5)	(9,3)	(51,4)%	(27,2)	(39,5)	(31,2)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>		<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>	

CONSTANT BASIS ADJUSTED FINANCIAL DATA (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2016	2015	Variation en %	2016	2015	Variation en %
Chiffre d'affaires	0,0	0,0	n.a.	0,0	0,0	n.a.
Marge brute	0,1	0,0	n.a.	0,1	0,0	n.a.
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>		<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>	
Frais administratifs et commerciaux	(4,6)	(8,6)	(46,4)%	(27,3)	(36,6)	(25,5)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>		<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>	
EBITA	(4,5)	(8,6)	(47,3)%	(27,2)	(36,6)	(25,8)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>		<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>	

Ce segment concerne principalement les frais de siège non alloués. L'amélioration de l'EBITA par rapport à 2015 s'explique essentiellement par la baisse des charges de personnel liée aux réorganisations au sein de la direction du Groupe ainsi qu'à une baisse des honoraires professionnels.

1.3 | Perspectives

Dans un environnement qui devrait continuer à être affecté par l'incertitude économique et politique, Rexel vise à atteindre, pour l'année 2017, les objectifs suivants :

- Après deux années de recul, Rexel vise une reprise de la croissance organique, avec des ventes en progression à un chiffre et inférieure à 5% (en données comparables et à nombre de jours constant) ;
- En outre, Rexel vise une croissance de l'EBITA ajusté d'au moins 5% et inférieure à 10% ;
- Enfin, Rexel vise un ratio d'endettement (Dette nette/EBITDA, calculé selon les termes du contrat de crédit Senior) inférieur à 3 fois au 31 décembre 2017.

2. | Trésorerie et capitaux

2.1 | Flux de trésorerie

(en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2016	2015	Variation en valeur	2016	2015	Variation en valeur
	Flux de trésorerie d'exploitation	159,1	161,2	(2,2)	563,8	564,8
Intérêts	(26,8)	(31,1)	4,3	(118,8)	(144,6)	25,8
Impôts	(8,2)	(12,0)	3,8	(54,6)	(108,0)	53,4
Variation du besoin en fonds de roulement	274,1	398,6	(124,5)	(26,1)	97,9	(124,0)
Flux nets des activités opérationnelles	398,1	516,7	(118,6)	364,3	410,1	(45,8)
<i>Dont les flux de trésorerie des activités opérationnelles provenant des activités abandonnées</i>	-	-	-	-	(16,7)	16,7
Flux nets des activités d'investissement	(16,4)	(39,9)	23,5	(190,2)	(131,8)	(58,4)
<i>Dont les flux de trésorerie des activités d'investissement provenant des activités abandonnées</i>	-	-	-	-	(6,9)	6,9
<i>Dont investissements opérationnels ⁽¹⁾</i>	(18,5)	(36,3)	17,8	(98,6)	(113,5)	14,9
Flux nets des activités de financement	(173,2)	(56,3)	(116,9)	(339,2)	(611,4)	272,1
<i>Dont les flux de trésorerie des activités d'investissement provenant des activités abandonnées</i>	-	-	-	-	11,3	(11,3)
Variation nette de la trésorerie	208,5	420,4	(211,9)	(165,1)	(333,0)	167,9
<i>Dont les flux de trésorerie des activités d'investissement provenant des activités abandonnées</i>	-	-	-	-	(12,3)	12,3
Trésorerie disponible après investissements opérationnels nets des activités poursuivies (« Free cash flow ») :						
Flux de trésorerie d'exploitation	159,1	161,3	(2,2)	563,8	572,3	(8,5)
Variation du besoin en fonds de roulement	274,1	398,6	(124,5)	(26,1)	103,8	(129,9)
Investissements opérationnels ⁽¹⁾	(18,5)	(36,3)	17,8	(98,6)	(113,5)	14,9
Trésorerie disponible après investissements opérationnels nets avant intérêts et impôts	414,7	523,6	(108,9)	439,1	562,6	(123,5)
Intérêts	(26,8)	(31,1)	4,2	(118,8)	(141)	22,1
Impôts	(8,2)	(12,0)	3,8	(54,6)	(108,4)	53,7
Trésorerie disponible après investissements opérationnels nets après intérêts et impôts	379,7	480,4	(100,7)	265,6	313,3	(47,7)
				31	31	
Besoin en fonds de roulement, en % du chiffre d'affaires⁽²⁾ au :				décembre	décembre	
Données publiées				2016	2015	
Données comparables				10,4%	9,8%	
				10,2%	9,9%	

(1) Nets des cessions

(2) Besoin en fonds de roulement, fin de période, divisé par le chiffre d'affaires des 12 derniers mois

2.1.1 | Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles

Les flux nets provenant des activités opérationnelles du Groupe ont représenté une ressource de trésorerie de 364,3 millions d'euros en 2016 contre 410,1 millions d'euros en 2015.

Flux de trésorerie d'exploitation

Les flux de trésorerie d'exploitation avant intérêts, impôts et variation du besoin en fonds de roulement restent stables à 563,8 millions d'euros en 2016 contre 564,8 millions d'euros en 2015 malgré un chiffre d'affaires décroissant.

Intérêts et impôts

En 2016, les intérêts versés ont diminué pour s'établir à 118,8 millions d'euros contre 144,6 millions d'euros enregistrés en 2015. Cette baisse provient principalement de la diminution des intérêts payés à la suite des refinancements d'emprunts obligataires à des taux plus faibles et des remboursements effectués en 2015 et 2016 (voir paragraphe 1.2.1).

En 2016, l'impôt sur les sociétés payé a diminué pour s'établir à 54,6 millions d'euros contre 108,0 millions d'euros en 2015. Cette baisse est principalement due à une base de comparaison favorable : en 2015, l'impôt sur les sociétés payé incluait un paiement ponctuel au titre d'un redressement fiscal contesté en Finlande. De plus, en 2016, le Groupe a bénéficié du remboursement d'excédents d'acomptes d'impôts payés fin 2015 en raison d'un résultat imposable 2015 plus bas que prévu en France et aux Etats-Unis.

Variation du besoin en fonds de roulement - activités poursuivies

En 2016, la variation du besoin en fonds de roulement a représenté un emploi de 26,1 millions d'euros contre une ressource de 97,9 millions d'euros en 2015. La variation des encaissements des créances clients, a représenté un emploi de 40,7 millions d'euros en 2016 contre une ressource de 81,0 millions d'euros en 2015.

En pourcentage du chiffre d'affaires des 12 derniers mois, à données comparables, le besoin en fonds de roulement s'est élevé à 10,4% du chiffre d'affaires au 31 décembre 2016, contre 9,8% au 31 décembre 2015, soit une hausse de 60 points de base. Cette hausse est principalement due aux créances clients qui ont représenté 16,3% du chiffre d'affaires au 31 décembre 2016 contre 15,5% au 31 décembre 2015 en raison d'une accélération des ventes au cours des deux derniers mois de 2016.

2.1.2/ Trésorerie nette provenant des activités d'investissement

La trésorerie nette provenant des activités d'investissement comprend les acquisitions et les cessions d'immobilisations ainsi que les investissements financiers. Elle représentait un emploi de 190,2 millions d'euros en 2016 contre un emploi de 131,8 millions d'euros en 2015.

(en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre		Période close le 31 décembre	
	2016	2015	2016	2015
Acquisition d'immobilisations opérationnelles	(31,0)	(45,5)	(115,8)	(119,5)
Produits de cession d'immobilisations opérationnelles	11,3	2,0	22,1	4,7
Variation nette des dettes et créances sur immobilisations	1,2	7,2	(4,9)	1,3
Flux nets des activités d'investissement opérationnel	(18,5)	(36,3)	(98,6)	(113,5)
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	0,0	(0,5)	(94,0)	(28,2)
Cession de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée	(0,2)	0,0	1,6	11,6
Dividends received from equity associates				
Flux nets des activités d'investissement financier	(0,2)	(0,5)	(92,4)	(16,6)
Variation nette des placements à long terme	2,3	(3,2)	0,8	-
Flux nets des activités d'investissement	(16,4)	(39,9)	(190,2)	(130,1)

Acquisitions et cessions d'immobilisations opérationnelles – activités poursuivies

Le montant des acquisitions d'immobilisations net des cessions a représenté un emploi de 98,6 millions d'euros en 2016 contre 113,5 millions d'euros en 2015.

En 2016, les dépenses brutes d'investissement se sont élevées à 115,8 millions d'euros (119,5 millions d'euros en 2015), soit 0,9 % du chiffre d'affaires de la période. Cette hausse est principalement attribuable à la France, au Canada et aux Etats-Unis et concerne des projets informatiques. Les cessions d'immobilisations ont atteint 22,1 millions d'euros (4,7 million d'euros en 2015).

Investissements financiers

Les investissements financiers ont représenté un emploi net de 92,4 millions d'euros en 2016 contre 16,6 millions d'euros en 2015, sous l'effet principalement des acquisitions et cessions de filiales.

En 2016, ils sont principalement constitués du prix d'acquisition de Sofinther et Cordia en France, Brohl & Appel aux Etats-Unis pour un total de 94,0 millions d'euros. Les produits reçus au titre des cessions de filiales sous déduction de la trésorerie cédée se sont élevés à 1,6 million d'euros et sont relatifs à la cession au groupe Würth des activités en Pologne, Slovaquie et aux Pays Baltes.

En 2015, les investissements financiers étaient constitués du prix d'acquisition des sociétés suivantes : Electro-Industrie en Acoustiek en Belgique, Al Mousa for Industrial Projects Co. Ltd en Arabie Saoudite, 60% de Shanghai Maxqueen Industry Development Co. Ltd et 60% de Zhonghao (Shanghai) Technology Co. Ltd en Chine pour un total de 28,2 millions d'euros. Ce montant était réduit de 11,6 millions d'euros relatif au prix de cession net de la trésorerie des filiales en Amérique Latine vendus à Sonepar.

2.1.3/ Trésorerie nette provenant des activités de financement

En 2016, la trésorerie nette provenant des activités de financement reflète un décaissement net de 339.2 millions d'euros, comprenant principalement :

- le rachat anticipé des obligations à échéance juin 2020 et portant intérêt à 5.125%, intervenu le 16 juin 2016 pour un montant de 675.0 millions d'euros incluant une prime de remboursement de 25,0 millions d'euros;
- le rachat anticipé de 170 million de dollars américains d'obligations à échéance 2020 sur un total de 500 millions de dollars américains émis initialement, intervenu le 2 novembre 2016 pour un montant de 160.3 millions d'euros incluant une prime de remboursement de 6.0 millions d'euros;
- la diminution des autres emprunts à 49.8 millions d'euros ;
- la distribution de dividendes pour 120.3 millions d'euros ;

partiellement compensé par :

- l'émission d'obligations de 650 millions d'euros à échéance 2023 et portant intérêt à 3,50%, pour un montant net des coûts de transaction de 642.5 millions d'euros ;
- l'augmentation de 15.2 millions d'euros des cessions de créances commerciales au titre des programmes de titrisation.

En 2015, la trésorerie nette provenant des activités de financement reflète un décaissement net de 611,4 millions d'euros, comprenant principalement :

- le rachat anticipé des obligations à échéance 2018 et portant intérêt à 7,00%, intervenu le 16 mars 2015 pour un montant de 522,6 millions d'euros incluant une prime de remboursement de 25,4 millions d'euros;
- le rachat anticipé des obligations senior à échéance 2019 et portant intérêt à 6,125%, intervenu le 22 juin 2015 pour un montant de 468,6 millions d'euros incluant une prime de remboursement de 25,5 millions d'euros;
- la distribution de dividendes pour 91,3 millions d'euros ;
- la diminution de 86.1 millions d'euros des cessions de créances commerciales au titre des programmes de titrisation ;
- l'acquisition de participations ne conférant pas le contrôle pour 10,7 millions d'euros ;

partiellement compensé par :

- l'émission d'obligations senior de 500 millions d'euros à échéance 2022 et portant intérêt à 3,25%, pour un montant net des coûts de transaction de 489,7 millions d'euros ;
- l'augmentation des autres dettes financières pour 75,5 millions d'euros.

2.2 | Sources de financement

En complément de la trésorerie provenant de son activité, le Groupe se finance principalement au moyen d'emprunts obligataires, de cessions de créances commerciales et de lignes de crédit multilatérales. Au 31 décembre 2016, l'endettement net consolidé de Rexel s'établissait à 2 172.6 millions d'euros et s'analysait comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Obligations senior	-	1 480,9	1 480,9	-	1 637,1	1 637,1
Titrisation	367,9	718,2	1 086,0	378,7	710,8	1 089,4
Emprunt auprès des établissements de crédit	18,6	3,2	21,8	57,2	1,5	58,7
Billets de trésorerie	131,7	-	131,7	134,6	-	134,6
Concours bancaires et autres emprunts	84,5	-	84,5	88,4	-	88,4
Location financement	6,8	16,9	23,7	8,0	19,5	27,6
Intérêts courus	6,3	-	6,3	8,1	-	8,1
Moins coûts de transaction	(5,9)	(24,1)	(30,0)	(6,5)	(26,9)	(33,3)
Total des dettes financières et intérêts courus	610,0	2 195,1	2 805,1	668,5	2 342,1	3 010,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie			(619,3)			(804,8)
Créances sur intérêts courus			(0,9)			(0,7)
Dérivés de couverture de la dette			(12,3)			(6,4)
Endettement financier net			2 172,6			2 198,7

Au 31 décembre 2016, la liquidité du Groupe s'élevait à 1 467.9 millions d'euros (1 645.5 millions d'euros au 31 décembre 2015).

<i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Trésorerie et équivalents de trésorerie	619,3	804,8
Découverts bancaires	(84,5)	(88,4)
Billets de trésorerie	(131,7)	(134,6)
Contrat de crédit senior non tiré	982,0	982,0
Lignes bilatérales	82,9	81,7
Liquidité	1 467,9	1 645,5

Contrat de crédit senior

Le ratio d'endettement, tel que calculé selon les termes du Contrat de Crédit Senior, s'est élevé à 3.0x au 31 décembre 2016 (contre 2,99x au 31 décembre 2015).

II. États financiers consolidés

SOMMAIRE

Compte de résultat consolidé	27
Résultat global consolidé	28
Bilan consolidé	29
Tableau des flux de trésorerie consolidé	30
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	31
Notes annexes aux états financiers consolidés	32
1. Informations générales	32
2. Evénements significatifs des exercices clos le 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015	32
3. Principales méthodes comptables	33
4. Regroupements d'entreprises	45
5. Information sectorielle	46
6. Frais administratifs et commerciaux	47
7. Charges de personnel	47
8. Autres produits et autres charges	48
9. Charges financières nettes	49
10. Impôt sur les bénéfices	49
11. Opérations abandonnées	51
12. Actifs non courants	53
13. Actifs courants	58
14. Actifs destinés à être cédés	59
15. Trésorerie et équivalents de trésorerie	60
16. Synthèse des actifs financiers	61
17. Capital social et prime d'émission	62
18. Dividendes	63
19. Paiements fondés sur des actions	63
20. Résultats par action	68
21. Provisions et autres passifs non courants	68
22. Avantages du personnel	69
23. Endettement financier	76
24. Risques de marché et instruments financiers	83
25. Synthèse des passifs financiers	88
26. Contrats de location simple	88
27. Transactions avec les parties liées	89
28. Honoraires des Commissaires aux Comptes	89
29. Litiges et autres passifs éventuels	89
30. Evènements postérieurs à la période de reporting	91
31. Sociétés consolidées au 31 décembre 2016	92

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2016	2015
Chiffre d'affaires	5	13 162,1	13 537,6
Coût des ventes		(9 989,3)	(10 315,1)
Marge brute		3 172,8	3 222,6
Frais administratifs et commerciaux	6	(2 651,8)	(2 666,6)
Résultat opérationnel avant autres produits et charges		521,0	555,9
Autres produits	8	5,6	5,1
Autres charges	8	(129,5)	(181,7)
Résultat opérationnel		397,0	379,4
Produits financiers		2,0	1,8
Coût de l'endettement financier		(104,3)	(122,9)
Frais financiers liés aux opérations de refinancement		(16,3)	(52,5)
Autres charges financières		(27,7)	(36,4)
Charges financières (nettes)	9	(146,3)	(210,0)
Résultat net avant impôt		250,7	169,4
Impôt sur le résultat	10	(116,4)	(84,4)
Résultat net des activités poursuivies		134,3	85,0
Résultat net des activités abandonnées	11	-	(69,3)
Résultat net		134,3	15,7
Dont attribuable :			
aux actionnaires de la société mère		137,9	16,9
aux intérêts ne conférant pas le contrôle		(3,6)	(1,2)
Résultat net par action :			
Résultat de base par action (en euros)	20	0,46	0,06
Résultat dilué par action (en euros)	20	0,46	0,06
Résultat net par action des activités poursuivies :			
Résultat de base par action des activités poursuivies (en euros)		0,46	0,29
Résultat dilué par action des activités poursuivies (en euros)		0,46	0,29

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Résultat global consolidé

	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2016	2015
(en millions d'euros)			
Résultat net		134,3	15,7
Eléments destinés à être reclassés en compte de résultat			
Profit / (perte) sur couvertures d'investissements nets à l'étranger		(15,0)	(113,3)
Effet d'impôt		5,2	39,0
Sous-total		(9,8)	(74,3)
Ecarts de conversion		47,4	187,4
Effet d'impôt		(12,9)	(32,2)
Sous-total		34,5	155,2
Profit / (perte) sur couvertures de flux de trésorerie		1,8	(0,3)
Effet d'impôt		(0,6)	0,1
Sous-total		1,2	(0,2)
Eléments non reclassables en compte de résultat			
Gains / (pertes) actuariels(-les) sur engagements de retraite et avantages assimilés	22	(24,8)	(7,4)
Effet d'impôt		(1,7)	1,7
Sous-total		(26,5)	(5,7)
Autres éléments du résultat global au titre de la période, nets d'impôt		(0,7)	75,0
<i>dont autres éléments du résultat global provenant des activités abandonnées</i>		-	27,9
Résultat global consolidé au titre de la période, net d'impôt		133,7	90,7
Dont attribuable :			
<i>aux actionnaires de la société mère</i>		137,5	91,5
<i>aux intérêts ne conférant pas le contrôle</i>		(3,8)	(0,8)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Bilan consolidé

(en millions d'euros)	Note	Au 31 décembre	
		2016	2015
Actifs			
Goodwill	12.1	4 300,2	4 266,6
Immobilisations incorporelles	12.1	1 109,5	1 108,0
Immobilisations corporelles	12.2	282,4	288,7
Actifs financiers non courants	12.3	41,8	33,8
Actifs d'impôt différé	10.2	128,4	159,0
Total des actifs non courants		5 862,3	5 856,2
Stocks	13.1	1 579,3	1 535,0
Créances clients	13.2	2 187,3	2 129,4
Créances d'impôt courant		23,5	47,6
Autres actifs	13.3	489,6	495,3
Actifs destinés à être cédés	14	0,3	53,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	619,3	804,8
Total des actifs courants		4 899,3	5 065,8
Total des actifs		10 761,6	10 922,1
Capitaux propres			
Capital social	17	1 514,5	1 509,4
Prime d'émission	17	1 561,2	1 680,5
Réserves		1 302,4	1 154,1
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société		4 378,1	4 343,9
Intérêts ne conférant pas le contrôle		5,2	9,0
Total des capitaux propres		4 383,3	4 352,9
Dettes			
Dettes financières non courantes	23	2 195,1	2 342,1
Provisions pour retraites et avantages assimilés	22.2	338,5	343,4
Passifs d'impôt différé	10.2	240,0	211,2
Provisions et autres passifs non courants	21	84,8	72,3
Total des passifs non courants		2 858,3	2 968,9
Dettes financières courantes	23	603,6	660,4
Intérêts courus	23	6,3	8,1
Dettes fournisseurs		2 179,0	2 138,3
Dettes d'impôt exigible		37,5	29,8
Autres dettes	25	693,5	712,9
Passifs liés aux actifs destinés à être cédés	14	-	50,7
Total des passifs courants		3 519,9	3 600,2
Total des passifs		6 378,3	6 569,1
Total des passifs et des capitaux propres		10 761,6	10 922,1

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau des flux de trésorerie consolidé

		Exercice clos le 31 décembre	
(en millions d'euros)		2016	2015
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Résultat opérationnel		397,0	315,2
Amortissements et dépréciations et mises au rebut d'actifs	6-8-11	167,8	250,0
Avantages du personnel		(26,2)	(27,2)
Variation des autres provisions		10,1	(10,1)
Autres éléments opérationnels sans effet sur la trésorerie		15,1	36,9
Intérêts payés		(118,8)	(144,6)
Impôt payé		(54,6)	(108,0)
Flux de trésorerie des activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement		390,4	312,2
Variation des stocks		(13,3)	(34,6)
Variation des créances clients		(40,7)	77,8
Variation des dettes fournisseurs		33,9	49,9
Variations des autres créances et autres dettes		(5,9)	4,8
Variation du besoin en fonds de roulement		(26,1)	97,9
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles		364,3	410,1
<i>dont flux de trésorerie des activités opérationnelles provenant des activités abandonnées</i>		-	(16,7)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(120,8)	(120,2)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		22,1	5,0
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	4.2	(94,0)	(28,2)
Cession de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée	11	1,6	11,6
Variation des placements à long terme		0,8	-
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement		(190,2)	(131,8)
<i>dont flux de trésorerie des activités d'investissement provenant des activités abandonnées</i>		-	(6,9)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Augmentation de capital	17.1	5,2	(0,3)
Contribution reçue des intérêts ne conférant pas le contrôle		-	2,7
Ventes / (Achats) d'actions propres		1,0	(0,6)
Acquisition de participations ne conférant pas le contrôle	4.4	-	(10,7)
Emission d'emprunts obligataires nette des coûts de transactions	23.2	642,5	489,7
Remboursement d'emprunts obligataires	23.2	(835,3)	(991,2)
Résiliation de sw aps de taux d'intérêt qualifiés de couverture de juste valeur	23.1.1	5,8	-
Variation nette des facilités de crédit, des billets de trésorerie et autres dettes financières	23.2	(49,8)	75,5
Variation nette des financements reçus au titre des programmes de titrisation	23.2	15,2	(86,1)
Variation des dettes au titre des contrats de location-financement	23.2	(3,6)	1,1
Dividendes payés	18	(120,3)	(91,3)
Trésorerie nette provenant des activités de financement		(339,2)	(611,4)
<i>dont flux de trésorerie des activités de financement provenant des activités abandonnées</i>		-	11,3
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(165,1)	(333,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		804,8	1 159,8
Effet de la variation des taux de change		(23,3)	(19,1)
Trésorerie reclassée en actifs destinés à être cédés		2,9	(2,9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		619,3	804,8

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)

	Capital social	Prime d'émission	Résultats accumulés non distribués	Réserve de conversion	Réserve de couverture des flux de trésorerie futurs	Revalorisation de la dette nette de pension	Total attribuable aux actionnaires de la société mère	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Note	17.1	17.1							
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015									
Au 1er janvier 2015	1 460,0	1 599,8	1 351,5	79,5	(1,7)	(153,4)	4 335,7	7,7	4 343,4
Résultat net	-	-	16,9	-	-	-	16,9	(1,2)	15,7
Autres éléments du résultat global	-	-	-	80,5	(0,2)	(5,7)	74,6	0,4	75,0
Résultat global de la période	-	-	16,9	80,5	(0,2)	(5,7)	91,5	(0,8)	90,7
Distribution de dividendes en numéraire	-	-	(91,2)	-	-	-	(91,2)	(0,1)	(91,3)
Augmentation de capital	49,4	80,7	(130,3)	-	-	-	(0,2)	2,7	2,5
Paiements fondés sur des actions	-	-	10,1	-	-	-	10,1	-	10,1
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	(2,3)	0,6	-	-	(1,7)	(2,4)	(4,1)
Acquisition de filiales	-	-	-	-	-	-	-	1,9	1,9
Cessions / (achats) d'actions propres	-	-	(0,3)	-	-	-	(0,3)	-	(0,3)
Au 31 décembre 2015	1 509,4	1 680,5	1 154,4	160,6	(1,9)	(159,1)	4 343,9	9,0	4 352,9
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016									
Au 1er janvier 2016	1 509,4	1 680,5	1 154,4	160,6	(1,9)	(159,1)	4 343,9	9,0	4 352,9
Résultat net	-	-	137,9	-	-	-	137,9	(3,6)	134,3
Autres éléments du résultat global	-	-	-	24,9	1,2	(26,5)	(0,5)	(0,2)	(0,7)
Résultat global de la période	-	-	137,9	24,9	1,2	(26,5)	137,5	(3,8)	133,7
Distribution de dividendes en numéraire	-	(120,3)	-	-	-	-	(120,3)	-	(120,3)
Augmentation de capital	5,1	1,0	(0,6)	-	-	-	5,6	-	5,6
Paiements fondés sur des actions	-	-	10,3	-	-	-	10,3	-	10,3
Cessions / (achats) d'actions propres	-	-	1,0	-	-	-	1,0	-	1,0
Au 31 décembre 2016	1 514,5	1 561,2	1 303,1	185,5	(0,7)	(185,6)	4 378,1	5,2	4 383,3

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes annexes

1. | INFORMATIONS GÉNÉRALES

La société Rexel a été créée le 16 décembre 2004. Ses actions sont admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris depuis le 4 avril 2007. Le groupe comprend Rexel et ses filiales (« le Groupe » ou « Rexel »).

L'activité du Groupe s'exerce principalement dans le secteur de la distribution professionnelle de matériel électrique basse tension et courants faibles. Il s'adresse à une variété étendue de clients et marchés dans le domaine de la construction, de l'industrie et des services. L'offre de produits comprend les équipements d'installation électrique, les conduits et câbles, les produits d'éclairage, de sécurité et communication et de génie climatique, l'outillage, ainsi que les produits blancs et bruns. Le Groupe exerce principalement son activité en Europe, en Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada) et dans la zone Asie-Pacifique (principalement en Australie, Nouvelle-Zélande et en Chine).

Les présents états financiers consolidés couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 et ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 10 février 2017.

2. | EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DES EXERCICES CLOS LE 31 DECEMBRE 2016 ET 31 DECEMBRE 2015

En 2016, Rexel a remboursé par anticipation les obligations à échéance 2020 d'un nominal de 650 millions d'euros au taux de 5,125% et les a refinancées par une émission obligataire d'un montant identique à échéance 2023 au taux de 3,50%. Rexel a également procédé à un remboursement partiel anticipé des obligations de 500 millions de dollars américains à échéance 2020 au taux de 5,25% pour un montant de 170,0 millions de dollars américains (voir note 23).

En 2015, Rexel avait procédé à plusieurs opérations de refinancement de sa dette, comprenant le remboursement de ses obligations de 488,8 millions d'euros à échéance 2018 au taux de 7%, et le refinancement de ses obligations de 500 millions de dollars américains à échéance 2019 au taux de 6,125% par des obligations de 500 millions d'euros à échéance 2022 au taux de 3,25% (voir note 23).

Conformément à son programme de désinvestissement, le Groupe a cédé ses activités en Amérique latine (Brésil, Chili et Pérou) au cours du troisième trimestre 2015. En conséquence, la perte nette du secteur opérationnel « Amérique latine » a été classée en « activités abandonnées » dans le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015, pour un montant de 69,3 millions d'euros (voir note 11).

En 2015, le Groupe a décidé de céder ses activités situées en Pologne, Slovaquie et Pays Baltes et a signé des contrats de vente le 19 janvier 2016 avec le groupe Würth. Au 31 décembre 2015, les actifs et les passifs relatifs à ces activités ont été reclassés en actifs et passifs destinés à être cédés et une dépréciation a été constatée pour un montant de 27,1 millions d'euros. La cession de ces activités est intervenue effectivement le 28 avril 2016 (voir note 14).

3. | PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

3.1 | Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2016 (désignés ci-après comme « les états financiers ») ont été établis en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne, et avec celles émises par le Comité des Normes Comptables Internationales (IASB), applicables au 31 décembre 2016. Le référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

3.2 | Préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en euros et toutes les valeurs sont arrondies au dixième de million le plus proche sauf indication contraire. Les totaux et sous-totaux présentés dans les états financiers consolidés sont calculés en milliers d'euros et arrondis ensuite au dixième de million le plus proche. Par conséquent, les montants peuvent ne pas s'additionner en raison des arrondis.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction d'exercer des jugements, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un effet sur l'application des méthodes comptables, sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées régulièrement. L'effet des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes ultérieures affectées.

Les informations sur les principales hypothèses relatives aux estimations et sur les jugements exercés dans l'application des méthodes comptables, dont l'effet sur les montants comptabilisés dans les états financiers est significatif, sont décrites dans les notes suivantes :

- Regroupements d'entreprises (notes 3.5 et 4) ;
- Dépréciation du *goodwill* et des actifs incorporels (notes 3.5 et 12.1) ;
- Evaluation des obligations liées aux avantages du personnel (notes 3.11 et 22) ;
- Provisions et passifs éventuels (notes 3.13, 21 et 29) ;
- Reconnaissance des impôts différés actifs (notes 3.17 et 10) ;
- Evaluation des paiements fondés sur des actions (notes 3.12 et 19).

3.2.1 | **Changements de méthodes - amendements des normes IFRS**

Le Groupe applique depuis le 1^{er} janvier 2016 les nouveaux amendements suivants tels qu'approuvés par l'Union européenne. Leur application n'a pas eu d'effet significatif sur les états financiers du Groupe :

- L'amendement limité de la norme IAS 19 « Régimes à prestations définies : contributions des membres du personnel » s'applique aux cotisations salariales ou à celles des tiers aux plans à prestations définies. Son objectif est de simplifier la comptabilisation des cotisations qui sont indépendantes du nombre d'années de service du salarié, comme par exemple les cotisations salariales qui sont calculées sur la base d'un pourcentage fixe du salaire.
- Les améliorations des normes IFRS 2010-2012, adoptées en décembre 2013, concernent des modifications mineures de normes existantes.
- Les amendements issus de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS 2012-2014 introduisent des modifications mineures aux normes IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », IFRS 7 « Instruments financiers - informations à fournir », IAS 19 « Avantages du personnel » et IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

- L'amendement « Informations à fournir » à IAS 1 « Présentation des états financiers » traite du jugement professionnel à appliquer dans l'information communiquée dans les états financiers. Par exemple, il est indiqué que la matérialité s'applique à l'ensemble des états financiers et que la communication d'informations non significatives peut altérer l'utilité des notes aux états financiers. Par ailleurs, l'amendement établit que le jugement professionnel doit être utilisé pour déterminer où et dans quel ordre les informations financières doivent être présentées.

3.2.2 | Nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure approuvées par l'Union européenne

- La norme IFRS 9 « Instruments financiers », qui remplace la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » traite de la classification et de l'évaluation, ainsi que de la dépréciation et la comptabilité de couverture des actifs et passifs financiers. La nouvelle norme est applicable à compter du 1^{er} janvier 2018. Une application anticipée est autorisée. L'application rétrospective est requise sauf pour la comptabilité de couverture, dont l'application est prospective. Le Groupe a décidé de ne pas anticiper l'application de cette norme, dont les effets attendus ne devraient pas être significatifs. En ce qui concerne le nouveau modèle de dépréciation des créances clients, le Groupe a prévu d'appliquer la méthode simplifiée et d'enregistrer la perte attendue sur l'ensemble des créances clients. Le supplément de dépréciation sera constaté en capitaux propres. Actuellement, le Groupe ne déprécie pas les créances non échues ou dont l'échéance est antérieure à 30 jours. Le Groupe effectuera une évaluation détaillée en 2017 pour déterminer le montant de la provision pour dépréciation selon la nouvelle méthode, mais ne s'attend pas à un effet significatif.
- La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients », qui remplace IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires », prévoit que le chiffre d'affaires sera reconnu pour le montant qui reflète les encaissements que la société s'attend à recevoir en échange de la livraison de biens ou services. La nouvelle norme est applicable à compter du 1^{er} janvier 2018. Une application anticipée est autorisée. Toutefois, le Groupe a décidé de ne pas l'appliquer par anticipation.

En 2016, le Groupe a lancé une première évaluation des effets de IFRS 15 sur un nombre restreint d'entités. Le Groupe exerce son activité dans le secteur de la distribution professionnelle de matériel électrique et reconnaît actuellement le chiffre d'affaires lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur, ce qui est généralement le cas lorsque la livraison ou l'expédition a eu lieu. Dès lors que les ventes de matériel électrique représentent en général la seule obligation de performance prévue par IFRS 15, le chiffre d'affaires sera reconnu, dans la plupart des cas, au moment où le contrôle des marchandises sera transféré à l'acheteur, en l'occurrence lorsque la livraison ou l'expédition sera effective. Le diagnostic préliminaire reste dépendant de modifications ultérieures en fonction des analyses complémentaires détaillées à conduire en 2017 sur l'ensemble du périmètre des entités.

3.2.3 | Normes et interprétations publiées par l'IASB et par le Comité d'Interprétation des normes internationales d'Information Financière (IFRIC) et non encore approuvées par l'Union européenne

Les normes et interprétations suivantes ont été publiées par l'IASB, mais ne sont pas encore approuvées par l'Union européenne. Leur effet éventuel sur le Groupe est en cours d'analyse, sauf indication contraire :

- Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié une nouvelle norme IFRS 16 sur la comptabilisation des contrats de location. Cette norme représente une évolution majeure dans la comptabilisation des contrats de location et prévoit un modèle unique de comptabilisation chez le preneur qui nécessite de reconnaître les actifs et passifs pour tous les contrats de location à l'exception de ceux d'une durée inférieure à 12 mois ou ceux dont l'actif sous-jacent est de faible valeur. A la prise d'effet d'un contrat de location, le preneur constate une dette au titre de l'obligation de paiement des loyers et un actif représentant le droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat. Pendant cette durée, il doit présenter séparément la charge d'intérêts relative à la dette de loyers de la charge d'amortissement du droit d'utilisation. Si un événement particulier survient (i.e. révision de la durée du contrat, changement des loyers variables basés sur un taux ou un index), le preneur doit réévaluer la dette en contrepartie du droit d'utilisation constaté à l'actif. IFRS 16 est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et autorise les preneurs à choisir entre la méthode rétrospective et l'approche rétrospective simplifiée.

Cette nouvelle norme devrait avoir un impact sur la situation financière de Rexel et sa performance dès lors que le Groupe a conclu des contrats de location pour la plupart des sites de son réseau d'agences commerciales, de ses centres logistiques et de ses bâtiments administratifs. Le Groupe a commencé à identifier ses contrats de location et à évaluer la dette au titre des loyers sur un ensemble limité d'entités. Il entend procéder au déploiement de cette phase d'évaluation à l'ensemble des entités en 2017. Le Groupe ne prévoit pas d'appliquer la norme de manière anticipée.

- Dans le cadre de sa réflexion globale sur la présentation des états financiers, l'IASB a publié en janvier 2016 des amendements à IAS 7 « Etat des flux de trésorerie », qui imposent à une entité de fournir des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les variations monétaires et non monétaires des dettes financières. Ces amendements sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017 et ne devraient pas avoir d'effet significatif sur les états financiers du Groupe.
- Le 19 janvier 2016, l'IASB a publié des amendements à l'IAS 12 « Impôt sur le résultat : Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes ». Ces amendements visent à clarifier la comptabilisation des actifs d'impôts différés relatifs aux instruments de dette évalués à la juste valeur et les règles de reconnaissance des actifs d'impôts différés sur les pertes latentes. Ils sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017 et ne devraient pas avoir d'effet significatif sur les états financiers du Groupe.
- Le 20 juin 2016, l'IASB a publié des amendements à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions », qui définissent les règles de comptabilisation :
 - des effets des conditions d'acquisition des droits sur l'évaluation d'un paiement fondé sur les actions et réglés en trésorerie,
 - des paiements fondés sur des actions et soumis à une retenue fiscale,
 - des changements des termes et conditions d'une transaction dont le paiement fondé sur des actions modifierait son caractère de règlement de trésorerie en instruments de capitaux propres.

Ces amendements sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Une application anticipée est autorisée.

- L'interprétation IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée » précise le taux de change à utiliser pour la comptabilisation initiale de l'actif, la charge ou le produit connexe quand une entité a reçu un paiement ou émis un règlement d'avance dans une monnaie étrangère. Cette interprétation est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

3.3 | Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Rexel S.A., société mère du Groupe, et ses filiales directes et indirectes au 31 décembre 2016. Les filiales (y compris les entités *ad hoc*) sont des entités contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financière et opérationnelle de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote exerçables effectifs ou potentiels sont pris en considération.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est obtenu et jusqu'à la date où il cesse. Tous les actifs et passifs, pertes et gains latents, produits et charges, dividendes et autres transactions résultant de transactions intra-groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Les pertes supportées par les filiales consolidées sont attribuées aux intérêts ne conférant pas le contrôle pour leur quote-part, y compris lorsqu'elles conduisent à reconnaître des montants débiteurs.

3.4 | Conversion des opérations en devises étrangères

Les opérations incluses dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évaluées en utilisant la devise de l'environnement économique dans lequel l'entité opère (monnaie fonctionnelle).

La monnaie fonctionnelle de Rexel et la monnaie de présentation des états financiers du Groupe sont l'euro.

Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euro en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant du règlement des transactions en monnaie étrangère et de la conversion au cours de clôture des actifs et passifs non monétaires en monnaie étrangère sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction.

Activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, y compris le *goodwill* et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation, sont convertis en euro en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euro en utilisant le cours approchant les cours de change aux dates de transactions. Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

Investissement net dans une activité à l'étranger

Les écarts de change résultant de la conversion d'un investissement net dans une activité à l'étranger sont comptabilisés en réserve de conversion. Ils sont repris lors de la sortie de l'activité à l'étranger et sont intégrés au résultat de cession.

3.5 | Immobilisations incorporelles

Goodwill

Le coût d'une acquisition est déterminé à la date d'acquisition. Les contreparties conditionnelles sont comptabilisées à leur juste valeur estimée à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur des contreparties conditionnelles, classées en actifs ou en dettes, sont comptabilisées en résultat. Pour chaque acquisition, le Groupe évalue les intérêts ne conférant pas le contrôle, soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans les actifs nets identifiables. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

A la date d'acquisition, l'excédent entre la contrepartie transférée augmentée des intérêts ne conférant pas le contrôle et la juste valeur des actifs nets acquis est comptabilisé en *goodwill*.

Le *goodwill* est ensuite évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Il est affecté à des unités génératrices de trésorerie.

Le *goodwill* n'est pas amorti, mais est soumis à un test de dépréciation lorsque des circonstances indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'être intervenue et dans tous les cas au moins une fois par an. De telles circonstances incluent des changements significatifs, défavorables et présentant un caractère durable de l'environnement économique ou des hypothèses et objectifs mis en avant lors de l'acquisition.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat (dans la rubrique « Autres charges »).

Les pertes de valeur comptabilisées au titre du *goodwill* sont irréversibles.

Si le *goodwill* a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (ou groupe d'unités génératrices de trésorerie) et si une activité au sein de cette unité est cédée, le *goodwill* lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. Le *goodwill* ainsi cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et des pertes de valeur.

Les actifs incorporels identifiables, acquis lors d'un regroupement d'entreprises, sont comptabilisés à la juste valeur dans le cadre de l'affectation du coût de regroupement. Les actifs incorporels sont considérés comme identifiables, s'ils résultent de droits contractuels ou légaux ou s'ils sont séparables.

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel, sauf si cette durée d'utilité est indéfinie. Les actifs incorporels, dont la durée d'utilité est indéfinie, font l'objet d'un test de dépréciation systématique au minimum à chaque date de clôture. La durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle à durée de vie indéfinie est réexaminée annuellement, afin de déterminer si l'appréciation du caractère indéfini de la durée d'utilité pour cet actif continue d'être justifiée. Lorsque la durée d'utilité devient déterminable, l'appréciation du caractère indéfini de la durée d'utilité est modifiée de manière prospective. Les autres actifs incorporels sont amortis à partir de la date à laquelle ils sont prêts à être mis en service. Les durées d'utilité estimées pour les frais de développement de logiciels activés sont comprises entre 3 et 10 ans.

3.6 | Immobilisations corporelles

Actifs en pleine propriété

Une immobilisation corporelle est évaluée à son coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et des pertes de valeur.

Actifs en location

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement. Les autres contrats de locations sont classés en tant que contrats de location simple.

Les actifs acquis dans le cadre d'un contrat de location-financement sont comptabilisés pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location au commencement du contrat, diminuée du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et des pertes de valeur. Les paiements minimaux de location sont répartis entre la charge financière et la réduction de la dette restant due. La charge financière est allouée pour chaque période durant la durée de location, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde de la dette. Les gains de cession résultant des opérations de cession-bail d'immobilisations corporelles sont reconnus intégralement lors de la vente, lorsque le contrat de location est un contrat de location simple et que la transaction est réalisée à la juste valeur. Ils sont étalés en linéaire sur la durée de location dans le cas d'un contrat de location-financement.

Les actifs détenus dans le cadre de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité attendue, de la même manière que les immobilisations en propre ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location.

Les paiements relatifs aux contrats de locations simples sont reconnus dans le compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les primes et avantages reçus lors de l'entrée dans la location sont reconnus en résultat de manière linéaire comme faisant intégralement partie de la charge de location.

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Bâtiments administratifs et commerciaux 20 à 35 ans
- Agencements et aménagements, installations générales 5 à 10 ans
- Matériel de transport 3 à 8 ans
- Matériel informatique 3 à 5 ans

Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus et modifiés, si nécessaire, à chaque clôture annuelle.

3.7 | Stocks

Les stocks comprennent essentiellement des marchandises. Ils sont évalués au plus faible entre le coût et la valeur nette de réalisation. Le coût est calculé par référence à la méthode du Premier Entré, Premier Sorti, en incluant les coûts de transport et en déduisant les remises et ristournes fournisseurs. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé à la date de clôture, diminué des coûts estimés pour réaliser la vente, en tenant compte de leur obsolescence technique ou commerciale et des risques liés à leur faible rotation.

3.8 | Actifs financiers

3.8.1 | Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants incluent principalement les investissements dans les sociétés non consolidées et les autres participations, les dépôts de garantie effectués dans le cadre de l'activité, ainsi que les prêts.

Les participations dans les sociétés non consolidées et les autres participations sont évaluées à la juste valeur. Lorsque la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable, les investissements sont présentés à leur coût diminué d'une dépréciation si nécessaire. Les variations de juste valeur sont constatées dans les autres éléments du résultat global et transférées en résultat si les actifs concernés sont cédés ou si leur dépréciation devient définitive.

3.8.2 | Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction comprennent principalement des valeurs mobilières de placement et sont évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes correspondants sont reconnus en résultat.

3.8.3 | Créances clients et autres créances

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (voir note 3.10), diminué du montant des pertes de valeur.

Des pertes de valeur sont comptabilisées en résultat au titre des montants estimés irrécouvrables, lorsqu'il existe des indications objectives que l'actif a perdu de sa valeur. Les facteurs pris en compte pour identifier ces pertes de valeur potentielles sont principalement les difficultés financières avérées d'un débiteur ou les retards de paiement à partir de 30 jours.

3.8.4 | Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat. Cependant, lorsque les instruments dérivés répondent aux critères de la comptabilité de couverture, la comptabilisation du profit ou de la perte en résultant est effectuée en fonction de la nature de l'élément couvert (voir la méthode comptable décrite en note 3.8.5). Ils sont inscrits à l'actif ou au passif en fonction de leur juste valeur.

Estimation de la juste valeur

Niveau 1

La juste valeur des instruments financiers échangés sur des marchés actifs (tels que les dérivés et les placements échangés sur des marchés publics) est basée sur le prix de marché coté à la date de clôture. Le prix de marché coté utilisé pour les actifs financiers détenus par le Groupe est le prix vendeur ; le prix de marché coté approprié pour les dettes financières est le prix acheteur. Cette méthode d'évaluation est qualifiée de niveau 1 dans la hiérarchie définie par la norme IFRS 13.

Niveau 2

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs (par exemple les dérivés de gré à gré) est déterminée grâce à des techniques d'évaluation. Les hypothèses utilisées sont observables soit directement (c'est-à-dire telles que des prix) ou indirectement (c'est-à-dire déterminées à partir de prix). Cette méthode d'évaluation est qualifiée de niveau 2 dans la hiérarchie définie par la norme IFRS 13.

Le niveau utilisé pour évaluer la juste valeur d'un instrument financier est indiqué dans la synthèse des actifs financiers (note 16) et dans la synthèse des passifs financiers (note 25).

3.8.5 | Comptabilité de couverture

Couverture de flux de trésorerie

Lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné comme instrument de couverture des variations de flux de trésorerie d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une transaction future hautement probable, la part efficace du profit ou de la perte sur l'instrument financier dérivé est comptabilisée dans la réserve de couverture des flux de trésorerie incluse dans les autres éléments du résultat global.

Si la transaction future conduit ultérieurement à comptabiliser un actif non financier ou un passif non financier, le profit (la perte) cumulé(e) correspondant(e) est sorti(e) de la réserve de couverture des flux de trésorerie et inclus(e) dans le coût initial ou dans toute autre valeur comptable de l'actif ou du passif non financier. Si la transaction future conduit ultérieurement à comptabiliser un actif ou un passif financier, les profits et pertes associés, qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, sont repris dans le résultat de la ou des période(s) au cours desquelles l'actif ou le passif affecte le résultat (par exemple, lorsque le produit ou la charge d'intérêt est comptabilisé).

Pour les couvertures de flux de trésorerie autres que celles décrites dans le paragraphe précédent, les profits (pertes) associé(e)s cumulé(e)s sont sorti(e)s de la réserve de couverture des flux de trésorerie et inclus(e) dans le résultat de la ou des période(s) au cours desquelles la transaction future couverte affecte le résultat. La part inefficace du profit ou de la perte est comptabilisée immédiatement en résultat.

Lorsque le Groupe anticipe que la transaction couverte ne se réalisera pas, le profit (la perte) cumulé(e) latent(e), qui avait été comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global, est reclassé(e) immédiatement en résultat.

Couverture de juste valeur

La comptabilité de couverture de juste valeur est utilisée lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné en tant que couverture des variations de juste valeur d'un actif ou d'une dette figurant au bilan (ou d'un engagement ferme), dont la dette financière à taux fixe, comme par exemple les obligations indexées et les autres emprunts à taux fixe.

Les instruments de couverture sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les éléments couverts sont réévalués à leur juste valeur pour la part du risque couvert. Les ajustements de la valeur nette comptable de l'élément couvert correspondant sont comptabilisés en résultat.

Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger

La part du produit ou de la perte sur un instrument de couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger, qui est considérée comme une couverture efficace, est comptabilisée directement en autres éléments du résultat global. La part inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont reconnus dans le compte de résultat lorsque l'activité à l'étranger est cédée.

3.8.6 | Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs ne comprennent que les dettes dues aux fournisseurs de marchandises destinées à être revendues. Les dettes relatives aux fournisseurs de frais généraux sont classées en autres dettes.

3.8.7 | Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse et les dépôts à vue, ainsi que les placements très liquides dont le risque de variation de valeur n'est pas significatif et qui ont une échéance à court terme.

3.9 | Capital

Rachat d'instruments de capitaux propres

Lorsque la Société rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé en réduction des capitaux propres.

Dividendes

Les dividendes payés en numéraire sont comptabilisés en tant que dette au cours de la période où la distribution a été votée.

3.10 | Emprunts portant intérêt

Les emprunts portant intérêt sont reconnus, à l'origine, à leur juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables. Après la reconnaissance initiale, les emprunts portant intérêt sont évalués à leur coût amorti.

Taux d'intérêt effectif

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui permet d'actualiser les flux de trésorerie futurs jusqu'à leur échéance, de façon à obtenir la valeur nette de la dette à la date de reconnaissance initiale. Pour calculer le taux d'intérêt effectif d'une dette financière, les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir des échéances de remboursement contractuelles.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont les coûts marginaux directement attribuables à la mise en place d'une ligne de crédit. Ils incluent les honoraires et les commissions payés aux agents et aux conseils, ainsi que les taxes encaissées par les autorités de marché, les commissions de bourse et les droits d'enregistrement. En revanche, ils n'incluent ni les primes d'émission, ni l'allocation des frais administratifs internes et les frais de siège.

Concernant les dettes financières évaluées à leur coût amorti, les coûts de transaction sont inclus dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et, ainsi, sont amortis en résultat sur la durée de l'instrument.

3.11 | Avantages du personnel

3.11.1 | *Avantages du personnel à court terme*

Les avantages du personnel à court terme comprennent les salaires et rémunérations, les cotisations de sécurité sociale, les absences rémunérées, l'intéressement et les primes payables dans les douze mois suivant la fin de la clôture de l'exercice. Ils sont évalués sur une base non actualisée et sont comptabilisés dans le résultat opérationnel dès que le service est rendu. Un passif est comptabilisé pour le montant correspondant aux bonus et plans d'intéressement réglés en trésorerie, dès lors que le Groupe a une obligation légale ou implicite de payer ces rémunérations en raison de services rendus par les salariés et lorsque l'obligation peut être estimée de façon fiable.

3.11.2 | *Engagements de retraites et autres avantages à long terme*

Les engagements de retraites et avantages assimilés couvrent deux catégories d'avantages au personnel :

- les avantages postérieurs à l'emploi qui incluent notamment les indemnités de départ à la retraite, les compléments de retraite, ainsi que la couverture de certains frais médicaux pour les retraités ;
- les autres avantages à long terme (pendant la période d'activité) qui recouvrent principalement les médailles du travail.

Ces avantages se caractérisent de deux manières :

- les régimes à cotisations définies, qui ne sont pas porteurs d'engagement futur lorsque l'obligation juridique ou implicite de l'employeur est limitée au versement régulier de cotisations enregistrées en charges lorsqu'elles sont dues ;
- les régimes à prestations définies, par lesquels l'employeur garantit un niveau futur de prestations.

Engagements de retraite

L'obligation nette du Groupe au titre des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi, incluant les régimes de retraite, est calculée séparément pour chaque plan, en estimant le montant des avantages futurs auxquels les employés ont droit, au titre des services rendus dans la période en cours et dans les périodes passées. Ce montant est actualisé afin de calculer sa valeur actuelle. Le taux d'actualisation est le taux de rendement à la clôture des obligations de première catégorie, présentant une échéance similaire aux engagements du Groupe. Le calcul est réalisé périodiquement, par un actuair indépendant, à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées.

Le passif, enregistré au bilan au titre des régimes à prestations définies, représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des plans à prestations définies à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs dédiés.

Lorsque la valeur des actifs du plan excède le montant des engagements du Groupe, l'actif reconnu est limité à la valeur actualisée des remboursements futurs des fonds disponibles du régime ou des réductions de cotisations futures.

Lorsque les droits des employés augmentent (ou sont réduits), la part de l'augmentation (ou de la diminution), liée aux services passés rendus par les employés, est reconnue immédiatement en charge (produit) dans le compte de résultat. Le coût des services au titre de la période, ainsi que les coûts administratifs de gestion des fonds, sont présentés au compte de résultat en frais commerciaux et administratifs. Les charges et produits liés à l'actualisation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies nette des actifs du plan sont présentés en charges et produits financiers.

Les réévaluations de l'obligation au titre des régimes à prestations définies comprenant (i) les pertes et gains actuariels, (ii) le rendement réel des actifs incluant les dépenses administratives liées à la gestion des actifs et (iii) les variations de l'effet du plafonnement des actifs sont constatés dans les autres éléments du résultat global.

Autres avantages à long terme

Les avantages à long terme comprennent essentiellement les médailles du travail et les congés sabbatiques. L'obligation nette du Groupe au titre des avantages à long terme, autres que les avantages postérieurs à l'emploi, est égale à la valeur des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Le montant de l'obligation est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Ce montant est actualisé au taux fondé sur des obligations de première catégorie, dont les dates d'échéance sont proches de celles des engagements du Groupe prévalant à la date de clôture.

Les écarts actuariels sont reconnus immédiatement en résultat, dans les frais administratifs et commerciaux.

3.12 | Paiements fondés sur des actions

Les programmes d'attribution gratuite d'actions, qualifiés de transaction réglée en instruments de capitaux propres, permettent aux membres du personnel du Groupe de recevoir des actions de la société mère du Groupe. La juste valeur des actions attribuées est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des autres réserves sur la période durant laquelle le personnel acquiert les droits. La charge est déterminée en tenant compte d'une estimation du nombre d'instruments en fonction des conditions d'attribution.

La juste valeur des actions attribuées est évaluée à la date d'attribution en utilisant un modèle approprié en fonction des caractéristiques des plans.

3.13 | Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, lorsqu'elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Dès lors que l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux reflétant, d'une part, les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent par le marché et, d'autre part, les risques spécifiques à ce passif, le cas échéant.

Provisions pour restructuration

Une restructuration est un programme planifié et contrôlé par la Direction, qui modifie de façon significative, soit le champ d'activité de l'entité, soit la manière dont cette activité est gérée.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et a, soit commencé à exécuter le plan, soit rendu public le plan. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées. Les dépenses de restructuration sont comptabilisées en autres charges (voir note 3.15). Les coûts de restructuration comprennent principalement les charges de personnel (indemnités pour rupture de contrat de travail, préretraite, préavis non effectués), les fermetures d'établissements et les indemnités de rupture de contrats non résiliables.

Provisions pour contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat sont inférieurs aux coûts inévitables devant être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles.

Provisions pour litiges et contentieux

Les provisions pour litiges et contentieux comprennent les coûts estimés au titre des risques, litiges, contentieux et réclamations de la part de tiers, ainsi que l'effet probable des garanties données par le Groupe dans le cadre de cession d'immobilisations ou de filiales.

Ces provisions incluent également les charges relatives aux contentieux de nature sociale et fiscale. Le montant des redressements notifiés (ou en cours de notification) par l'administration compétente ne fait pas l'objet d'une provision s'il existe une probabilité satisfaisante de faire valoir le bien-fondé de la position du Groupe dans le contentieux en cours l'opposant à l'administration compétente.

La part des redressements non contestés est enregistrée en dettes, dès que le montant peut être chiffré de manière fiable.

3.14 | Chiffre d'affaires

Les produits résultant des ventes de biens sont présentés en chiffre d'affaires dans le compte de résultat. Le chiffre d'affaires est reconnu lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur, ce qui est généralement le cas lorsque la livraison ou l'expédition a eu lieu.

Les produits sont comptabilisés après déduction des rabais, remises et ristournes accordés aux clients.

Le Groupe est amené à réaliser des ventes directes (par opposition à des ventes sur stocks) pour lesquelles le produit est expédié directement du fournisseur au client, sans transfert physique dans l'entrepôt du Groupe. Le Groupe intervient en tant qu'opérateur principal dans ces transactions et les reconnaît pour leur montant brut dans ses ventes.

3.15 | Autres produits et autres charges

Les autres produits et autres charges opérationnels comprennent, quel que soit leur montant, les gains et pertes sur cessions d'actifs, les dépréciations d'actifs, les charges de restructuration et d'intégration des entreprises acquises, les coûts de cessation d'activité, les frais connexes des acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises ainsi que d'autres éléments significatifs tels que les litiges. Ces éléments sont présentés séparément dans le compte de résultat, afin de permettre l'évaluation de la performance commerciale des secteurs opérationnels par la Direction Générale de Rexel, agissant en tant que principal décideur opérationnel au sens de la norme IFRS 8 « Secteurs Opérationnels ».

3.16 | Charges financières nettes

Les charges financières nettes comprennent les intérêts à payer sur les emprunts qui sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les dividendes sur les actions préférentielles remboursables, les intérêts à recevoir sur les placements, les produits provenant des autres dividendes, les profits et pertes de change et les produits et charges sur les instruments de couverture qui sont comptabilisés dans le compte de résultat (voir note 3.8.5).

Les produits correspondant à des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits provenant des dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultat soit dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements, soit, dans le cas des titres cotés, à la date de détachement du coupon. La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

3.17 | Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt exigible et la charge (ou produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont constatés directement en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé respectivement en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant d'une part les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasiment adoptés à la date de clôture et d'autre part tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : (i) le *goodwill* non déductible fiscalement, (ii) les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dès lors qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible, ainsi que (iii) la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction, qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur les hypothèses retenues par le Groupe pour recouvrer la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables suffisants pour le recouvrer. Il est réduit dès lors qu'il devient improbable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible, en constatant une provision pour dépréciation de cet actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de régler les actifs et passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net.

Le calcul de l'impôt sur le résultat de l'exercice est expliqué dans la note 10.

3.18 | Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les secteurs opérationnels sont déterminés sur la base de l'information mise à la disposition de la direction pour analyser les résultats de l'activité du Groupe. La structure de cette information est organisée par zone géographique en accord avec l'organisation interne du Groupe.

Sur ces bases, les secteurs opérationnels sont les suivants :

- l'Europe ;
- l'Amérique du Nord ;
- la zone Asie-Pacifique.

A la suite de la cession des activités de l'Amérique latine le 15 septembre 2015, le secteur opérationnel « Amérique latine » n'est plus présenté et apparaît en « activités abandonnées » en 2015 (voir note 11).

Le *reporting* financier du Groupe est revu mensuellement par la Direction Générale agissant en tant que principal décideur opérationnel.

3.19 | Résultats par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et un résultat par action dilué pour ses actions ordinaires.

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action dilué est déterminé en retraitant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent les options sur actions et les actions attribuées gratuitement aux membres du personnel.

4. | REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

4.1 | Acquisitions de 2016

Le 4 janvier 2016, Rexel a acquis la société Sofinther, un distributeur français spécialisé dans les équipements thermiques, de chauffage et de régulation réalisant un chiffre d'affaires annuel de 116 millions d'euros. Le Groupe a acquis 100% des actions pour un prix de 81,6 millions d'euros. Au titre de l'allocation du prix d'acquisition, le Groupe a reconnu un actif incorporel au titre des relations clients d'un montant de 23,4 millions d'euros avec une durée d'utilité de 8 ans. Après affectation de ce montant, le *goodwill* s'établit à 31,8 millions d'euros. Sofinther est consolidée à compter de sa date d'acquisition.

Par ailleurs, le Groupe a procédé au cours du premier trimestre 2016 aux acquisitions suivantes non significatives à l'échelle du Groupe :

- Cordia, un distributeur français spécialisé dans les équipements de prévention contre l'incendie et les services associés ;
- Brohl & Appell, un distributeur américain spécialisé dans les automatismes industriels.

4.2 | Allocation du prix d'acquisition

Le tableau ci-dessous présente l'allocation du prix d'acquisition relative aux actifs identifiables acquis et aux passifs assumés des sociétés acquises en 2016.

Actifs nets acquis et contrepartie transférée			
<i>(en millions d'euros)</i>	Sofinther	Autres	Total
Relations clients	23,4	-	23,4
Autres immobilisations.....	2,9	0,8	3,7
Autres actifs non courants.....	1,6	0,0	1,6
Actifs courants.....	54,3	10,1	64,4
Dette financière nette	8,4	2,9	11,4
Autres passifs non courants.....	(9,1)	(0,2)	(9,3)
Passifs courants.....	<u>(31,7)</u>	<u>(3,8)</u>	<u>(35,4)</u>
Actifs nets acquis hors goodwill acquis	49,8	9,9	59,7
Goodwill acquis	<u>31,8</u>	<u>12,9</u>	<u>44,6</u>
Contrepartie transférée	81,6	22,8	104,4
Trésorerie acquise.....	<u>(11,8)</u>	<u>(3,9)</u>	<u>(15,7)</u>
Trésorerie nette décaissée au titre des acquisitions 2016.....	69,8	18,8	88,6
Décaissement au titre d'entités acquises dans les années antérieures ⁽¹⁾	-	5,3	5,3
Trésorerie nette décaissée au cours de la période	69,8	24,2	94,0

⁽¹⁾ converti au taux de change du jour de l'acquisition

Le montant des frais connexes à ces acquisitions s'est élevé à 0,9 million d'euros dont 0,4 million d'euros a été encouru en 2016. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la contribution des sociétés acquises au chiffre d'affaires et au résultat opérationnel du Groupe en 2016 s'est élevée respectivement à 155,8 millions d'euros et 8,8 millions d'euros.

4.3 | Acquisitions de 2015

Le Groupe avait procédé au cours de l'année 2015 aux acquisitions suivantes :

- le 26 février 2015, acquisition de 60% du capital de la société Shanghai Maxqueen Industry Development Co. Ltd, basée en Chine ;
- le 1^{er} juin 2015, acquisition de la société Electro-Industrie en Acoustiek basée en Belgique ;
- le 15 juillet 2015, acquisition des actifs et de l'activité de la société Al Mousa for Industrial Projects Co Ltd, basée en Arabie Saoudite ;
- le 1^{er} septembre 2015, acquisition de 60% du capital de la société Zhonghao (Shanghai) Technology Co. Ltd, basée en Chine.

Ces acquisitions n'étaient pas significatives, à l'échelle du Groupe, rapportées au total des actifs, au chiffre d'affaires et au résultat opérationnel.

4.4 | Acquisition d'intérêts ne conférant pas le contrôle

En 2015, le Groupe a exercé son option d'achat et a acquis, pour un montant de 4,1 millions d'euros, 35% du capital de la société Rexel-Hualian Electric Equipment Commercial Co., Ltd, basée en Chine. Le Groupe possède désormais 100% du capital de cette société. Le Groupe a également décaissé un montant de 6,1 millions d'euros pour acquérir le solde des intérêts ne conférant pas le contrôle dans les sociétés Huazhang Electric Automation et Beijing Zhongheng Hengxin Automation Equipment Co. Ltd, selon un contrat d'acquisition daté de 2014.

5. | INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs opérationnels présentés sont l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie-Pacifique.

Informations par secteur géographique pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

2016 (en millions d'euros)	Europe	Amérique du Nord	Asie- Pacifique	Total des secteurs opérationnels	Holdings et autres éléments de réconciliation	Total consolidé
Exercice clos le 31 décembre						
Chiffre d'affaires hors groupe.....	7 168,5	4 689,1	1 304,6	13 162,2	(0,1)	13 162,1
EBITA ⁽¹⁾	386,9	165,6	14,3	566,8	(27,2)	539,6
Dépréciation du goodwill	(4,7)	-	(42,1)	(46,8)	-	(46,8)
Au 31 décembre						
Besoin en fonds de roulement	613,3	645,6	146,1	1 405,0	(18,6)	1 386,4
Goodwill	2 547,0	1 535,4	217,9	4 300,2	-	4 300,2
2015 (en millions d'euros)	Europe ⁽²⁾	Amérique du Nord	Asie- Pacifique	Total des secteurs opérationnels	Holdings et autres éléments de réconciliation ⁽²⁾	Total consolidé
Exercice clos le 31 décembre						
Chiffre d'affaires hors groupe.....	7 289,3	4 898,1	1 350,3	13 537,6	-	13 537,6
EBITA ⁽¹⁾	413,7	188,3	10,4	612,4	(39,5)	573,0
Dépréciation du goodwill	(43,8)	-	(50,5)	(94,3)	-	(94,3)
Au 31 décembre						
Besoin en fonds de roulement	572,5	588,1	175,3	1 335,9	(22,1)	1 313,8
Goodwill	2 543,7	1 465,4	257,6	4 266,6	-	4 266,6

(1) L'EBITA est défini comme le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises et avant autres produits & autres charges.

(2) Après reclassement de Rexel Holding Nederlands BV du secteur « Holdings » au secteur « Europe »

La réconciliation de l'EBITA avec le résultat net avant impôt du Groupe est présentée dans le tableau suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
EBITA - Activités poursuivies	539,6	573,0
Amortissement des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises.....	(18,7)	(17,0)
Autres produits et autres charges	(124,0)	(176,5)
Charges financières (nettes)	(146,3)	(210,0)
Résultat net avant impôt - Activités poursuivies	250,7	169,4

La réconciliation du total des actifs et passifs alloués avec le total des actifs du Groupe est présentée dans le tableau suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2016	2015
Besoin en fonds de roulement	1 386,4	1 313,8
Goodwill	4 300,2	4 266,6
Total des actifs et passifs alloués	5 686,6	5 580,4
Passifs inclus dans le besoin en fonds de roulement	2 868,5	2 842,7
Intérêts courus à recevoir	0,9	0,7
Autres actifs non courants	1 433,6	1 430,5
Actifs d'impôt différé	128,4	159,0
Créances d'impôt courant	23,5	47,6
Actifs destinés à être cédés	0,3	53,8
Instruments dérivés	0,4	2,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	619,3	804,8
Total des actifs du Groupe	10 761,6	10 922,1

6. | FRAIS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Charges de personnel	1 609,5	1 612,7
Charges d'occupation des locaux	268,5	272,3
Autres charges externes	623,3	638,6
Amortissements	97,1	90,7
Amortissements des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises	18,7	17,0
Créances irrécouvrables	34,7	35,3
Total des frais administratifs et commerciaux	2 651,8	2 666,6

7. | CHARGES DE PERSONNEL

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Salaires et charges sociales	1 530,9	1 543,9
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	10,5	10,5
Charges de retraite - régime à prestations définies	7,9	6,1
Autres charges de personnel	60,2	52,2
Total charges de personnel	1 609,5	1 612,7

Le tableau suivant présente l'effectif moyen par zone géographique :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Europe	15 910	15 893
Amérique du Nord	7 986	8 401
Asie - Pacifique	3 232	3 281
Total des secteurs opérationnels	27 128	27 575
Holdings et entités cédées	422	758
Effectif moyen du Groupe	27 550	28 333

8. | AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES

	Exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
<i>(en millions d'euros)</i>		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles	1,8	0,5
Reprise de dépréciation d'immobilisations	1,2	0,2
Reprise de provisions non utilisées	1,5	4,1
Gains sur compléments de prix	0,3	0,1
Autres produits opérationnels	0,8	0,2
Total des autres produits	5,6	5,1
Charges de restructuration (1)	(59,3)	(58,7)
Moins-values de cession d'immobilisations (2)	(5,1)	(1,8)
Dépréciation du <i>goodwill</i> (3)	(46,8)	(84,4)
Dépréciation d'autres actifs (4)	(6,4)	(1,3)
Dépréciation des actifs destinés à être cédés de la Pologne, de la Slovaquie et des Pays Baltes (5)	-	(27,1)
Frais connexes aux acquisitions dans le cadre des regroupements d'entreprises	(1,0)	(2,5)
Pertes sur compléments de prix	(2,5)	-
Litiges	(6,6)	(2,0)
Autres charges opérationnelles	(1,9)	(3,9)
Total des autres charges	(129,5)	(181,7)

- (1) Relatives essentiellement à l'optimisation du réseau d'agences et de la logistique (notamment aux Etats-Unis, en Allemagne), aux programmes de transformation des activités opérationnelles (notamment au Royaume-Uni, en Espagne), à la réorganisation des services support (notamment au Royaume-Uni, en Chine, au siège) et aux départs de personnel au sein de la direction du Groupe (€14,1 millions d'euros).
- (2) En 2016, inclut la perte de 3,2 millions d'euros relative à la cession des activités en Slovaquie, Pologne et aux Pays Baltes au groupe Würth intervenue le 28 avril 2016 pour un prix de 10,0 millions d'euros en valeur d'entreprise (avant ajustements du besoin en fonds de roulement).
- (3) Dont 38,3 millions d'euros au titre de la Chine, 3,8 millions d'euros au titre de l'Asie du Sud-Est et 4,7 millions d'euros au titre de la Slovaquie (84,4 millions d'euros en 2015, dont 50,5 millions d'euros au titre de l'Australie et 33,9 millions d'euros au titre des Pays-Bas). (voir note 12.1)
- (4) Arrêt de l'exploitation d'une marque propre au Royaume-Uni
- (5) Dépréciation des actifs cédés en 2016 relatifs aux activités en Pologne, Slovaquie et dans les Pays Baltes. Le groupe d'actifs destinés à être cédés avait fait l'objet d'une dépréciation de 27,1 millions d'euros pour ajuster la valeur nette comptable à la valeur de réalisation diminuée des coûts de cession (voir note 14).

9. | CHARGES FINANCIÈRES NETTES

	Exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
(en millions d'euros)		
Produits d'intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie ...	0,4	0,4
Produits d'intérêts sur les créances et prêts	1,6	1,4
Total des produits financiers	2,0	1,8
Charges d'intérêt sur la dette (comptabilisée au coût amorti)	(110,0)	(132,0)
Produit (charge) d'intérêt sur les dérivés de taux d'intérêt	0,2	5,8
Reclassement en résultat des gains et pertes sur instruments dérivés précédemment différés en autres éléments du résultat global	-	(0,0)
Variation de juste valeur des instruments dérivés de taux par le résultat	5,5	3,3
Coût de l'endettement financier	(104,3)	(122,9)
Frais financiers liés aux opérations de remboursement	(16,3) ⁽¹⁾	(52,5) ⁽²⁾
Gain / (perte) de change	4,4	(4,8)
Variation de juste valeur des instruments dérivés de change par le résultat ...	(2,8)	(0,7)
Résultat de change net	1,6	(5,4)
Charge nette sur engagements au titre des avantages du personnel .	(10,6)	(12,0)
Charges financières diverses	(18,7)	(19,0)
Autres charges financières	(27,7)	(36,4)
Charges financières nettes	(146,3)	(210,0)

(1) Relatifs (i) au remboursement anticipé des obligations de 650 millions d'euros à échéance 2020 pour un montant de 10,0 millions d'euros et (ii) au remboursement partiel à hauteur de 170 millions de dollars américains des obligations initialement émises pour 500 millions de dollars américains à échéance 2020 pour un montant de 6,3 millions d'euros (voir note 23.1.2)

(2) Frais financiers liés au remboursement anticipé des obligations de 500 millions d'euros remboursables en 2018 et de 500 millions de dollars américains remboursables en 2019

10. | IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Au 1^{er} janvier 2005, Rexel et ses filiales françaises ont constitué un groupe d'intégration fiscale. Rexel utilise également les possibilités de consolidation fiscale dans les pays où de tels régimes existent.

10.1 | Charge d'impôt

	Exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
(en millions d'euros)		
Impôt courant	(82,9)	(55,8)
Impôt différé	(31,9)	(23,2)
Ajustements d'impôt relatifs aux exercices antérieurs	(1,6)	(5,4)
Charge d'impôt totale	(116,4)	(84,4)

10.2 | Actifs et passifs d'impôt différé

La variation des actifs / (passifs) d'impôt différé nets au bilan se présente ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015
Impôt différé net à l'ouverture de l'exercice	(52,1)	(21,7)
Impôt différé par résultat.....	(29,8)	(26,1)
Autres éléments du résultat global	(10,1)	8,6
Variations de périmètre	(7,1)	(2,1)
Ecart de conversion	(12,4)	(11,1)
Autres variations	(0,2)	0,3
Impôt différé net à la clôture de l'exercice	(111,6)	(52,1)

Les actifs / (passifs) d'impôt différé proviennent des postes suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2016	2015
Immobilisations incorporelles	(385,4)	(377,4)
Immobilisations corporelles	(2,1)	(4,9)
Actifs financiers	24,8	24,0
Créances clients	14,2	13,1
Stocks	22,2	20,0
Avantages du personnel	95,0	100,9
Provisions pour risques et charges	11,4	13,7
Coûts de transaction sur la dette	(4,9)	(7,0)
Autres postes	3,7	11,3
Déficits fiscaux	264,6	309,8
Impôt différé avant dépréciation	43,8	103,5
Dépréciation des actifs d'impôt différé	(155,4)	(155,6)
Actifs (passifs) nets d'impôt différé	(111,6)	(52,1)
dont actifs d'impôt différé	128,4	159,0
dont passifs d'impôt différé	(240,0)	(211,2)

La dépréciation des actifs d'impôt différé à hauteur de 155,4 millions d'euros au 31 décembre 2016 (155,6 millions d'euros au 31 décembre 2015) résulte de l'analyse du caractère recouvrable des actifs d'impôt différé de chaque entité fiscale, qui repose sur les résultats taxables prévisionnels des 5 prochains exercices et sur l'analyse des risques liés aux redressements fiscaux notifiés et contestés par le Groupe. Au 31 décembre 2016, les déficits fiscaux reportables qui ne seront pas utilisés dans les 5 ans et ayant fait l'objet d'une dépréciation concernent principalement ceux encourus au Royaume-Uni, en Espagne, en France et en Allemagne. La date d'expiration des déficits reportables est présentée dans le tableau ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2016	2015
Un an.....	-	-
Deux ans.....	-	0,8
Trois ans.....	1,5	1,0
Quatre ans.....	1,1	1,3
Cinq ans.....	4,1	0,9
Plus de cinq ans.....	494,4	453,8
Total des déficits fiscaux soumis à dépréciation	501,1	457,8

10.3 | Analyse du taux effectif d'impôt

	Exercice clos le 31 décembre				
	2016		2015		
(en millions d'euros)					
Résultat avant impôt et avant quote-part de résultat dans les entreprises associées	250,7		169,4		
Taux d'impôt légal en France		34,4%		38,0%	
Impôt sur le résultat calculé sur la base du taux légal.....	(86,3)		(64,4)		
Différences entre le taux français et les taux étrangers	9,1	(3,6%)	19,0	(11,2%)	
Variations de taux d'impôt	(1)	7,4	(3,0%)	(3,9)	2,3%
(Déficits fiscaux et crédits d'impôt non reconnus), déficits fiscaux antérieurs reconnus	(2)	(14,8)	5,9%	(3,7)	2,2%
(Charges non déductibles), produits non imposables.....	(3)	(21,1)	8,4%	(33,5)	19,8%
Autres	(4)	(10,6)	4,2%	2,1	(1,2%)
Charge d'impôt de l'exercice		(116,4)	46,4%	(84,4)	49,8%

- (1) Dont un gain de 7,1 millions d'euros provenant de la baisse du taux d'impôt en France de 34,4% à 28,9% applicable en 2020.
- (2) Incluant un déficit reportable non reconnu en Chine pour un montant de 7,7 millions d'euros en 2016.
- (3) Comprenant l'effet d'impôt lié à la non déductibilité de la dépréciation du *goodwill* pour un montant de 9,8 millions d'euros (23,7 millions d'euros en 2015).
- (4) Comprenant la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) nette d'impôt pour un montant de 6,8 millions d'euros (6,0 millions d'euros en 2015).

11. | OPÉRATIONS ABANDONNÉES

Le 15 septembre 2015, le Groupe a cédé ses activités en Amérique latine à Sonepar pour un montant de 17,2 millions d'euros (18,6 millions de dollars américains). Cette opération s'est traduite par une perte de cession de 60,0 millions d'euros, incluse dans le « Résultat des activités abandonnées » se soldant par une perte globale de 69,3 millions d'euros.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le prix de cession encaissé de 16,7 millions d'euros, a été minoré de la trésorerie cédée pour un montant de 5,1 millions d'euros, représentant un montant net reçu de 11,6 millions d'euros. Cette cession n'a pas eu d'impact fiscal significatif.

Le compte de résultat du secteur opérationnel « Amérique latine » se présentait ainsi en 2015 :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	
(en millions d'euros)		
Chiffre d'affaires		169,7
Coût des ventes		(134,4)
Marge brute		35,3
Frais administratifs et commerciaux		(37,0)
Résultat opérationnel avant autres produits et charges		(1,7)
Autres produits et charges		(62,5)
Résultat opérationnel		(64,2)
Charges financières (nettes)		(7,0)
Résultat net avant impôt		(71,2)
Impôt sur le résultat		2,0
Résultat net des activités abandonnées		(69,3)
Résultat net par action :		
Résultat de base par action (en euros)		(0,23)
Résultat dilué par action (en euros)		(0,23)

Frais administratifs et commerciaux

	Exercice clos le 31 décembre
<i>(en millions d'euros)</i>	2015
Charges de personnel	20,6
Charges d'occupation des locaux	4,6
Autres charges externes	8,7
Amortissements	1,3
Amortissements des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises	0,4
Créances irrécouvrables	1,4
Total des frais administratifs et commerciaux	37,0

Autres produits et autres charges

	Exercice clos le 31 décembre
<i>(en millions d'euros)</i>	2015
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles	-
Autres produits opérationnels	0,1
Total des autres produits	0,1
Charges de restructuration	(0,7)
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles	(25,1)
Dépréciation du <i>goodwill</i> et d'autres actifs incorporels	(15,8)
Dépréciation des actifs corporels	(14,0)
Autres dépenses	(6,9)
Total des autres charges	(62,6)
Autres produits et charges	(62,5)

12. | ACTIFS NON COURANTS

12.1 | Goodwill et immobilisations incorporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Partenariats stratégiques	Réseaux de distribution	Logiciels et autres	Total immobilisations incorporelles	Goodwill
Valeurs brutes au 1^{er} janvier 2015	185,6	663,1	602,5	1 451,3	4 612,4
Variations de périmètre	-	-	(7,3)	(7,3)	(29,7)
Acquisitions	-	-	52,6	52,6	-
Cessions	-	-	(2,1)	(2,1)	-
Ecarts de conversion	-	18,4	25,1	43,5	100,1
Autres variations	-	-	(6,8)	(6,8)	(26,5)
Valeurs brutes au 31 décembre 2015	185,6	681,6	664,0	1 531,2	4 656,3
Variations de périmètre	-	-	18,1	18,1	44,6
Acquisitions	-	-	46,6	46,6	-
Cessions	-	-	(17,9)	(17,9)	(26,3)
Ecarts de conversion	-	1,0	(2,0)	(1,0)	40,1
Autres variations	-	-	8,5	8,5	26,3
Valeurs brutes au 31 décembre 2016	185,6	682,6	717,3	1 585,5	4 741,1
Amortissements et dépréciations au 1^{er} janvier 2015	-	(5,8)	(361,4)	(367,2)	(368,5)
Variations de périmètre	-	-	7,3	7,3	46,9
Dotations aux amortissements	-	-	(50,8)	(50,8)	-
Dépréciations	-	-	(6,7)	(6,7)	(105,7)
Reprises d'amortissements	-	-	1,9	1,9	-
Ecarts de conversion	-	-	(14,0)	(14,0)	11,1
Autres variations	-	-	6,2	6,2	26,5
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2015	-	(5,8)	(417,4)	(423,2)	(389,7)
Variations de périmètre	-	-	5,5	5,5	-
Dotations aux amortissements	-	-	(58,5)	(58,5)	-
Dépréciations	-	-	-	-	(46,8)
Mises au rebut ⁽¹⁾	-	-	(6,4)	(6,4)	-
Reprises d'amortissements	-	-	17,1	17,1	26,3
Ecarts de conversion	-	-	(4,2)	(4,2)	(4,3)
Autres variations	-	-	(6,3)	(6,3)	(26,3)
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2016	-	(5,8)	(470,3)	(476,1)	(440,8)
Valeurs nettes au 1^{er} janvier 2015	185,6	657,3	241,2	1 084,1	4 243,9
Valeurs nettes au 31 décembre 2015	185,6	675,8	246,6	1 108,0	4 266,6
Valeurs nettes au 31 décembre 2016	185,6	676,8	247,1	1 109,5	4 300,2

(1) Liée à l'arrêt d'exploitation d'une marque propre au Royaume-Uni

Partenariats stratégiques

Les partenariats stratégiques, acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, résultent de droits contractuels. Ils sont évalués sur la base d'un modèle de flux de trésorerie actualisés.

Réseaux de distribution

Les réseaux de distribution sont considérés comme des actifs séparables dans la mesure où ils pourraient être franchisés. Ils correspondent à la valeur apportée aux agences par leur appartenance à un réseau, notamment à travers les enseignes et les catalogues. Ils sont évalués en utilisant un taux de redevance applicable à des contrats de franchise et en tenant compte de leur rentabilité. Le taux de redevance est compris dans une fourchette de 0,4% à 1,0% des ventes, selon les pays.

Les partenariats stratégiques et les réseaux de distribution ont une durée de vie indéfinie, s'il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce qu'ils génèrent des entrées nettes de trésorerie pour le Groupe. Ils ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an et chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur.

Logiciels et autres immobilisations incorporelles

Ce poste comprend la valeur nette comptable des logiciels pour un montant de 129,5 millions d'euros au 31 décembre 2016 (127,8 millions d'euros au 31 décembre 2015) et celle des relations clients pour un montant de 67,2 millions d'euros au 31 décembre 2016 (51,9 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Des relations clients sont reconnues lorsqu'une entité acquise bénéficie de relations contractuelles avec des clients clés. Elles sont évaluées en utilisant la méthode du surprofit et sont amorties sur leur durée de vie en fonction de leur attrition constatée sur une base historique, comprise entre 5 et 15 ans.

Goodwill

Le *goodwill* acquis lors d'un regroupement d'entreprises représente un paiement en prévision d'avantages économiques futurs générés par des actifs qui ne peuvent être identifiés individuellement et comptabilisés séparément, tels que les parts de marché, la valeur du capital humain, la capacité à développer des actifs existants et les synergies attendues de l'acquisition. Dans le secteur de la distribution professionnelle, ces synergies recouvrent en particulier celles attendues en termes d'achats, de logistique, de réseau et de gestion administrative. Le *goodwill* fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an.

Le tableau suivant présente l'allocation du *goodwill* et des actifs incorporels à durée de vie indéfinie par unités génératrices de trésorerie :

(en millions d'euros)

		31 décembre 2016			31 décembre 2015		
		Goodwill	Immobilisations	Total	Goodwill	Immobilisations	Total
		incorporelles			incorporelles		
UGT	Secteur géographique						
Etats-Unis	Amérique du Nord	1 056,2	162,6	1 218,8	1 015,6	157,4	1 173,0
France	Europe	1 047,7	169,4	1 217,1	1 010,1	169,4	1 179,5
Canada	Amérique du Nord	479,2	71,4	550,6	449,8	67,0	516,8
Suisse	Europe	279,1	39,2	318,3	276,7	38,9	315,5
Royaume-Uni	Europe	202,0	59,8	261,8	235,7	69,7	305,4
Suède	Europe	193,8	19,7	213,5	201,4	20,5	221,9
Allemagne	Europe	184,4	51,7	236,1	184,4	51,7	236,1
Norvège	Europe	171,1	13,6	184,7	161,9	12,9	174,8
Australie	Asie-Pacifique	124,8	26,6	151,4	122,3	26,0	148,3
Autriche	Europe	88,5	13,0	101,5	88,5	13,0	101,5
Belgique	Europe	76,4	-	76,4	76,4	-	76,4
Autres		397,0	235,4	632,4	444,0	234,8	678,8
	Total	4 300,2	862,4	5 162,6	4 266,6	861,4	5 128,0

Test de dépréciation du goodwill

Le Groupe réalise des tests de dépréciation du *goodwill* au niveau du pays, qui représente, pour une entité, le niveau le plus fin de suivi des opérations sont gérées par la direction, afin d'apprécier le retour sur investissement.

Principales hypothèses retenues pour la détermination de la valeur d'utilité

La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie est déterminée sur la base de la valeur d'utilité, dont le calcul repose sur les flux de trésorerie issus du plan stratégique à 4 ans établi en juin 2016 et mis à jour lors du processus budgétaire en novembre 2016. Les flux de trésorerie sont extrapolés sur une période supplémentaire d'une année et prennent en compte une valeur terminale. Un taux de croissance à l'infini a été utilisé pour le calcul de la valeur terminale. Par ailleurs, les flux de trésorerie sont actualisés à un taux représentant le coût moyen pondéré du capital après impôt pour chaque pays. Le risque spécifique à chaque unité génératrice de trésorerie est pris en compte à travers le taux d'intérêt de la dette souveraine de chaque pays et le coefficient bêta. Le coût moyen pondéré du capital représente la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs, non déjà retenus dans les projections de flux de trésorerie, en prenant en considération la structure financière et des conditions de financement d'un acteur standard du marché.

Le calcul de la valeur d'utilité est particulièrement sensible aux hypothèses du taux d'EBITA retenu dans la valeur terminale, du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini :

- Taux d'EBITA

Le taux d'EBITA retenu dans la valeur terminale est déterminé pays par pays en fonction des performances passées et attendues, de la part de marché de Rexel, des caractéristiques du marché local, ainsi que par référence à des unités génératrices de trésorerie du Groupe ayant un profil identique.

- Taux d'actualisation et taux de croissance à l'infini

Les taux d'actualisation après impôt et les taux de croissance à l'infini utilisés pour évaluer la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie sont les suivants :

	2016			2015		
	Taux d'actualisation (WACC)	Taux de croissance à l'infini	WACC - taux de croissance à l'infini	Taux d'actualisation (WACC)	Taux de croissance à l'infini	WACC - taux de croissance à l'infini
Etats-Unis	7,8%	1,8%	6,0%	8,0%	2,0%	6,0%
France	7,5%	1,8%	5,7%	7,5%	2,0%	5,5%
Canada	7,3%	1,8%	5,5%	8,0%	2,0%	6,0%
Suisse	6,3%	0,8%	5,5%	6,3%	2,0%	4,3%
Royaume-Uni	7,5%	1,8%	5,7%	7,8%	2,0%	5,8%
Suède	7,3%	1,8%	5,5%	7,3%	2,0%	5,3%
Allemagne	7,0%	1,8%	5,2%	7,2%	2,0%	5,2%
Norvège	7,8%	1,8%	6,0%	7,9%	2,0%	5,9%
Australie	9,5%	2,5%	7,0%	9,5%	2,5%	7,0%
Autriche	7,3%	1,8%	5,5%	7,7%	2,0%	5,7%
Belgique	7,3%	1,8%	5,5%	7,5%	2,0%	5,5%
Autres	6,0% à 15,8%	1,0% à 5,0%	5,0% à 10,8%	5,6% à 14,7%	3,0% à 5,2%	2,6% à 9,5%

Dépréciation

Les résultats des tests de dépréciation ont conduit à constater en 2016 une dépréciation d'un montant de 46,8 millions d'euros qui a été allouée aux *goodwill* de :

- la Chine pour 38,3 millions d'euros en raison de la détérioration des perspectives du marché industriel, réduisant sa valeur résiduelle à 15,8 millions d'euros ;
- la Slovaquie pour 4,7 millions d'euros (conduisant à une dépréciation totale) consécutivement à la faiblesse du marché de la construction et à l'absence de projets d'infrastructure ;
- l'Asie du Sud-Est pour 3,8 millions d'euros reflétant un niveau d'investissements dans l'industrie pétrolière en décroissance, réduisant sa valeur résiduelle à 38,4 millions d'euros.

En 2015, une dépréciation avait été constatée pour un montant de 84,4 millions d'euros et allouée au *goodwill* de l'Australie pour 50,5 millions d'euros et des Pays-Bas pour 33,9 millions d'euros.

Analyse de sensibilité

Le tableau suivant présente l'effet sur la charge de dépréciation du *goodwill* d'une variation de 50 points de base du taux d'EBITA, du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini :

	Goodwill et immobilisations incorporelles nettes à durée de vie indéfinie	EBITA (-50 pt de %)	Taux d'actualisation (+ 50 pt de %)	Croissance à l'infini (-50 pt de %)
Etats-Unis	1 218,8	(129,7)	(101,6)	(48,0)
France	1 217,1	-	-	-
Canada	550,6	(17,4)	(22,4)	(5,2)
Suisse	318,3	-	-	-
Royaume-Uni	261,8	-	-	-
Suède	213,5	-	-	-
Allemagne	236,1	-	-	-
Norvège	184,7	-	-	-
Australie	151,4	(17,8)	(15,8)	(9,7)
Autriche	101,5	-	-	-
Belgique	76,4	-	-	-
Autres	632,4	(33,8)	(16,6)	(8,5)
Total	5 162,6	(198,7)	(156,4)	(71,4)

12.2 | Immobilisations corporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains et constructions	Matériels et outillages	Autres actifs corporels	Total immobilisations corporelles
Valeurs brutes au 1er janvier 2015	264,5	663,0	36,8	964,4
Variations de périmètre	-	(10,6)	0,1	(10,5)
Acquisitions	9,6	53,9	5,4	68,9
Cessions	(3,8)	(37,2)	(2,1)	(43,2)
Ecart de conversion	8,0	10,3	1,0	19,3
Autres variations	(7,4)	(1,7)	(10,2)	(19,2)
Valeurs brutes au 31 décembre 2015	270,9	677,8	31,0	979,7
Variations de périmètre	(7,2)	1,0	(0,5)	(6,8)
Acquisitions	7,2	58,9	3,2	69,2
Cessions	(36,2)	(58,8)	(1,3)	(96,4)
Ecart de conversion	(6,6)	5,7	0,2	(0,7)
Autres variations	9,6	(2,3)	(1,8)	5,5
Valeurs brutes au 31 décembre 2016	237,6	682,3	30,7	950,6
Amortissements et dépréciations au 1er janvier 2015	(144,4)	(513,0)	(19,8)	(677,3)
Variations de périmètre	-	6,4	5,0	11,4
Dotations aux amortissements	(10,5)	(45,9)	(2,2)	(58,6)
Dépréciations	(4,3)	(1,0)	(6,8)	(12,1)
Reprises d'amortissements	1,9	34,4	0,9	37,2
Ecart de conversion	(3,4)	(8,5)	0,8	(11,1)
Autres variations	7,8	7,5	4,1	19,4
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2015	(153,0)	(520,0)	(18,0)	(691,0)
Variations de périmètre	7,3	2,5	0,7	10,5
Dotations aux amortissements	(9,2)	(45,9)	(2,3)	(57,3)
Dépréciations	-	-	-	-
Reprises d'amortissements	19,7	55,3	1,0	76,0
Ecart de conversion	3,3	(4,5)	(0,0)	(1,3)
Autres variations	(6,9)	2,6	(0,8)	(5,0)
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2016	(138,8)	(510,0)	(19,4)	(668,2)
Valeurs nettes au 1er janvier 2015	120,1	150,0	17,0	287,1
Valeurs nettes au 31 décembre 2015	117,9	157,8	13,0	288,7
Valeurs nettes au 31 décembre 2016	98,8	172,3	11,3	282,4

Les acquisitions de l'exercice 2016 incluent 8,4 millions d'euros (10,0 millions d'euros en 2015) d'actifs financés par voie de contrats de location financement. Dans le tableau des flux de trésorerie consolidé, ces acquisitions sont incluses dans les flux provenant des activités d'investissement, la dette financière correspondante étant intégrée dans la ligne « Variation des dettes résultant des contrats de location » au sein des flux provenant des activités de financement.

12.3 | Actifs financiers

	Au 31 décembre	
	2016	2015
(en millions d'euros)		
Prêts	0,2	-
Dépôts	25,1	25,3
Instruments dérivés	16,2	8,3
Autres actifs financiers	0,3	0,2
Actifs financiers	41,8	33,8

13. | ACTIFS COURANTS

13.1 | Stocks

	Au 31 décembre	
	2016	2015
(en millions d'euros)		
Coût	1 675,7	1 623,8
Dépréciation	(96,4)	(88,7)
Stocks	1 579,3	1 535,0

Evolution des provisions pour dépréciation

	Au 31 décembre	
	2016	2015
(en millions d'euros)		
Dépréciation des stocks au 1^{er} janvier	(88,7)	(94,9)
Variations de périmètre	5,5	3,7
Dépréciation nette	(13,7)	(7,6)
Ecart de conversion	0,3	(2,2)
Autres variations	0,2	12,4
Dépréciation des stocks au 31 décembre	(96,4)	(88,7)

13.2 | Créances clients

	Au 31 décembre	
	2016	2015
(en millions d'euros)		
Valeur nominale	2 313,0	2 247,6
Dépréciation	(125,7)	(118,3)
Créances clients	2 187,3	2 129,4

Les créances clients incluent les taxes collectées pour le compte des autorités fiscales qui, dans certains cas, peuvent être récupérées auprès de celles-ci lorsque le client fait défaut. Ces taxes recouvrables s'élevaient à 237,1 millions d'euros au 31 décembre 2016 (259,4 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Le Groupe a mis en place des programmes d'assurance-crédit dans la plupart des pays significatifs. Le montant des créances couvertes par ces programmes s'élevait à 818,8 millions d'euros au 31 décembre 2016 (781,9 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Enfin, dans certains pays, le Groupe bénéficie de garanties supplémentaires en fonction des spécificités juridiques locales, notamment aux États-Unis et au Canada. Les montants couverts par ces garanties représentent 248,3 millions d'euros au 31 décembre 2016 (247,6 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Evolution des provisions pour dépréciation

(en millions d'euros)	2016	2015
Dépréciation des créances clients au 1er janvier	(118,3)	(136,3)
Variations de périmètre	2,0	4,7
Dépréciation nette (1)	(9,4)	14,7
Ecart de conversion	0,0	(1,4)
Dépréciation des créances clients au 31 décembre	(125,7)	(118,3)

(1) Dont reprise de provisions relatives à des créances passées en pertes pour un montant de 25,7 millions d'euros en 2015 (44,6 millions en 2015)

Au 31 décembre 2016, des créances clients font l'objet de dépréciations estimées sur une base individuelle à la suite de la constatation d'un risque avéré de défaut du client en question, pour un montant de 89,7 millions d'euros (87,8 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Conformément au principe comptable énoncé dans la note 3.8.3, toutes les créances au-delà de 30 jours ont fait l'objet d'une dépréciation correspondant à des risques évalués sur la base des retards de paiement pour un montant de 33,9 millions d'euros au 31 décembre 2016 (30,5 millions d'euros au 31 décembre 2015).

L'échéancier des créances échues est le suivant :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2016	2015
De 1 à 30 jours	284,5	261,8
De 31 à 60 jours	80,6	72,7
De 61 à 90 jours	30,1	35,4
De 91 à 180 jours	44,6	36,4
> 180 jours	36,5	34,3

13.3 | Autres actifs

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2016	2015
Ristournes fournisseurs à recevoir	345,7	339,2
TVA déductible et autres taxes sur les ventes	26,4	22,0
Charges constatées d'avance	37,3	39,9
Instruments dérivés	0,4	2,4
Autres créances	79,7	91,8
Autres actifs	489,6	495,3

14. | ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS

Les actifs et les passifs sont classés comme « détenus en vue de la vente » dès lors que leur valeur comptable est recouvrable au travers d'une transaction de vente plutôt qu'au travers de leur utilisation. Cette condition est remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs) est disponible pour une vente immédiate en l'état. Le Groupe doit être engagé à vendre et la vente doit être hautement probable dans l'année qui suit la date de classification. L'évaluation des actifs (ou d'un groupe d'actifs et passifs destiné à être cédé) est mise à jour immédiatement avant la classification en « détenus en vue de la vente » en fonction des différentes normes IFRS qui leur sont applicables. Puis, lorsqu'ils sont classés en « Actifs destinés à être cédés », les actifs non courants (ou les groupes d'actifs) et les passifs non courants sont évalués au plus bas de leur valeur nette comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession.

En 2015, le Groupe est entré en négociation exclusive en vue de céder ses activités en Pologne, en Slovaquie et aux Pays Baltes. En conséquence, le Groupe a signé, le 28 avril 2016, des contrats de ventes avec le groupe Würth pour un prix de vente fondé sur une valeur d'entreprise de 10 millions d'euros diminuée des ajustements de besoin en fonds de roulement calculé à la date de cession.

Au 31 décembre 2015, le groupe d'actifs a été présenté dans les poste « actifs destinés à être cédés » et en « passifs liés aux actifs destinés à être cédés ». Le Groupe a enregistré une dépréciation des actifs destinés à être cédés d'un montant de 27,1 millions d'euros pour ajuster la valeur nette comptable des actifs destinés à être cédés au prix de vente diminué des coûts de transaction.

Les actifs et passifs de ces pays classés en actifs et passifs destinés à être cédés se présentaient ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2015	
Actifs		
Stocks		8,0
Créances clients		36,3
Autres créances		3,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie		2,9
Total des actifs		50,7
Passifs		
Dettes financières		0,2
Dettes fournisseurs		38,2
Autres dettes		12,3
Total des passifs		50,6
Actifs nets destinés à être cédés		0,1

Au 31 décembre 2015, les autres actifs destinés à être cédés comprenaient également des immeubles en Europe pour un montant de 3,1 millions d'euros.

15. | TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2016	2015
Valeurs mobilières de placement	0,3	481,3
Disponibilités	618,0	322,5
Fonds de caisses	1,0	1,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	619,3	804,8

Au 31 décembre 2016, les valeurs mobilières comprennent des parts de SICAV, évaluées à leur juste valeur, pour un montant de 0,3 million d'euros (481,3 millions d'euros en 2015). Ces placements sont réalisés en conformité avec la politique de placement du Groupe, établissant que les fonds dans lesquels ils sont réalisés soient très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de perte.

16. | SYNTHÈSE DES ACTIFS FINANCIERS

(en millions d'euros)	Note	Catégorie IAS 39	Hiérarchie Juste Valeur *	Au 31 décembre			
				2016		2015	
				Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Instruments dérivés dans une relation de couverture..... ⁽¹⁾		JV Rés.	2	16,0	16,0	8,0	8,0
Instruments dérivés dans une relation de couverture..... ⁽¹⁾		JV Cap.	2	0,2	0,2	0,2	0,2
Autres instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture.....		JV Rés.	2	-	-	0,2	0,2
Prêts		P&C		0,2	0,2	-	-
Dépôts		P&C		25,1	25,1	25,3	25,3
Autres	⁽²⁾	N/A		0,3	N/A	0,2	N/A
Actifs financiers non courants	12.3			41,8	-	33,8	-
Créances clients	13.2	P&C		2 187,3	2 187,3	2 129,4	2 129,4
Ristournes fournisseurs à recevoir		P&C		345,7	345,7	339,2	339,2
TVA déductible et autres taxes	⁽²⁾	N/A		26,4	N/A	22,0	N/A
Autres créances		P&C		79,7	79,7	91,8	91,8
Autres instruments dérivés éligibles à la comptabilité de couverture.....		JV Cap.	2	0,2	0,2	-	-
Autres instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture.....		JV Rés.	2	0,2	0,2	2,4	2,4
Charges constatées d'avance	⁽²⁾	N/A		37,3	N/A	39,9	N/A
Autres actifs courants	13.3			489,6	-	495,3	-
Valeurs mobilières de placement		JV Rés.	2	0,3	0,3	481,3	481,3
Disponibilités		P&C		619,0	619,0	323,5	323,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15			619,3	-	804,8	-

⁽¹⁾ Méthode comptable spécifique aux relations de couverture

⁽²⁾ Ne constitue pas un instrument financier au sens de la norme IAS 39

Prêts et créances	P&C
Actifs financiers disponibles à la vente	DàV
Juste valeur par le résultat sur option	JV Rés.
Juste valeur par les autres éléments du résultat global	JV Cap.
Non applicable	N/A

* Pour la définition des hiérarchies de la juste valeur, voir la note 3.8.4

17. | CAPITAL SOCIAL ET PRIME D'EMISSION

17.1 | Evolution du capital social et de la prime d'émission

Le capital de Rexel est composé d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 5 euros. Les opérations sur le capital et la prime d'émission sont détaillées dans le tableau suivant :

	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Au 1er janvier 2015	292 005 576	1 460,0	1 599,8
Exercice d'options de souscription d'actions ⁽¹⁾	14 900	0,1	-
Emission d'actions liée au paiement du dividende ⁽²⁾	8 955 801	44,8	82,1
Emission d'actions liée au plan de souscription d'actions réservé aux salariés ..	109 181	0,5	-
Emission d'actions liée aux plans d'attribution gratuite d'actions..... ⁽³⁾	785 920	3,9	-
Attribution gratuite d'actions	-	-	(9,0)
Annulation d'actions attribuées gratuitement	-	-	7,5
Au 31 décembre 2015	301 871 378	1 509,4	1 680,5
Exercice d'options de souscription d'actions ⁽¹⁾	98 442	0,5	-
Paiement du dividende ⁽²⁾	-	-	(120,3)
Emission d'actions liée au plan de souscription d'actions réservé aux salariés ..	530 854	2,7	0,9
Emission d'actions liée aux plans d'attribution gratuite d'actions..... ⁽³⁾	397 349	2,0	-
Attribution gratuite d'actions	-	-	(10,0)
Annulation d'actions attribuées gratuitement	-	-	10,1
Au 31 décembre 2016	302 898 023	1 514,5	1 561,2

(1) Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, 98 442 options relatives aux programmes d'options de souscription d'actions au profit de certains salariés et cadres exécutifs du Groupe ont été exercées (14 900 au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015).

(2) En 2016, paiement en numéraire d'un dividende de 0,40 euro par action, prélevé sur la prime d'émission pour un montant de 120,3 millions d'euros approuvé par l'Assemblée générale des actionnaires du 25 mai 2016. En 2015, distribution d'un dividende de 0,75 euro par action, en offrant aux actionnaires la possibilité d'opter pour le paiement en numéraire ou sous forme d'actions au prix unitaire de 14,21 euros. Le montant total des dividendes distribués s'est élevé à 218,5 millions d'euros, dont 91,2 millions d'euros payés en numéraire et 127,3 millions d'euros par émission de 8 955 801 actions nouvelles. Les frais liés à cette augmentation de capital ont été imputés sur la prime d'émission pour un montant de 0,3 million d'euros.

(3) En 2016, émission de 392 355 actions dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions de 2012 (« Plan 4+0 »), 1 300 actions dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions de 2013 (« Plan 3+2 ») et 3 694 actions dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions de 2014 (« Plan 2+2 »). En 2015, émission de 774 796 actions dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions de 2011 (« Plan 4+0 ») et 11 124 actions dans le cadre des plans d'attribution gratuite d'actions de 2013 (« Plan 2+2 »)

17.2 | Gestion du capital et actions propres

L'Assemblée générale du 25 mai 2016 a autorisé le Conseil d'administration de la Société, avec faculté de subdélégation, à acheter ou faire acheter un nombre maximal d'actions de la Société représentant jusqu'à 10% du capital social de la Société à un prix maximum de 30 euros par action. Ce programme est limité à 250 millions d'euros et a une durée de 18 mois à compter de la date de l'Assemblée générale, soit jusqu'au 24 novembre 2017.

Les objectifs de ce programme sont par ordre de priorité décroissant :

- d'assurer la liquidité et d'animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières ;
- de mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions de la Société ;
- de conserver et de remettre des actions ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe et ce dans la limite de 5 % du capital social de la Société ;

- de remettre des actions à l'occasion d'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société ;
- d'annuler tout ou partie des titres ainsi rachetés ;
- ainsi que tout autre objectif qui serait conforme à la réglementation en vigueur.

Dans le cadre de ce programme, Rexel a conclu avec un établissement financier un mandat conforme à la Charte de Déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en vue de favoriser la liquidité des transactions sur les actions Rexel pour un montant de 16,7 millions d'euros au 31 décembre 2015 (15,1 millions d'euros au 31 décembre 2015).

En complément à ce programme, Rexel a racheté des actions propres pour les remettre aux bénéficiaires de plans d'attribution gratuite d'actions (944 227 actions détenues au 31 décembre 2016).

Au 31 décembre 2016, Rexel détenait 1 349 227 actions propres (1 602 736 au 31 décembre 2015), valorisées au cours moyen de 13,31 euros (12,48 euros au 31 décembre 2015) et comptabilisées en réduction des capitaux propres, pour un montant de 18,0 millions d'euros (20,0 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Par ailleurs, les plus-values réalisées sur la cession des actions propres au cours de l'exercice 2016 se sont élevées à 1,0 million d'euros nettes d'impôt et ont été comptabilisées en augmentation des capitaux propres (moins-values de 0,6 million d'euros en 2015).

18. | DIVIDENDES

	Exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Dividende par action attribué aux actions ordinaires.....	0,40 €	0,75 €
Dividendes versés (en millions d'euros)	120,3	218,5
<i>dont: - dividendes payés en numéraire</i>	<i>120,3</i>	<i>91,2</i>
<i>- dividendes payés par émission d'actions</i>	<i>-</i>	<i>127,3</i>

19. | PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

19.1 | Plans d'attribution gratuite d'actions

En complément à sa politique à long terme d'intéressement des salariés, Rexel a mis en place des plans d'attribution gratuite d'actions dont les caractéristiques sont exposées ci-après :

Plans mis en place en 2016

Le 23 juin 2016, Rexel a mis en place des plans d'attribution gratuite d'actions en faveur de ses cadres dirigeants pour un nombre maximum de 1 820 625 actions. Au titre de ces plans, les bénéficiaires, selon leur pays de résidence, sont éligibles à recevoir des actions Rexel à l'issue d'une période de :

- trois ans (24 juin 2019), ces actions n'étant cessibles qu'à l'issue d'une période supplémentaire de deux ans (24 juin 2021) dans le cadre d'un plan intitulé « Plan 3+2 » ;
- quatre ans (24 juin 2020), ces actions étant alors cessibles immédiatement après leur remise aux bénéficiaires dans le cadre d'un plan intitulé « Plan 4+0 ».

La remise effective de ces actions est soumise au respect de conditions de présence, de performance et de marché telles que présentées dans le tableau suivant :

Conditions d'acquisition	Présence au 3 ^{ème} anniversaire de la mise en place du plan et conditions basées sur :	Présence au 4 ^{ème} anniversaire de la mise en place du plan et conditions basées sur :	Total
	(i) moyenne de la variation de l'EBITA en volume entre 2015 et 2018, (ii) la croissance organique moyenne du chiffre d'affaires entre 2015 et 2018 (iii) la moyenne du ratio flux de trésorerie libre avant intérêts et impôts sur EBITDA entre 2016 et 2018, (iv) la performance de l'action Rexel sur les marchés financiers par rapport à ses pairs.	(i) moyenne de la variation de la marge d'EBITA ajusté entre 2014 et 2017, (ii) la moyenne du ratio flux de trésorerie libre avant intérêts et impôts sur EBITDA entre 2015 et 2017, (iii) la performance de l'action Rexel sur les marchés financiers par rapport à ses pairs.	
Plan	3+2	4+0	
Date de livraison des actions du plan	24 juin 2019	24 juin 2020	
Juste valeur des actions à la date d'octroi du 23 juin 2016 (1)	10,91	10,50	10,64
Nombre maximum d'actions attribuées au 23 juin 2016	741 500	1 079 125	1 820 625
Ajustement des droits (voir note 19.2)	25 142	36 695	61 837
Annulation en 2016	(128 500)	(71 653)	(200 153)
Nombre maximum d'actions en cours d'acquisition au 31 décembre 2016	638 142	1 044 167	1 682 309

(1) La juste valeur des actions attribuées a été déterminée selon un modèle Monte Carlo, qui simule l'évolution du cours de bourse de Rexel et des sociétés de l'échantillon sur trois ans. L'effet relatif aux restrictions de dividendes attachées à ces actions jusqu'à leur remise aux bénéficiaires a été déduit de la juste valeur.

Plans mis en place en 2015

Le 28 juillet 2015, Rexel a mis en place des plans d'attribution gratuite d'actions en faveur de ses cadres dirigeants pour un nombre maximum de 1 798 393 actions. Au titre de ces plans, les bénéficiaires, selon leur pays de résidence, sont éligibles à recevoir des actions Rexel à l'issue d'une période de :

- trois ans (29 juillet 2018), ces actions n'étant cessibles qu'à l'issue d'une période supplémentaire de deux ans (29 juillet 2020) dans le cadre d'un plan intitulé « Plan 3+2 » ;
- quatre ans (29 juillet 2019), ces actions étant alors cessibles immédiatement après leur remise aux bénéficiaires dans le cadre d'un plan intitulé « Plan 4+0 ».

La remise effective de ces actions est soumise au respect de conditions de présence, de performance et de marché telles que présentées dans le tableau suivant :

Conditions d'acquisition	Présence au 3 ^{ème} anniversaire de la mise en place du plan et conditions basées sur :	Présence au 4 ^{ème} anniversaire de la mise en place du plan et conditions basées sur :	Total
	(i) moyenne de la variation de la marge d'EBITA ajusté entre 2014 et 2017, (ii) la moyenne du ratio flux de trésorerie libre avant intérêts et impôts sur EBITDA entre 2015 et 2017, (iii) la performance de l'action Rexel sur les marchés financiers par rapport à ses pairs.	(i) moyenne de la variation de la marge d'EBITA ajusté entre 2014 et 2017, (ii) la moyenne du ratio flux de trésorerie libre avant intérêts et impôts sur EBITDA entre 2015 et 2017, (iii) la performance de l'action Rexel sur les marchés financiers par rapport à ses pairs.	
Plan	3+2	4+0	
Date de livraison des actions du plan	29 juillet 2018	29 juillet 2019	
Juste valeur des actions à la date d'octroi du 28 juillet 2015 (1)	10,56	9,91	
Nombre maximum d'actions attribuées au 28 juillet 2015	795 775	1 002 618	1 798 393
Annulation en 2015	(6 325)	(34 275)	(40 600)
Nombre maximum d'actions en cours d'acquisition au 31 décembre 2015	789 450	968 343	1 757 793
Ajustement des droits (voir note 19.2)	26 760	32 913	59 673
Annulation en 2016	(252 286)	(123 309)	(375 595)
Nombre maximum d'actions en cours d'acquisition au 31 décembre 2016	563 924	877 947	1 441 871

(1) La juste valeur des actions attribuées a été déterminée selon un modèle Monte Carlo, qui simule l'évolution du cours de bourse de Rexel et des sociétés de l'échantillon sur trois ans. L'effet relatif aux restrictions de dividendes attachées à ces actions jusqu'à leur remise aux bénéficiaires a été déduit de la juste valeur.

Plans mis en place en 2014

Le 22 mai 2014, Rexel a mis en place des plans d'attribution gratuite d'actions en faveur de ses cadres dirigeants et collaborateurs clés pour un nombre maximum de 1 641 008 actions. Au titre de ces plans, les bénéficiaires sont éligibles à recevoir des actions Rexel à l'issue d'une période de :

- deux ans (23 mai 2016), ces actions n'étant cessibles qu'à l'issue d'une période supplémentaire de deux ans (23 mai 2018) dans le cadre d'un plan intitulé « Plan 2+2 » ;
- trois ans (23 mai 2017), ces actions n'étant cessibles qu'à l'issue d'une période supplémentaire de deux ans (23 mai 2019) dans le cadre d'un plan intitulé « Plan 3+2 » ;
- quatre ans (23 mai 2018), ces actions étant alors cessibles immédiatement après leur remise aux bénéficiaires dans le cadre de deux plans intitulés « Plans 4+0 ».

La remise effective de ces actions est soumise au respect de conditions de présence et de performance posées par le Plan.

Les conditions d'attribution sont présentées dans le tableau suivant :

Conditions d'acquisition	Présence au 2 ^{ème} anniversaire de la mise en place du plan et conditions basées sur : (i) la croissance du taux d'EBITA ajusté entre 2013 et 2015, (ii) la moyenne du ratio flux de trésorerie libre avant intérêts et impôts sur EBITDA entre 2014 et 2015, (iii) la performance de l'action Rexel sur les marchés financiers par rapport à ses pairs.		Présence au 3 ^{ème} anniversaire de la mise en place du plan et conditions basées sur : (i) la croissance du taux d'EBITA ajusté entre 2013 et 2016, (ii) la moyenne du ratio flux de trésorerie libre avant intérêts et impôts sur EBITDA entre 2014 et 2016, (iii) la performance de l'action Rexel sur les marchés financiers par rapport à ses pairs.		Total
	2+2	4+0	3+2	4+0	
Plan					
Date de livraison des actions du plan	23 mai 2016	23 mai 2018	23 mai 2017	23 mai 2018	
Juste valeur des actions à la date d'octroi du 22 mai 2014 ⁽¹⁾	13,49	12,14	12,78	12,11	
Nombre maximum d'actions attribuées au 22 mai 2014	348 980	471 524	348 980	471 524	1 641 008
Annulation en 2014	(4 263)	(11 963)	(4 263)	(11 963)	(32 452)
Annulation en 2015	(18 021)	(96 041)	(18 021)	(96 041)	(228 124)
Nombre maximum d'actions en cours d'acquisition au 31 décembre 2015	326 696	363 520	326 696	363 520	1 380 432
Ajustement des droits (voir note 19.2)		12 433	11 111	12 433	35 977
Annulation en 2016	(211 093)	(244 423)	(115 421)	(43 162)	(614 099)
Livraison en 2016	(115 603)	-	-	-	(115 603)
Nombre maximum d'actions en cours d'acquisition au 31 décembre 2016	-	131 530	222 386	332 791	686 707

(1) La juste valeur des actions attribuées a été déterminée selon un modèle Monte Carlo, qui simule l'évolution du cours de bourse de Rexel et des sociétés de l'échantillon sur trois ans. L'effet relatif aux restrictions de dividendes attachées à ces actions jusqu'à leur remise aux bénéficiaires a été déduit de la juste valeur.

Plans mis en place en 2013

Le 30 avril et le 25 juillet 2013, Rexel a mis en place des plans d'attribution gratuite d'actions en faveur de ses cadres dirigeants et collaborateurs clés pour un nombre maximum de 2 131 539 actions. Au titre de ces plans, les bénéficiaires seront éligibles à recevoir des actions Rexel à l'issue d'une période de deux ans à compter de la date d'attribution, ces actions n'étant cessibles qu'à l'issue d'une période supplémentaire de deux ans dans le cadre du plan intitulé « Plan 2+2 » ou de quatre ans à compter de la date d'attribution, ces actions étant alors cessibles immédiatement après leur remise aux bénéficiaires dans le cadre du plan intitulé « Plan 4+0 ».

Par ailleurs, le 30 avril 2013, Rexel a mis en place des plans d'attribution gratuite d'actions en faveur de ses chefs d'agence pour un nombre maximum de 521 600 actions. Au titre de ces plans, les bénéficiaires seront éligibles à recevoir des actions Rexel, soit à l'issue d'une période de trois ans (2 mai 2016), ces actions n'étant cessibles qu'à l'issue d'une période supplémentaire de deux ans (2 mai 2018) dans le cadre du plan intitulé « Plan 3+2 », soit à l'issue d'une période de cinq ans, ces actions étant alors cessibles immédiatement après leur remise aux bénéficiaires dans le cadre du plan intitulé « Plan 5+0 ».

La remise effective de ces actions est soumise au respect de conditions de présence et de performance posées par le Plan.

Les conditions d'attribution sont présentées dans le tableau suivant :

Bénéficiaires	Cadres dirigeants et exécutifs		Managers opérationnels		Total
Conditions d'acquisition	Présence au 2 ^{ème} anniversaire de la mise en place du plan et conditions de performance basées sur : (i) l'EBITA ajusté de 2013, (ii) la croissance du taux d'EBITA ajusté entre 2012 et 2014, (iii) la moyenne du ratio flux de trésorerie libre avant intérêts et impôts sur EBITDA entre 2013 et 2014, (iv) niveau de flux de trésorerie libre avant intérêts et impôt 2013 et (v) Présence au 2 ^{ème} anniversaire de la mise en place du plan et conditions de performance de l'action Rexel sur les marchés financiers par rapport à un panel d'actions d'entreprises du même secteur d'activité.		Présence au 3 ^{ème} anniversaire de la mise en place du plan		
Plan	2+2	4+0	3+2	5+0	
Date de livraison des actions du plan de mai	4 mai 2015	2 mai 2017	2 mai 2016	2 mai 2018	
Juste valeur des actions à la date d'octroi du 30 avril 2013	(1) 13,70	12,04	14,37	12,71	
Nombre maximum d'actions attribuées au 30 avril 2013	793 310	1 259 819	99 100	422 500	2 574 729
Date de livraison des actions du plan de juillet	27 juillet 2015	26 juillet 2017			
Juste valeur des actions à la date d'octroi du 25 juillet 2013	15,73	14,07			
Nombre maximum d'actions attribuées au 25 juillet 2013	50 694	27 716			78 410
Total du Nombre d'actions attribuées en 2013	844 004	1 287 535	99 100	422 500	2 653 139
Annulation en 2013	(368 148)	(563 165)	(11 100)	(18 200)	(960 613)
Annulation en 2014	(155 619)	(274 550)	-	(31 500)	(461 669)
Annulation en 2015	(119 717)	(177 006)	(7 000)	(45 900)	(349 623)
Livraison en 2015	(200 520)	-	-	-	(200 520)
Nombre maximum d'actions en cours d'acquisition au 31 décembre 2015	-	272 814	81 000	326 900	680 714
Ajustement des droits (voir note 19.2)	-	9 404	-	11 174	20 578
Annulation en 2016	-	-	(3 100)	(11 170)	(14 270)
Livraison en 2016	-	-	(77 900)		(77 900)
Nombre maximum d'actions en cours d'acquisition au 31 décembre 2016	-	282 218	-	326 904	609 122

(1) La juste valeur des actions attribuées a été déterminée selon un modèle Monte Carlo, qui simule l'évolution du cours de bourse de Rexel et des sociétés de l'échantillon sur trois ans. L'effet relatif aux restrictions de dividendes attachées à ces actions jusqu'à leur remise aux bénéficiaires a été déduit de la juste valeur.

Plans mis en place en 2012

En 2012, Rexel a mis en place des plans d'attribution gratuite d'actions en faveur de ses cadres dirigeants, managers opérationnels et employés clés.

Les conditions d'attribution sont présentées dans le tableau suivant :

	Plans attribués en 2012
Juste valeur moyenne des actions à la date d'octroi	13,32 €
Nombre maximum d'actions attribuées initialement	2 262 404
Actions annulées	(1 666 567)
Actions livrées	(204 328)
Nombre maximum d'actions au 31 décembre 2015 et non encore livrées	391 509
Ajustement des droits (voir note 19.2)	1 766
Annulation en 2016	(920)
Livraison en 2016	(392 355)
Nombre maximum d'actions au 31 décembre 2016 et non encore livrées	-

19.2 | Ajustements des droits au titre des plans d'options de souscription d'actions et d'attribution gratuite d'actions consécutivement à la distribution d'un dividende par prélèvement sur la prime d'émission

Consécutivement à la distribution, le 5 juillet 2016, d'un dividende prélevé sur la prime d'émission et conformément aux dispositions prévues dans les plans d'options de souscription d'actions et d'attribution gratuite d'actions, les droits octroyés au titre des plans vivants ont été ajustés pour permettre à leurs bénéficiaires d'investir la même somme que celle prévue au moment de l'attribution des droits. Cet ajustement s'est traduit par une augmentation de 179 831 du nombre d'options de souscription d'actions au titre des plans émis de 2012 à 2016.

Le ratio d'ajustement a été fixé à 0,96728 sur la base de la moyenne des cours d'ouverture de l'action Rexel durant les 20 jours précédant le coupon, soit le 1^{er} juillet 2016.

Cet ajustement étant destiné à rétablir les droits des bénéficiaires comme si la distribution de la prime d'émission n'était pas intervenue conformément aux dispositions des plans, aucune charge complémentaire relative aux paiements fondés sur des actions n'a été enregistrée.

19.3 | Plan de souscription d'actions réservé aux salariés

Le 26 septembre 2016, le Groupe a clôturé l'offre de souscription réservée aux salariés dans les principaux pays.

La souscription a été réalisée directement par les salariés ou par l'intermédiaire de fonds communs de placement d'entreprise (FCPE).

Le prix de l'offre, à l'exception des salariés participant à l'offre aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, a été déterminé en fonction de la moyenne des cours d'ouverture de l'action Rexel durant les 20 jours précédant la décision du Directoire minorée d'une décote de 20%, s'établissant ainsi à 11,08 euros par action souscrite. Pour les salariés aux Etats-Unis, le prix de souscription a été fixé à 85% du cours de clôture de l'action Rexel le 9 septembre 2016, soit 11,62 euros par action.

En France, les salariés participant à l'offre bénéficient d'un abondement égal à 150% de l'investissement personnel pour la part inférieure à 400 euros, à 50% de l'investissement pour la part comprise entre 401 euros et 1 000 euros, et plafonné à 900 euros.

Les salariés basés hors de France bénéficient de l'attribution gratuite de deux actions pour chaque action souscrite à concurrence de 30 actions souscrites. Pour chaque action souscrite au-delà et dans la limite d'un investissement personnel de 1 600 euros maximum, une action est octroyée gratuitement. La remise effective de ces actions est soumise à une condition de présence de cinq ans.

Au Royaume-Uni, un plan d'incitation en actions a été proposé aux salariés. La souscription a été réalisée par l'intermédiaire d'un *trustee*. Le prix de souscription est égal au plus faible du cours de l'action au 26 septembre 2016 (13,40 euros) et de celui au 10 mars 2017. Les salariés bénéficient de l'attribution gratuite de deux actions pour chaque action souscrite à concurrence de 30 actions souscrites. Pour chaque action souscrite au-delà et dans la limite d'un investissement personnel égal à l'équivalent en livres sterling de 1 600 euros, une action est octroyée gratuitement. Le règlement livraison des actions qui doivent être souscrites dans le cadre du plan au Royaume-Uni est prévu pour mars 2017.

Le montant total de souscription s'est élevé à 4,5 millions d'euros - hors abondement net de 1,4 million d'euros versé en faveur des bénéficiaires éligibles. L'avantage consenti aux salariés s'est traduit par une charge de personnel de 3,0 millions d'euros avant impôt incluant un montant de 1,1 million d'euros pour la part correspondant à la décote et un montant brut de 1,9 million d'euros pour la part correspondant à l'abondement en faveur des bénéficiaires français. Par ailleurs, 223 971 actions gratuites ont été attribuées aux salariés qui ont participé à l'offre.

19.4 Charge liée aux paiements fondés sur des actions

La charge relative aux plans d'attribution gratuite d'actions a été comptabilisée dans le poste « Frais administratifs et commerciaux ». Elle est présentée dans le tableau suivant :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Plans mis en place en 2012.....	-	0,1
Plans mis en place en 2013.....	0,2	3,5
Plans mis en place en 2014.....	2,1	4,2
Plans mis en place en 2015.....	4,3	1,8
Plans mis en place en 2016.....	2,1	-
Charge relative à l'offre réservée aux salariés.....	1,7	0,8
Total charge liée aux paiements fondés sur des actions	10,5	10,5

20. | RÉSULTATS PAR ACTION

Les informations sur les résultats et le nombre d'actions ayant servi au calcul du résultat de base et du résultat dilué sont présentées ci-dessous :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société:		
- dont résultat net des activités poursuivies (en millions d'euros)	137,9	86,2
- dont résultat net des activités cédées (en millions d'euros)	-	(69,3)
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (en millions d'euros)	137,9	16,9
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	300 773	295 041
Actions potentielles dilutives résultant du paiement du dividende en actions (en milliers)	-	128
Actions potentielles non dilutives (en milliers)	698	881
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ajusté des actions potentielles non dilutives (en milliers)	301 471	296 050
Résultat net par action (en euros)	0,46	0,06
Actions potentielles dilutives (en milliers)	573	1 008
- dont options de souscription d'actions (en milliers)	82	94
- dont actions attribuées gratuitement (en milliers)	492	914
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ajusté des actions potentielles dilutives (en milliers)	302 044	297 058
Résultat net dilué par action (en euros)	0,46	0,06

(1) Le nombre d'actions potentielles dilutives ne tient pas compte des actions attribuées gratuitement dont l'attribution est soumise à des conditions de performance ou de marché non encore réalisées à la date de clôture.

21. | PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2016	2015
Provisions	71,8	57,0
Instruments dérivés	3,3	5,1
Autres passifs non courants	9,7	10,2
Provisions et autres passifs non courants	84,8	72,3

Les autres passifs non courants comprennent essentiellement les dettes relatives à la participation des salariés en France pour un montant de 9,7 millions d'euros (10,2 millions d'euros au 31 décembre 2015).

La variation des provisions est détaillée dans le tableau ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	Restructuration (1)	Litiges fiscaux	Autres litiges & garanties (2)	Immeubles vacants (3)	Total provisions
Solde au 1^{er} janvier 2015	26,6	1,5	21,0	15,3	64,4
Augmentations de provisions	17,0	2,4	6,8	7,3	33,5
Reprises de provisions utilisées	(24,7)	-	(2,9)	(9,1)	(36,7)
Reprises de provisions non utilisées	(3,3)	(1,1)	(0,5)	(0,6)	(5,5)
Ecarts de conversion	0,1	-	(0,2)	0,7	0,6
Autres variations	1,1	-	(0,3)	(0,1)	0,7
Solde au 31 décembre 2015	16,8	2,8	23,9	13,5	57,0
Augmentations de provisions	29,6	3,3	12,1	4,8	49,8
Reprises de provisions utilisées	(18,1)	(3,1)	(6,9)	(6,3)	(34,5)
Reprises de provisions non utilisées	(0,5)	0,7	(0,4)	(0,6)	(0,8)
Ecarts de conversion	(0,0)	0,0	0,2	(0,5)	(0,4)
Autres variations	(0,0)	2,2	(1,5)	-	0,7
Solde au 31 décembre 2016	27,7	5,8	27,4	10,9	71,8

Les provisions couvrent principalement :

- (1) Les Restructurations engagées dans le cadre de plans sociaux et de départs volontaires visant à adapter la structure du Groupe à la conjoncture actuelle. Ces plans de restructuration concernent la fermeture d'agences, l'optimisation de centres logistiques et la réorganisation des services administratifs du siège. Les restructurations engagées au 31 décembre 2016 concernent principalement l'Europe pour un montant de 12,8 millions d'euros (10,9 millions d'euros en 2015), l'Amérique du Nord pour un montant de 4,6 millions d'euros (2,6 millions d'euros en 2015), l'Asie-Pacifique pour un montant de 1,8 million d'euros (3,3 millions d'euros en 2015) et les Holdings pour 8,5 millions d'euros ;
- (2) Les autres litiges et les garanties s'élèvent à 27,4 millions d'euros (23,9 millions d'euros en 2015), dont un montant de 9,5 millions d'euros relatif à un contentieux avec l'URSSAF (8,5 millions d'euros en 2015), un montant de 3,5 millions d'euros (2,9 millions d'euros en 2015) relatif aux litiges liés au personnel et un montant de 3,3 millions d'euros (1,6 million d'euros en 2015) relatif aux litiges commerciaux ;
- (3) Les coûts générés par des locaux laissés vacants concernent principalement le Royaume-Uni, pour un montant de 4,5 millions d'euros (4,3 millions d'euros en 2015), les Etats-Unis pour un montant de 1,4 million d'euros (2,9 millions d'euros en 2015), le Canada pour 1,1 million d'euros (1,7 million d'euros en 2015) et la France pour un montant de 1,2 million d'euros (1,4 million en 2015).

22. | AVANTAGES DU PERSONNEL

22.1 | Description des régimes à prestations définies

Les avantages du personnel dans le Groupe se présentent sous diverses formes, dont des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies. Les caractéristiques spécifiques de ces plans varient en fonction des réglementations applicables à chaque pays concerné. Les différents types de plans concernent les régimes de retraite, les indemnités de fin de carrière, les médailles du travail, les départs en retraite anticipés, les couvertures médicales et d'assurance-vie accordés aux anciens salariés, y compris les retraités.

Les régimes de retraite financés les plus importants concernent le Canada, le Royaume-Uni et la Suisse et sont gérés dans des structures indépendantes du Groupe.

Au Royaume-Uni, les plans de retraite à prestations définies sont gérés par le fonds de pension *Rexel UK Pension Scheme*. Ce plan est fermé aux nouveaux entrants depuis le 5 avril 2002. Les droits accumulés et les pensions font l'objet d'une indexation. Les objectifs statutaires de financement sont validés conjointement par le *Trustee board* et la société. Dans ce cadre, le *Trustee board* procède à l'évaluation du régime au moins tous les trois ans. Sur la base de cette évaluation, un échéancier des cotisations, permettant de restaurer l'équilibre du régime à terme, est décidé avec la société. La dernière évaluation du régime a été réalisée le 5 avril 2014 et a été projetée jusqu'au 31 décembre 2016 pour les besoins de la clôture de l'exercice. Le *Trustee board* est également responsable de la stratégie d'investissement du fonds.

En Suisse, Rexel propose un régime de retraite complémentaire pour ses employés. Les actifs sont gérés dans un fonds de pension *Pension Kasse*, réservé à Elektro Material. Le régime fonctionne comme un contrat de retraite à cotisations définies assorti d'un rendement garanti, le qualifiant ainsi de régime à prestations définies. Le *Conseil de Fondation* est responsable de la mise en œuvre d'une stratégie adaptée d'allocation des actifs ayant pour objectif d'en garantir le rendement. Le fonds fait l'objet d'une évaluation tous les ans.

Au Canada, les régimes à prestations définies concernent principalement :

- Le régime « Employés », qui est agréé fiscalement et qui a deux types de dispositions : celles qualifiées de prestations définies et celles qualifiées de cotisations définies. Les prestations définies relèvent d'une formule basée sur le salaire moyen en cours de carrière. Ce plan a été fermé pour les membres du personnel entrant à compter du 1^{er} janvier 2000.
- Le régime de retraite « Cadres » et le régime complémentaire « Dirigeants » (« SERP »), qui assurent aux retraités une pension calculée sur un pourcentage des derniers salaires perçus. Le régime « Cadres » est un plan agréé fiscalement. Le régime « Dirigeants » offre deux prestations : la première assure un complément de prestations au-delà des limites fixées pour le régime « Cadres ». La seconde offre une rente calculée sur le capital constitutif lors du départ à la retraite.

Une évaluation complète des plans canadiens est effectuée tous les trois ans. La dernière évaluation a été réalisée au 31 décembre 2013. Les données quantitatives au titre de 2016 ont été projetées sur la base des dernières évaluations disponibles.

22.2 | Informations relatives aux régimes à prestations définies

L'évolution de la valeur actuelle de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est la suivante :

(en millions d'euros)	Valeur actuelle de l'obligation				
	Royaume-Uni	Canada	Suisse	Autres	Groupe
Au 1er janvier 2015	490,1	263,9	195,0	203,9	1 152,8
Coûts des services rendus de la période	0,1	3,2	7,5	6,0	16,8
Charges d'intérêts financiers	18,2	10,2	2,7	5,0	35,9
Prestations servies	(15,4)	(14,4)	(5,6)	(8,9)	(44,3)
Cotisations versées par les participants	-	0,6	3,6	0,1	4,3
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	29,9	(18,0)	21,2	2,9	36,0
Effet des réductions et liquidations de régime / autres	-	(4,4)	(1,2)	(4,8)	(10,5)
Réévaluation					-
<i>Effet des changements d'hypothèses démographiques...</i>	4,9	-	-	0,3	5,3
<i>Effet des changements d'hypothèses financières.....</i>	5,1	(0,0)	8,8	0,8	14,7
<i>Effet des ajustements liés à l'expérience</i>	(5,6)	(0,4)	0,2	(1,0)	(6,9)
Au 31 décembre 2015	527,3	240,5	232,1	204,3	1 204,2
Coûts des services rendus de la période	-	2,5	7,6	6,0	16,1
Charges d'intérêts financiers	16,3	9,6	1,8	4,9	32,5
Prestations servies	(14,1)	(12,2)	(7,2)	(9,2)	(42,7)
Cotisations versées par les participants	-	0,5	3,7	0,1	4,2
Variations de périmètre	-	-	-	0,8	0,8
Ecart de conversion	(78,2)	15,8	2,1	1,5	(58,7)
Effet des réductions et liquidations de régime / autres	-	(5,9)	-	(11,3)	(17,2)
Réévaluation					-
<i>Effet des changements d'hypothèses démographiques...</i>	-	-	0,1	-	0,1
<i>Effet des changements d'hypothèses financières.....</i>	75,5	8,7	(1,6)	4,4	87,1
<i>Effet des ajustements liés à l'expérience</i>	(6,8)	(0,5)	(1,5)	(3,6)	(12,5)
Au 31 décembre 2016	519,9	259,0	237,2	197,9	1 214,0

L'évolution de la juste valeur des actifs des régimes à prestations définies est la suivante :

(en millions d'euros)	Juste valeur des actifs des régimes à prestations définies				
	Royaume-Uni	Canada	Suisse	Autres	Groupe
Au 1er janvier 2015	350,8	183,7	184,6	89,5	808,6
Cotisations versées par l'employeur	13,3	7,3	6,5	5,2	32,2
Cotisations versées par les participants	-	0,6	3,6	0,1	4,3
Rendements des actifs	12,0	7,2	2,7	2,0	23,9
Prestations servies	(15,4)	(14,4)	(5,6)	(9,1)	(44,6)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Ecarts de conversion	21,3	(12,6)	20,1	0,3	29,1
Effet des réductions et liquidations de régime / autres	-	-	-	-	-
Rendement des fonds investis à l'exclusion des intérêts financiers (Résultat global)	5,9	(3,8)	5,1	0,0	7,3
Au 31 décembre 2015	387,9	167,9	217,0	88,0	860,7
Cotisations versées par l'employeur	13,4	6,9	6,1	7,1	33,5
Cotisations versées par les participants	-	0,5	3,7	0,1	4,2
Rendements des actifs	11,2	6,8	1,7	2,1	21,8
Prestations servies	(14,1)	(12,2)	(7,3)	(9,3)	(42,9)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Ecarts de conversion	(57,5)	11,3	2,0	0,5	(43,7)
Effet des réductions et liquidations de régime / autres	-	-	-	(9,2)	(9,2)
Rendement des fonds investis à l'exclusion des intérêts financiers (Résultat global)	39,7	8,3	0,5	2,5	51,0
Au 31 décembre 2016	380,6	189,6	223,6	81,7	875,4

L'évolution des actifs et passifs nets des régimes à prestations définies se présente comme suit :

(en millions d'euros)	Passif (actif) net au titre des prestations définies				
	Royaume-Uni	Canada	Suisse	Autres	Groupe
Au 1er janvier 2015	139,4	80,1	10,4	114,3	344,2
Coûts des services rendus de la période	0,1	3,2	7,5	6,0	16,8
Charges d'intérêts financiers	6,1	3,0	0,0	2,9	12,0
Effet des réductions et liquidations de régime / autres	-	(4,4)	(1,2)	(4,8)	(10,5)
Cotisations versées par l'employeur	(13,3)	(7,3)	(6,5)	(5,2)	(32,2)
Prestations servies	-	-	0,0	0,3	0,3
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Ecarts de conversion	8,6	(5,4)	1,1	2,7	6,9
Réévaluation	(1,5)	3,4	3,9	0,1	5,9
Au 31 décembre 2015	139,4	72,6	15,2	116,2	343,4
Coûts des services rendus de la période	-	2,5	7,6	6,0	16,1
Charges d'intérêts financiers	5,0	2,7	0,1	2,8	10,6
Effet des réductions et liquidations de régime / autres	-	(5,9)	-	(2,1)	(8,0)
Cotisations versées par l'employeur	(13,4)	(6,9)	(6,1)	(7,1)	(33,5)
Prestations servies	0,0	-	0,1	0,2	0,3
Variations de périmètre	-	-	-	0,8	0,8
Ecarts de conversion	(20,7)	4,5	0,1	1,0	(15,1)
Réévaluation	29,0	(0,1)	(3,4)	(1,7)	23,8
Au 31 décembre 2016	139,3	69,4	13,6	116,1	338,5

Le rapprochement du passif au bilan avec l'obligation actuarielle des plans à prestations définies s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Rapprochement du passif au bilan avec l'obligation actuarielle des plans à prestations définies				
	Royaume-Uni	Canada	Suisse	Autres	Groupe
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015					
Valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	527,3	240,5	232,1	204,3	1 204,2
<i>dont Plans par capitalisation</i>	526,9	213,8	228,6	121,1	1 090,4
<i>dont Plans par répartition</i>	0,4	26,7	3,6	83,2	113,8
Juste valeur des actifs	(387,9)	(167,9)	(217,0)	(87,9)	(860,7)
Situation financière	139,4	72,6	15,2	116,2	343,4
<i>dont "Avantages du personnel"</i>	139,4	72,6	15,2	116,2	343,4
<i>dont "Autres actifs financiers"</i>	-	-	-	-	-
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016					
Valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	519,9	259,0	237,2	197,9	1 214,0
<i>dont Plans par capitalisation</i>	519,5	236,1	233,9	113,0	1 102,5
<i>dont Plans par répartition</i>	0,4	22,8	3,3	84,9	111,5
Juste valeur des actifs	(380,6)	(189,6)	(223,6)	(81,6)	(875,4)
Situation financière	139,3	69,4	13,6	116,1	338,5
<i>dont "Avantages du personnel"</i>	139,3	69,4	13,6	116,1	338,5
<i>dont "Autres actifs financiers"</i>	-	-	-	-	-

22.3 | Réévaluation de la provision comptabilisée

(en millions d'euros)	Éléments du résultat global				
	Royaume-Uni	Canada	Suisse	Autres	Groupe
Rendement des actifs à l'exclusion des produits financiers et limitation d'actif	(5,9)	3,8	(5,2)	0,1	(7,2)
Effet des changements d'hypothèses démographiques	4,9	-	-	0,3	5,3
Effet des changements d'hypothèses financières	5,1	-	8,7	0,8	14,6
Effet des ajustements liés à l'expérience	(3,7)	(0,4)	0,0	(1,2)	(5,3)
Éléments reconnus en résultat global au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015	0,4	3,4	3,6	0,1	7,4
Rendement des actifs à l'exclusion des produits financiers et limitation d'actif	(39,7)	(8,3)	(0,5)	(2,5)	(51,0)
Effet des changements d'hypothèses démographiques	-	-	0,2	-	0,2
Effet des changements d'hypothèses financières	75,5	8,7	(1,3)	4,4	87,2
Effet des ajustements liés à l'expérience	(6,8)	(0,5)	(1,3)	(2,9)	(11,6)
Éléments reconnus en résultat global au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016	29,0	(0,0)	(3,0)	(1,1)	24,8

22.4 | Charge comptabilisée

La charge comptabilisée au compte de résultat consolidé s'analyse ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Charge comptabilisée				
	<i>Royaume- Uni</i>	<i>Canada</i>	<i>Suisse</i>	<i>Autres</i>	<i>Groupe</i>
Coûts des services rendus de la période (1)	0,1	3,2	7,5	6,0	16,8
Coût des services passés..... (1)	-	(4,0)	(1,2)	(4,2)	(9,4)
Charge d'intérêt nette (2)	6,1	3,0	0,0	2,9	12,0
Autre (4)	(1,9)	(0,0)	0,3	0,4	(1,3)
Charge comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015	4,3	2,2	6,6	5,0	18,1
Coûts des services rendus de la période (1)	-	2,5	7,6	6,0	16,1
Coût des services passés..... (1)	-	(5,9)	-	(1,6)	(7,5)
Coût des services passés..... (3)	-	-	-	(0,6)	(0,6)
Charge d'intérêt nette (2)	5,0	2,7	0,1	2,8	10,6
Autre (4)	0,0	(0,0)	(0,2)	(0,5)	(0,7)
Charge comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016	5,0	(0,7)	7,5	6,1	18,0

(1) Inclus dans les charges de personnel (voir note 7)

(2) Inclus dans les charges financières nettes (voir note 9)

(3) Inclus dans les autres charges

(4) Dont réévaluation des avantages à long terme à hauteur de 1,1 million d'euros (1,4 million d'euros en 2015)

Effet des modifications substantielles et extinctions des régimes à prestations définies

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Au Canada, le Groupe assure aux retraités et à leurs ayants-droits une couverture des soins médicaux, dentaires ainsi que des prestations de prévoyance décès. Les salariés ont le choix d'opter pour une sortie du régime en capital lors de leur départ à la retraite en lieu et place des prestations ci-dessus. En 2016, le Groupe a modifié le plan en introduisant le versement d'une contribution régulière des retraités représentant 50% du coût du plan, celle-ci étant actuellement entièrement financée par l'employeur. Ce changement s'applique aux futurs retraités partant à la retraite à compter du 1^{er} juillet 2016. En conséquence, un gain de 5,9 millions d'euros (8,7 millions de dollars canadiens) a été constaté en diminution des charges de personnel.

En France, un gain a été reconnu pour 1,8 million d'euros en diminution des charges de personnel à la suite de la fermeture du plan de retraite complémentaire pour les cadres dirigeants.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Les plans de couverture des frais de santé pour les retraités au Canada et aux Etats-Unis ont été amendés par le Groupe en vue de réduire les avantages octroyés aux futurs retraités. Ces modifications ont eu pour conséquence de constater respectivement un profit d'un montant de 4,2 millions d'euros et de 3,9 millions d'euros, enregistré en réduction des charges de personnel.

22.5 | Nature des fonds investis dans les plans de retraite

(en millions d'euros)	Nature des fonds investis dans les plans de retraite		
	Royaume-Uni	Canada	Suisse
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19,9	0,8	9,0
Actions (cotées sur un marché actif).....	14,7	72,8	74,5
Instruments de dettes (cotés sur un marché actif).....	141,1	91,3	84,0
Biens immobiliers	-	-	45,8
Fonds d'investissements	211,7	-	-
Actifs détenus par des compagnies d'assurances.....	-	3,1	0,1
Autres	0,6	-	3,4
Au 31 décembre 2015	387,9	167,9	217,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,6	0,9	14,8
Actions (cotées sur un marché actif).....	15,2	82,4	74,5
Instruments de dettes (cotés sur un marché actif).....	121,4	103,1	82,3
Biens immobiliers	-	-	47,3
Fonds d'investissements	235,2	-	0,0
Actifs détenus par des compagnies d'assurances.....	3,8	3,3	-
Autres	0,5	-	4,6
Au 31 décembre 2016	380,6	189,6	223,6

22.6 | Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

(en %)	Royaume-Uni		Canada		Suisse	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Maturité moyenne du plan	18	18	13	13	17	17
Taux d'actualisation	2,75	3,50	3,75	4,00	0,50	1,25
Taux d'augmentation futur des salaires	N/A	N/A	3,13	3,12	1,00	2,00

Les taux d'actualisation ont été déterminés par référence aux taux de rendement des obligations de première catégorie (obligations cotées AA par au moins une des trois premières agences de notation : Standard & Poor's, Moody's et Fitch) ayant une échéance identique aux régimes concernés. Les prestations attendues de chaque plan sont actualisées avec la courbe des taux correspondant à leur échéance. S'il n'existe pas d'obligations d'une durée suffisamment longue, le taux d'actualisation est estimé en extrapolant les taux de marché suivant la courbe. Puis, un taux d'actualisation synthétique est calculé, qui, appliqué à l'ensemble des flux de trésorerie, permet de restituer la même charge d'intérêt que si les taux individuels avaient été appliqués.

22.7 | Analyse des risques liés aux plans de retraite

Afin d'identifier et de traiter les risques inhérents à la gestion des plans de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, un comité, composé de représentants de la direction financière et de la direction des ressources humaines, se réunit tous les trimestres. Ce comité, assisté d'experts, revoit plus particulièrement le financement des plans et la performance des actifs de couverture. Il est informé de tout événement significatif relatif aux avantages accordés aux salariés, à leur incidence financière et aux modifications de la réglementation. Il rend compte au Comité d'Audit une fois par an.

Les principaux régimes à prestations définies du Groupe sont soumis à des règles de financement qui dépendent essentiellement des taux d'intérêt, de la performance des actifs de couverture et des modifications des réglementations locales. Toute évolution défavorable de ces paramètres nécessiterait le versement de contributions complémentaires par le Groupe aux fonds de pension dans le cadre d'un échéancier.

- Volatilité des taux d'actualisation et d'inflation

La valeur actuelle de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs. Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux taux de rendement des obligations à la date d'évaluation, qui peuvent varier d'une période à l'autre. Par ailleurs, les prestations accumulées et les rentes de retraite sont généralement soumises à des augmentations de salaires et à des indexations conditionnelles ou inconditionnelles qui varient selon le niveau d'inflation. Tout changement de ces paramètres peut modifier la valeur actuelle de l'obligation et le coût des services, déclenchant ainsi le versement de contributions supplémentaires, afin de respecter les exigences locales de financement minimum.

- Volatilité de la valeur des actifs de couverture

Les actifs de couverture sont constitués d'actions, d'obligations et d'autres actifs dont la valeur est soumise aux fluctuations du marché. Un retournement des marchés financiers augmenterait le passif net au titre des régimes à prestations définies. Les ratios de couverture des plans diminueraient en conséquence, nécessitant des versements complémentaires de cotisations par le Groupe dans le cadre d'un échéancier.

Analyse de la sensibilité

		Sensibilité consécutive à la baisse de 50 points de base du taux d'actualisation				
<i>(en millions d'euros)</i>		<i>Royaume-Uni</i>	<i>Canada</i>	<i>Suisse</i>	<i>Autres</i>	<i>Groupe</i>
Coûts des services rendus de la période		-	0,1	0,6	0,3	1,0
Valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies		50,1	17,3	18,9	13,4	99,7
		Sensibilité consécutive à la baisse de 10% des marchés financiers				
<i>(en millions d'euros)</i>		<i>Royaume-Un</i>	<i>Canada</i>	<i>Suisse</i>	<i>Autres</i>	<i>Groupe</i>
Fonds investis dans les plans de retraite		(1,5)	(8,2)	(7,5)	(0,5)	(17,7)

Analyse du risque

Afin d'atténuer les risques identifiés ci-dessus, le Groupe a mis en œuvre ou est en train de mettre en place les actions suivantes qui incluent des changements dans la conception des régimes à prestations définies, ainsi que des mesures financières, parmi lesquelles :

- clôture de plans, lorsqu'appropriée, et migration vers des plans à cotisations définies, avec gel des prestations ;
- rationalisation des prestations incluant le niveau de pensions versées, les facteurs de taux de conversion et les plafonds d'indexation ;
- versement sélectif de cotisations en complément des cotisations récurrentes, afin d'augmenter la couverture du fonds ;
- couverture financière des taux d'intérêt et d'inflation ;
- adoption de stratégies d'investissement qui permettent une meilleure cohérence de la nature des dettes avec un alignement progressif de l'allocation des actifs et de la maturité des plans de retraite ;
- réunions régulières avec les représentants des fonds de pensions ;
- revue périodique de la performance des investissements par des experts indépendants pour piloter leur volatilité.

22.8 | Flux de trésorerie prévisionnels

(en millions d'euros)	Flux de trésorerie prévisionnels				
	Royaume-Uni	Canada	Suisse	Autres	Groupe
Prestations attendues pour 2017	13,9	12,3	6,2	9,6	42,0
Prestations attendues pour 2018	14,8	12,7	6,3	15,2	49,1
Prestations attendues pour 2019	15,0	13,2	6,9	7,8	42,8
Prestations attendues pour 2020.....	15,9	13,5	7,1	8,5	45,0
Prestations attendues pour 2021 et au-delà	110,4	88,7	51,0	58,9	309,0
Cotisations prévues pour 2017	11,4	7,5	5,6	6,9	31,5

23. | ENDETTEMENT FINANCIER

Cette note présente des informations sur l'endettement financier au 31 décembre 2016. L'endettement financier inclut les dettes auprès d'établissements financiers portant intérêt, les emprunts et intérêts courus nets des coûts de transaction.

23.1 | Endettement financier net

Au 31 décembre 2016, l'endettement financier net consolidé de Rexel s'élève à 2 172,6 millions d'euros et s'analyse ainsi :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2016			Au 31 décembre 2015		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Obligations senior	-	1 480,9	1 480,9	-	1 637,1	1 637,1
Titrisation	367,9	718,2	1 086,0	378,7	710,8	1 089,4
Emprunts auprès des établissements de crédit	18,6	3,2	21,8	57,2	1,5	58,7
Billets de trésorerie	131,7	-	131,7	134,6	-	134,6
Concours bancaires et autres emprunts	84,5	-	84,5	88,4	-	88,4
Location financement	6,8	16,9	23,7	8,0	19,5	27,6
Intérêts courus (1)	6,3	-	6,3	8,1	-	8,1
Moins coûts de transaction	(5,9)	(24,1)	(30,0)	(6,5)	(26,9)	(33,3)
Total dettes financières et intérêts courus	610,0	2 195,1	2 805,1	668,5	2 342,1	3 010,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie			(619,3)			(804,8)
Intérêts courus à recevoir			(0,9)			(0,7)
Dérivés de couverture de la dette..... (2)			(12,3)			(6,4)
Endettement financier net			2 172,6			2 198,7

(1) dont intérêts courus sur les obligations pour un montant de 2,5 millions d'euros au 31 décembre 2016 (3,3 millions d'euros au 31 décembre 2015)

(2) les dérivés de couverture de la dette incluent les instruments de taux désignés comme couverture de juste valeur et des dérivés de couverture de change adossés à la dette financière

23.1.1 | Contrat de Crédit Senior

Rexel a conclu un contrat de Crédit Senior le 15 mars 2013, qui a été modifié par deux avenants le 13 novembre 2014 et le 28 octobre 2016. Il comprend une ligne de crédit multidevises renouvelable d'une maturité de 5 ans d'un montant initial de 1 100 millions d'euros, réduite à 982 millions d'euros jusqu'au 13 novembre 2019, puis à 910 millions d'euros jusqu'au 12 novembre 2021. Ce contrat est conclu avec BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Crédit Industriel et Commercial, HSBC France, ING Belgium SA, succursale française, Natixis et Société Générale Corporate & Investment Banking en qualité d'arrangeurs et de teneurs de livre associés. La ligne de crédit peut, entre autres, être utilisée au moyen de tirages au jour le jour (*swingline loans*) à hauteur de 157,5 millions d'euros.

Intérêts et marge

Les montants utilisés portent intérêt à un taux déterminé en référence (i) au taux EURIBOR lorsque les fonds sont tirés en euros et au taux LIBOR lorsque les fonds sont tirés dans des devises différentes de l'Euro, (ii) à la marge applicable, (iii) à certaines primes relatives aux emprunts en devises autres que l'euro et (iv) le cas échéant, à des coûts obligatoires (correspondant aux coûts devant être supportés par les prêteurs au titre du financement du système de contrôle bancaire imposé par les autorités de régulation bancaire de leurs pays respectifs).

Les tirages au jour le jour portent intérêt à un taux déterminé en référence (i) au taux EONIA, (ii) à la marge applicable et (iii) le cas échéant, aux coûts obligatoires.

La marge initiale applicable était de 1,25% par an et varie en fonction du ratio d'endettement de Rexel (défini comme le ratio entre la dette nette totale consolidée ajustée et l'EBITDA consolidé ajusté, tels que ces termes sont définis dans le Contrat de Crédit Senior), calculé au 31 décembre et au 30 juin de chaque année. La marge s'étale de 0,85% à 2,50%.

De plus, la marge applicable est augmentée des commissions d'utilisation qui varient en fonction du pourcentage des fonds effectivement tirés par rapport à l'ensemble des lignes disponibles à tout moment au titre du Contrat de Crédit Senior.

Rexel devra aussi payer une commission de non utilisation dans la devise de chaque tirage disponible. Le montant de cette commission varie en fonction du montant de ratio d'endettement.

Selon les termes de ce Contrat de Crédit Senior, Rexel doit maintenir un ratio d'endettement inférieur à 3,50 au 30 juin et au 31 décembre de chaque année.

Le Ratio d'Endettement est égal au rapport de la dette nette ajustée sur l'EBITDA ajusté tels que décrits ci-après :

L'EBITDA ajusté signifie, pour une période déterminée, le résultat opérationnel consolidé avant autres produits et autres charges, tel que présenté dans les états financiers consolidés du Groupe :

- majoré de l'EBITDA ajusté des douze derniers mois de toute filiale acquise pendant la période considérée au *pro rata* de la participation du Groupe ;
- majoré des produits relatifs aux dérivés sur matières premières pour couvrir l'exposition aux fluctuations des prix de certaines matières premières lorsque ces dérivés ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture de flux de trésorerie selon les normes IFRS ;
- majoré de l'EBITDA des actifs destinés à être cédés et à l'exclusion de l'EBITDA des actifs vendus au cours de la période ;
- majoré des amortissements et des dépréciations ;
- à l'exclusion des charges relatives à toute rémunération en actions des salariés et dirigeants lorsque ces rémunérations ont un effet sur l'endettement financier ;
- majoré des charges calculées relatives à des plans de rémunérations en actions et des charges relatives à la participation des salariés lorsque ces charges ont un effet sur l'endettement ;
- ajusté de l'effet non récurrent de l'évolution du prix du cuivre inclus dans les câbles tel que mentionné dans le communiqué de presse relatif aux états financiers consolidés de la période considérée ;
- majoré des coûts de restructuration et des coûts relatifs aux acquisitions.

La dette nette consolidée ajustée signifie :

- toute dette financière portant intérêts (que les intérêts au titre de cette dette soient payés ou capitalisés) courante et non courante :
 - excluant les coûts de mise en place des financements (commissions de montage, honoraires juridiques, frais de conseil), ainsi que des charges financières supportées au titre du remboursement anticipé de la dette;
 - excluant les prêts intra-groupe;
 - incluant toute dette relative à l'émission de valeurs mobilières qui ne sont pas obligatoirement remboursables en actions ;
 - incluant tout autre montant assimilé à un emprunt selon les normes comptables internationales ;
- majorée des intérêts courus (y compris les intérêts capitalisés) à l'exclusion des intérêts courus au titre de prêts intra-groupe ; et
- diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Ce ratio d'endettement peut excéder 3,50 trois fois durant la durée du Contrat de Crédit Senior, étant précisé que ce seuil ne peut être dépassé plus de deux fois consécutivement. Par ailleurs, ce seuil pourra être porté au-delà de 3,75 une seule fois sans jamais pouvoir dépasser 3,90 au cours de la vie du Contrat de Crédit Senior.

Au 31 décembre 2016, aucun tirage n'a été effectué au titre de ce Contrat de Crédit Senior. En complément du Crédit Senior, Rexel dispose de deux lignes de crédit bilatérales de 37,9 millions d'euros (40 millions de dollars américains) et 45 millions d'euros. Le 26 juin 2015, Rexel a prorogé de deux ans la date d'échéance de la ligne de crédit de 40 millions de dollars américains avec Wells Fargo Bank International au 27 juin 2017. La ligne de 45 millions d'euros arrive à échéance en mars 2018. Au 31 décembre 2016, ces lignes n'étaient pas tirées.

23.1.2 | Obligations

Au 31 décembre 2016, la valeur comptable des obligations se détaille comme suit :

	Au 31 décembre 2016				Au 31 décembre 2015			
	Nominal (en millions de devises)	Nominal (en millions d'euros)	Ajuste- ments de juste valeur (1)	Total	Nominal (en millions de devises)	Nominal (en millions d'euros)	Ajuste- ments de juste valeur (1)	Total
Obligations remboursables en 2020	USD 330,0	313,1	3,8	316,8	USD 500,0	459,3	4,3	463,6
Obligations remboursables en 2020	-	-	-	-	EUR 650,0	650,0	19,7	669,7
Obligations remboursables en 2022	EUR 500,0	500,0	14,1	514,1	EUR 500,0	500,0	3,8	503,8
Obligations remboursables en 2023	EUR 650,0	650,0	-	650,0	-	-	-	-
TOTAL		1 463,1	17,9	1 480,9		1 609,3	27,8	1 637,1

(1) Ajustement pour traduire les variations du taux d'intérêt sur une partie des obligations couvertes par des instruments dérivés de couverture de juste valeur (voir note 24.1)

Remboursement des obligations de 650 millions d'euros remboursables en 2020

Le 16 juin 2016, Rexel a remboursé les obligations à échéance 2020 portant intérêt à 5,125% pour un montant de 675,0 millions d'euros, qui inclut le principal de 650,0 millions d'euros et la prime de remboursement de 25,0 millions d'euros.

Parallèlement au remboursement anticipé de ces obligations, le Groupe a dénoué des *swaps* de taux d'intérêt, d'un montant nominal de 150 millions d'euros adossés aux obligations remboursées et qualifiées de couverture de juste valeur. Rexel a reçu en contrepartie une soulte de 3,0 millions d'euros.

Le remboursement de ces obligations a conduit le Groupe à réviser leur coût amorti et à constater une charge financière d'un montant de 10,0 millions d'euros en application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Obligations de 500 millions de dollars remboursables en 2020, réduites à 330 millions de dollars

Le 3 avril 2013, Rexel a émis des obligations pour un montant de 500 millions de dollars américains remboursables en 2020 et portant intérêt annuel à 5,25%.

Ces obligations sont de même rang que le Contrat de Crédit Senior et les autres obligations non assorties de sûretés. Les intérêts sont payables semestriellement, au 15 juin et au 15 décembre, à compter du 15 décembre 2013. Les obligations sont remboursables le 15 juin 2020 et sont admises aux négociations sur le marché de la Bourse du Luxembourg.

Ces obligations étaient remboursables en totalité ou partiellement à tout moment jusqu'au 15 juin 2016 à un prix égal au montant total du nominal augmenté d'une prime de remboursement anticipé et des intérêts courus non échus. Depuis le 15 juin 2016, elles sont remboursables en totalité ou partiellement pour les valeurs figurant dans le tableau ci-après :

Période de remboursement commençant le :	Prix de remboursement (en % du montant principal) Tranche en dollars US
15 juin 2016	103,938%
15 juin 2017	102,625%
15 juin 2018	101,313%
15 juin 2019 et au-delà	100,000%

Le 2 novembre 2016, Rexel a remboursé à hauteur de 170 millions de dollars américains les obligations de 500 millions de dollars américains à échéance 2020. Le remboursement s'est élevé à 160,3 millions d'euros, représentant 103,938% de la valeur nominale des obligations remboursées. Une charge financière de 6,3 millions d'euros a été constatée incluant la prime de remboursement anticipé d'un montant de 6,0 millions d'euros.

Parallèlement au remboursement anticipé de ces obligations à échéance 2020, le Groupe a dénoué des *swaps* de taux d'intérêt, d'un montant nominal de 200 millions de dollars américains adossés aux obligations et qualifiés de couverture de juste valeur. Rexel a reçu en contrepartie une soulte de 2,8 millions d'euros.

Obligations de 500 millions d'euros remboursables en 2022

Le 27 mai 2015, Rexel a émis des obligations pour un montant de 500 millions d'euros remboursables en 2022 et portant intérêt annuel à 3,25%.

Ces obligations sont de même rang que le Contrat de Crédit Senior et les autres obligations non assorties de sûretés. Les intérêts sont payables semestriellement, au 15 juin et au 15 décembre, à compter du 15 décembre 2015. Les obligations sont remboursables le 15 juin 2022 et sont admises aux négociations sur le marché de la Bourse du Luxembourg.

Ces obligations sont remboursables en totalité ou partiellement à tout moment jusqu'au 15 juin 2018 à un prix égal au montant total du nominal augmenté d'une prime de remboursement anticipé et des intérêts courus non échus. A partir du 15 juin 2018, elles seront remboursables en totalité ou partiellement pour les valeurs figurant dans le tableau ci-après :

Période de remboursement commençant le :	Prix de remboursement (en % du montant principal)
15 juin 2018.....	101,625%
15 juin 2019.....	100,813%
15 juin 2020 et au-delà.....	100,000%

Emission d'obligations de 650 millions d'euros remboursables en 2023

Le 18 mai 2016, Rexel a émis des obligations pour un montant de 650 millions d'euros remboursables en 2023 et portant intérêt annuel à 3,50%.

Ces obligations sont de même rang que le Contrat de Crédit Senior et les autres obligations non assorties de sûretés. Les intérêts sont payables semestriellement, au 15 juin et au 15 décembre, à compter du 15 décembre 2016. Les obligations sont remboursables le 15 juin 2023 et sont admises aux négociations sur le marché de la Bourse du Luxembourg.

Ces obligations sont remboursables en totalité ou partiellement à tout moment jusqu'au 15 juin 2019 à un prix égal au montant total du nominal augmenté d'une prime de remboursement anticipé et des intérêts courus non échus. A partir du 15 juin 2019, elles seront remboursables en totalité ou partiellement pour les valeurs figurant dans le tableau ci-après :

Période de remboursement commençant le :	Prix de remboursement (en % du montant principal)
15 juin 2019.....	101,750%
15 juin 2020.....	100,875%
15 juin 2020 et au-delà.....	100,000%

23.1.3 | Programmes de cession de créances

Rexel gère plusieurs programmes de cession de créances commerciales, présentés dans le tableau ci-dessous, lui permettant d'obtenir des financements à un coût moindre que celui des emprunts obligataires ou bancaires.

Les spécificités des programmes de cession de créances du Groupe varient selon les pays considérés. Les filiales concernées restent en charge du recouvrement des créances après leur cession. Ces créances sont cédées à des entités « *ad hoc* », fonctionnant sans aucune intervention des filiales. Les entités « *ad hoc* » obtiennent le financement nécessaire à l'achat de celles-ci notamment par l'émission d'instruments de dette à court terme, comme des billets de trésorerie français ou du *commercial paper* américain ou canadien, notés par des agences de notation.

En contrepartie des créances cédées, les filiales reçoivent un paiement en numéraire de la part de ces entités « *ad hoc* », représentant la valeur des créances diminuée d'un montant pour garantir le recouvrement, ce dernier montant étant seulement remboursé, en tout ou partie, après complet paiement des créances. Toutefois, certains programmes prévoient que les filiales concernées bénéficient de la possibilité de céder leurs créances contre la souscription de titres subordonnés du véhicule de titrisation.

Au titre de ces programmes, le Groupe continuant d'assumer une part significative du retard de paiement et du risque de crédit, les créances cédées ne remplissent pas les conditions requises pour leur décomptabilisation conformément à IAS 39. Par conséquent, les créances cédées restent inscrites à l'actif du bilan dans le poste « Créances clients », alors que les financements reçus sont traités comme des dettes financières.

Par ailleurs, le Groupe a conclu en 2009 un contrat avec Ester Finance Titrisation (l'acquéreur), filiale française de Calyon, portant sur la cession des droits aux flux de trésorerie relatifs à des créances commerciales des filiales américaines du Groupe, dans le cadre d'un *Receivables Participation Agreement* (« RPA »). En 2016, un avenant au contrat permet au Groupe de céder ses créances éligibles et de recevoir un paiement en numéraire pour un montant maximum de 225 millions de dollars américains. L'échéance du programme a été prorogée en décembre 2019.

Le prix de cession de ces créances est égal à la valeur nominale des créances diminuée d'une décote correspondant à la rémunération du risque de crédit et du coût de financement des fonds mis à disposition. Au titre du RPA, le Groupe conserve la responsabilité de la collecte des créances pour le compte de l'acquéreur en contrepartie d'une rémunération (« *service fee* »). Dans le cadre de cette transaction, le Groupe a signé un contrat « *Collateral and Intercreditor Agreement* », afin de garantir ses obligations au titre du RPA. Les obligations du Groupe au titre du RPA garantissent la remise des fonds recouverts par le Groupe pour le compte de l'acquéreur, ainsi que le paiement de frais et indemnités dus par le Groupe. Cependant, ces garanties ne comportent aucune obligation d'indemnisation au titre des créances non recouvrées.

Il résulte de ce contrat que les risques de crédit, de taux et de retard de paiement attachés aux créances visées dans le programme Ester sont transférés à l'acquéreur à travers la décote appliquée aux créances, qui correspond à la rémunération du risque de crédit et du coût de financement. Dans l'analyse des risques et avantages, le risque de dilution n'est pas considéré comme un risque attaché aux créances, mais est assimilé à un risque de mauvaise utilisation du programme de titrisation, dès lors que les créances douteuses ne sont pas éligibles à ce programme ou sont analysées comme un risque attaché au recouvrement de la créance et sont couverts par une caution bancaire. En conséquence, les créances cédées au titre du programme Ester sont décomptabilisées.

La différence entre le prix de vente et la valeur comptable de ces créances a été enregistrée dans le compte de résultat en charges financières.

Au 31 décembre 2016, les créances décomptabilisées s'élèvent à 197,8 millions d'euros (195,2 millions d'euros au 31 décembre 2015). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la perte relative à ce programme reflétant la décote accordée à l'acquéreur des créances commerciales est enregistrée en charges financières pour un montant de 7,9 millions d'euros (8,3 millions d'euros en 2015). La valeur nette comptable et la juste valeur des fonds collectés dans le cadre de ce contrat au titre des créances décomptabilisées et non encore transférés à l'acquéreur s'élèvent à 37,4 millions d'euros (34,2 millions d'euros au 31 décembre 2015) et sont comptabilisées en dettes financières.

Le Groupe n'a conservé aucun intérêt résiduel dans les créances cédées au titre de ce programme.

Ces programmes imposent le respect de certaines obligations contractuelles relatives à la qualité du portefeuille de créances commerciales, notamment en ce qui concerne le ratio de dilution (créances ayant fait l'objet d'un avoir par rapport au montant total des créances commerciales éligibles), des ratios de défauts et d'arriérés (ratios relatifs respectivement au rapport entre les créances commerciales arriérées ou douteuses et les créances commerciales éligibles). Au 31 décembre 2016, toutes les obligations contractuelles au titre des programmes de cession de créances commerciales sont satisfaites. Ces programmes sont permanents et ne subissent aucun effet de saisonnalité autre que celui relatif à l'activité courante.

Les principales informations de ces programmes de titrisation, incluant le programme hors bilan, sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Programme	Encours maximum autorisé	Montant des créances cédées au 31 décembre 2016	Sommes tirées au 31 décembre 2016	Solde dû		Échéance
				au 31 décembre 2016	au 31 décembre 2015	
<i>(en millions de devises)</i>				<i>(en millions d'euros)</i>		
Europe - Australie	375,0 EUR (1)	479,9 EUR	367,9 EUR	367,9	345,7	18/12/2017
Etats-Unis	515,0 USD (2)	670,2 USD	465,9 USD	441,9	444,9	20/12/2019 (2)
Canada	175,0 CAD	256,2 CAD	175,0 CAD	123,3	115,8	18/01/2019
Europe	354,0 EUR (3)	504,8 EUR	350,6 EUR	350,6	378,2	20/11/2019 (3)
TOTAL				1 283,7	1 284,6	
dont :						
	- Dette enregistrée au bilan :			1 086,0	1 089,4	
	- Financement hors bilan :			197,8	195,2	

(1) Encours maximum autorisé réduit à 375,0 millions d'euros le 18 avril 2016

(2) En décembre 2016, Rexel a modifié son programme de cession de créances aux Etats-Unis et a reporté l'échéance à décembre 2019. L'encours maximum autorisé du programme a été réduit de 545 millions de dollars américains à 515 millions de dollars américains

(3) En novembre 2016, Rexel a modifié son programme de cession de créances en Europe et a reporté l'échéance à novembre 2019. L'encours maximal de ce programme a été réduit de 384,0 millions d'euros à 354,0 millions d'euros.

Ces programmes de cession de créances portent intérêt à taux variables majorés d'une marge spécifique à chaque programme.

Au 31 décembre 2016, l'encours maximum autorisé de ces programmes de titrisation s'élevait à 1 340,9 millions d'euros et était utilisé à hauteur de 1 283,7 millions d'euros.

23.1.4 | Billets à ordre

Afin de piloter son risque de crédit en Chine, le Groupe escompte sans recours auprès de divers établissements financiers des billets à ordre non échus émis par des banques (*Bank Acceptance Drafts*). Les billets à ordre sont reçus des clients en règlement de créances commerciales. Rexel transfère les risques et avantages lors de l'escompte des billets à ordre. Au 31 décembre 2016, les billets à ordre escomptés non échus ont été décomptabilisés du bilan pour un montant de 56,7 millions d'euros (68,3 millions d'euros au 31 décembre 2015).

23.1.5 | Billets de trésorerie

Rexel a lancé un programme de billets de trésorerie de 500 millions d'euros, dont l'échéance varie d'un à trois mois en fonction du type de billet de trésorerie émis, dans le but de diversifier le portefeuille d'investisseurs et d'optimiser les coûts de financement.

Au 31 décembre 2016, le montant des billets de trésorerie émis s'élève à 131,7 millions d'euros (134,6 millions d'euros au 31 décembre 2015).

23.2 | Variation de l'endettement net

Au 31 décembre 2016 et 2015, la variation de l'endettement financier net se présente comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
(en millions d'euros)		
Au 1er janvier	2 198,7	2 213,1
Emission d'emprunts obligataires nette des coûts de transactions...	642,5	489,7
Remboursement d'obligations	(835,3)	(991,2)
Coûts de transaction.....	(1,6)	(0,7)
Variation nette des facilités de crédit, des billets de trésorerie et autres dettes financières	(48,2)	76,2
Variation nette des lignes de crédit	(242,5)	(426,0)
Variation nette des financements reçus au titre des programmes de titrisation.....	15,2	(86,1)
Variation des dettes au titre des contrats de location-financement	(3,6)	1,1
Variation nette des dettes financières	(230,9)	(511,0)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	165,1	333,0
Effet de la variation des taux de change sur l'endettement net	16,1	130,7
Effet des acquisitions sur l'endettement brut.....	4,4	8,9
Effet des cessions sur l'endettements brut	(1,5)	(33,6)
Amortissement des coûts de transaction.....	6,2	8,2
Frais financiers non récurrents liés aux opérations de refinancement.....	16,3	52,5
Autres variations	(1,9)	(3,1)
Au 31 décembre	2 172,6	2 198,7

24. | RISQUES DE MARCHE ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir l'exposition aux risques de change et de taux. Les instruments dérivés qui ne sont pas qualifiés de couverture sont comptabilisés comme des instruments de transaction.

24.1 | Risque de taux

Afin de couvrir son exposition à l'évolution des taux d'intérêt, le Groupe a opté pour une stratégie de couverture visant à maintenir à taux fixe ou plafonné environ 80% de son endettement net à un an, 50% de son endettement net à deux ans et 25% de son endettement net à trois ans, le solde étant à taux variable.

La ventilation de la dette financière entre taux fixe et taux variable, avant et après couverture, est la suivante :

	Au 31 décembre	
	2016	2015
<i>(en millions d'euros)</i>		
Emprunts obligataires et autres dettes émises à taux fixe.....	1 475,2	1 639,3
Sw aps receveurs du taux variable et payeurs du taux fixe	848,9	1 496,9
Sw aps receveurs du taux fixe et payeurs du taux variable	(784,6)	(1 109,3)
Sous total taux fixe ou plafonné après couverture	1 539,5	2 026,9
Dettes à taux variable avant couverture	1 316,7	1 364,2
Sw aps receveurs du taux variable et payeurs du taux fixe	(848,9)	(1 496,9)
Sw aps receveurs du taux fixe et payeurs du taux variable	784,6	1 109,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	(619,3)	(804,8)
Sous total dette nette à taux variable après couverture	633,1	171,7
Endettement financier net	2 172,6	2 198,7

Instruments dérivés de couverture de juste valeur

Au 31 décembre 2016, le portefeuille des *swaps* de taux d'intérêt associé à ces dérivés qualifiés de couverture de juste valeur relatifs aux obligations décrites dans la note 23.1.2 est le suivant :

	Total nominal (en millions de devises)	Total nominal (en millions d'euros)	Date d'échéance	Taux moyen pondéré fixe reçu	Taux variable payé	Juste valeur (1) (en millions d'euros)	Éléments couverts
Swaps payeurs de taux variable							
Dollar américain.....	300,0	284,6	juin 2020	1,83%	Libor 3M	0,8	Obligations remboursables en 2020
Euro.....	500,0	500,0	juin 2022	0,55%	Euribor 3M	15,5	Obligations remboursables en 2022
Total		784,6				16,3	

(1) Les instruments dérivés sont présentés à leur juste valeur y compris les intérêts courus à recevoir pour un montant de 0,3 million d'euros.

Les gains ou pertes sur l'élément couvert attribuables au risque couvert viennent en ajustement de l'élément couvert et sont reconnus au compte de résultat en coût de l'endettement financier. Les variations de juste valeur des instruments dérivés destinés à couvrir les variations de juste valeur de l'élément couvert sont comptabilisées en résultat financier de manière symétrique.

Tout ajustement de la valeur comptable des éléments évalués au coût amorti est constaté en résultat sur la durée restant à courir.

Les variations de juste valeur des *swaps* de taux qualifiés de couverture de juste valeur au 31 décembre 2016 représentent un gain de 14,1 millions d'euros, compensé partiellement par une perte de 13,5 millions d'euros résultant de la variation de juste valeur des obligations.

Instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie

Dans le cadre de la politique définie ci-dessus, le Groupe a souscrit différents *swaps* payeurs du taux fixe.

Les *swaps* qualifiés de couvertures de flux de trésorerie arrivent à échéance en octobre 2018. Le Groupe a l'intention de renouveler une part significative de ces *swaps* de façon à se couvrir contre la variabilité des intérêts futurs associés à son endettement à taux variable, conformément à la stratégie décrite ci-dessus. Les couvertures sont allouées par devise en fonction des anticipations du Groupe sur l'évolution des taux d'intérêts liés à ces devises.

Au 31 décembre 2016, les instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie sont présentés dans le tableau suivant :

	Total nominal (en millions de devises)	Total nominal (en millions d'euros)	Date d'échéance	Taux variable reçu	Taux moyen pondéré fixe payé	Juste valeur (1) (en millions d'euros)
Swaps payeurs de taux fixe						
Dollar américain.....	50,0	47,4	décembre 2017	Libor 3M	1,02%	0,1
	100,0	94,9	juin 2018	Libor 3M	1,24%	0,0
	250,0	237,2	septembre 2018	Libor 3M	1,33%	0,1
Dollar canadien	100,0	70,5	octobre 2018	CDOR 3M	1,23%	(0,2)
Dollar australien.....	80,0	54,8	juillet 2018	BBSW AUD 3M	2,26%	(0,3)
Total		504,8				(0,4)

(1) Les instruments dérivés sont présentés à leur juste valeur y compris les intérêts courus à payer pour un montant de 0,2 million d'euros.

Les variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, sont comptabilisées en augmentation de la réserve de couverture de flux de trésorerie pour un montant de 0,9 million d'euros (avant impôt). L'inefficacité reconnue en résultat en 2016 n'est pas significative.

Instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture

	Total nominal (en millions de devises)	Total nominal (en millions d'euros)	Date d'échéance	Taux variable reçu (payé)	Taux moyen pondéré fixe payé (reçu)	Juste valeur (1) (en millions d'euros)
Swaps payeurs de taux fixe						
Dollar américain.....	100,0	94,9	décembre 2017	Libor 3M	1,01%	0,1
Couronne suédoise.....	450,0	47,1	septembre 2017	Stibor 3M	(0,16)%	(0,1)
Franc suisse.....	150,0	139,7	novembre 2017	Libor 3M	(0,76)%	0,0
Euro.....	62,5	62,5	mai 2018	Euribor 6M	3,21%	(4,2)
Total		344,2				(4,2)

(1) Les instruments dérivés sont présentés à leur juste valeur y compris les intérêts courus à payer pour un montant de 1,3 million d'euros.

Ces dérivés sont désignés essentiellement comme des couvertures de flux de trésorerie variables adossés à des *swaps* de taux d'intérêt et ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture selon la norme IAS 39.

Sensibilité à la variation des taux d'intérêt

Au 31 décembre 2016, une augmentation des taux d'intérêt de 1% sur la dette à taux variable après prise en compte des opérations de couverture effective aurait pour conséquence une hausse de la charge annuelle d'intérêt d'un montant de 10,3 millions d'euros et un gain de 11,0 millions d'euros relatif à la variation de la juste valeur des instruments de couverture, dont 4,4 millions d'euros d'augmentation des produits financiers et 6,6 millions d'euros d'augmentation des autres éléments du résultat global.

24.2 | Risque de change

La politique de financement du Groupe consiste à centraliser les dettes externes et assurer le financement de ses filiales étrangères dans leurs devises de fonctionnement. Le risque de change survient principalement des financements intragroupes en devises autres que l'euro et est géré au niveau de la holding du Groupe. Dans le but de neutraliser l'exposition au risque de change, la société mère du Groupe se finance avec de la dette externe en devises autres que l'euro ou souscrit à des dérivés de change (contrats à terme ou *swap* de change). Conformément à cette politique, le Groupe a émis des obligations en dollars américains en 2015 pour un montant total de 500 millions de dollars américains réduit à 330 millions de dollars américains en 2016 (voir note 23.1.2), dont 248,9 millions de dollars américains ont été qualifiés de couverture de l'investissement net du Groupe en dollars américains. En 2016, les pertes de change latentes enregistrées en autres éléments du résultat global et relatives aux couvertures d'investissements nets s'élèvent à 15,0 millions d'euros avant impôt.

Au 31 décembre 2016, les contrats à terme présentent une valeur notionnelle de 368,5 millions d'euros (dont 350,7 millions d'euros de ventes à terme et 17,8 millions d'euros d'achats à terme) et sont comptabilisés à leur juste valeur pour un montant net négatif de 3,6 millions d'euros. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la variation de juste valeur des contrats à terme est comptabilisée en charges financières pour un montant de 2,8 millions d'euros.

Sensibilité à la variation des taux de change

Le Groupe publiant ses états financiers en euro, il convertit les actifs, les passifs, les produits et les charges libellés dans d'autres monnaies que l'euro.

Les résultats des activités libellées en devises étrangères sont consolidés dans le compte de résultat du Groupe, après conversion au taux moyen de la période. Aussi, en base annuelle, une appréciation (dépréciation) de 5% de l'euro par rapport aux principales devises (dollars américain, canadien, australien et livre sterling) se traduirait par une diminution (augmentation) du chiffre d'affaires de 308,9 millions d'euros et par une baisse (hausse) du résultat opérationnel avant autres produits et autres charges de 9,6 millions d'euros.

Les dettes financières et les capitaux propres du Groupe sont consolidés dans le bilan après conversion au taux de clôture de l'exercice. Aussi, une appréciation (dépréciation) de 5% de l'euro vis-à-vis de l'ensemble des devises du Groupe par rapport aux taux de change de clôture au 31 décembre 2016 aurait pour conséquence une diminution (augmentation) de l'endettement financier et des capitaux propres de respectivement 78,3 millions d'euros et 110,6 millions d'euros.

Endettement financier net par devise de remboursement

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de la dette financière nette à la variation des taux de change par devise de remboursement :

(en millions d'euros)	euro	dollar us	dollar canadien	dollar australien	couronne norvégienne	couronne suédoise	livre sterling	franc suisse	Renminbi chinois	autres devises	Total
Dettes financières	1 798,7	593,1	123,4	91,2	0,4	0,3	145,0	0,1	19,0	20,7	2 791,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(854,5)	243,7	13,4	109,4	35,4	1,8	(154,7)	(11,3)	(4,7)	2,2	(619,3)
Position nette avant couverture.....	944,2	836,7	136,8	200,6	35,8	2,1	(9,7)	(11,2)	14,3	22,9	2 172,6
Effet des couvertures.....	(337,3)	(4,5)	(3,0)	(0,1)	1,7	37,1	0,4	307,3	-	(1,6)	0,0
Position nette après couverture.....	606,9	832,2	133,8	200,5	37,5	39,3	(9,3)	296,1	14,3	21,3	2 172,6
Impact d'une augmentation de 5% des taux de change.....	-	41,6	6,7	10,0	1,9	2,0	(0,5)	14,8	0,7	1,1	78,3

24.3 | Risque de liquidité

La politique poursuivie par le Groupe pour gérer ses liquidités consiste à s'assurer qu'il y aura un montant suffisant de liquidités pour payer les dettes à leur échéance. Le Groupe vise à maintenir le niveau de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, ainsi que celui des facilités de crédit disponibles, à un montant qui couvre les décaissements relatifs aux dettes financières à un horizon de 12 mois.

L'échéancier des remboursements contractuels des dettes financières, en capital, est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2016	2015
Echéances :		
Un an	615,9	675,0
Deux ans	8,5	602,8
Trois ans	722,3	4,0
Quatre ans	318,9	118,5
Cinq ans	0,8	1 134,0
Au delà.....	1 168,7	509,6
Sous-total dette financière avant coûts de transaction	2 835,1	3 043,9
Coûts de transaction	(30,0)	(33,3)
Dette financière	2 805,1	3 010,6

Au 31 décembre 2016, les échéances contractuelles résiduelles relatives à l'endettement financier et aux instruments dérivés, y compris intérêts à payer, sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Dette financière et intérêts	Dérivés	Total
Echéances :			
Un an	698,9	(3,1)	695,8
Deux ans	83,3	(4,0)	79,2
Trois ans	793,5	(2,6)	790,8
Quatre ans	367,2	(1,9)	365,3
Cinq ans	41,2	(1,2)	40,0
Au-delà	1 209,6	(0,1)	1 209,5
Total	3 193,6	(12,9)	3 180,7

Le montant résiduel de 330 millions de dollars américains des obligations émises en avril 2013 pour un montant initial de 500 millions de dollars américains sont à échéance en juin 2020, celles émises en mai 2015 pour un montant de 500 millions d'euros sont à échéance en juin 2022 et celles émises en mai 2016 pour un montant de 650 millions d'euros sont à échéance en juin 2023.

En octobre 2016, Rexel a prorogé la date d'échéance du contrat de Crédit Senior d'un an la portant à novembre 2021. Le contrat de Crédit Senior et la ligne bilatérale de 45 millions d'euros offrent une ligne de crédit multidevises renouvelable d'un montant total de 1 027 millions d'euros, qui peut également être utilisée au moyen de tirages au jour le jour jusqu'à hauteur d'un montant de 157,5 millions d'euros. Au 31 décembre 2016, ces lignes de crédit ne sont pas utilisées.

Le 26 juin 2015, Rexel avait prorogé la date d'échéance de la ligne de crédit de 40 millions de dollars américains avec Wells Fargo Bank International de deux ans la portant au 27 juin 2017. Au 31 décembre 2016, cette ligne de crédit n'était pas utilisée.

Enfin, les programmes de titrisation arrivent à échéance en 2017 et 2019, conformément à un amendement effectué en 2016 (voir note 23.1.3). Le financement résultant de ces programmes dépend directement du montant et de la qualité du portefeuille de créances cédées. Dans l'hypothèse où les entités concernées ne respecteraient pas certains engagements, ces programmes de titrisation pourraient faire l'objet d'une résiliation anticipée, ce qui aurait un effet défavorable sur la situation financière du Groupe et sa liquidité. Par ailleurs, dans l'hypothèse où les entités *ad hoc* ne seraient plus en mesure d'émettre des instruments de dette (billets de trésorerie) dans des conditions équivalentes à celles pratiquées à ce jour, la liquidité et la situation financière du Groupe pourraient être affectées.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 2 179,0 millions d'euros au 31 décembre 2016 (2 138,3 millions d'euros au 31 décembre 2015) et sont exigibles à moins d'un an.

Au 31 décembre 2016, le montant des liquidités du Groupe s'élève à 1 467,9 millions d'euros (1 645,5 millions d'euros au 31 décembre 2015) représentant un excédent de 852,0 millions d'euros comparé au montant de 615,9 millions d'euros de dettes exigibles à l'horizon de 12 mois.

(en millions d'euros)

	Au 31 décembre	
	2016	2015
Trésorerie et équivalents de trésorerie....	619,3	804,8
Concours bancaires.....	(84,5)	(88,4)
Billets de trésorerie.....	(131,7)	(134,6)
Contrat de crédit senior non tiré.....	982,0	982,0
Lignes Bilatérales.....	82,9	81,7
Liquidité.....	1 467,9	1 645,5

24.4 | Risque de contrepartie

Les instruments financiers pouvant exposer le Groupe au risque de contrepartie sont principalement les créances clients, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés.

Le risque de contrepartie concernant les créances clients est limité du fait du grand nombre de clients, de la diversité de leurs activités (installateurs, industries, administrations publiques) et de leur dispersion géographique en France et à l'étranger. Par ailleurs, des programmes d'assurance-crédit ont été mis en place dans la plupart des pays significatifs dans lesquels le Groupe opère. Au 31 décembre 2016, le risque maximum, correspondant à l'encours total du poste clients s'élève à 2 187,3 millions d'euros (2 129,4 millions d'euros au 31 décembre 2015) et est détaillé en note 13.2 Créances clients.

Le risque de contrepartie concernant la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés actifs est également limité par la qualité des contreparties en question qui sont les établissements financiers historiques du Groupe situés quasi exclusivement en Europe. L'encours s'élève à 631,6 millions d'euros au 31 décembre 2016 (811,2 millions d'euros au 31 décembre 2015) et correspond à la valeur nette comptable de l'ensemble de ces éléments.

Le risque de contrepartie maximum sur les autres actifs financiers du Groupe s'élève à 531,4 millions d'euros (529,1 millions d'euros au 31 décembre 2015) et correspond principalement aux ristournes fournisseurs à recevoir.

25. |SYNTHÈSE DES PASSIFS FINANCIERS

(en millions d'euros)	Categorie IAS 39	Hiérarchie Juste valeur*	Au 31 décembre			
			2016		2015	
			Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations	CA	1	1 480,9	1 525,5	1 637,1	1 641,2
Autres dettes financières, y compris intérêts courus	CA		1 324,2	1 324,2	1 373,5	1 373,5
Total des dettes financières			2 805,1		3 010,6	
Instrument dérivé dans une relation de couverture (1)	JV Rés.	2	-	-	-	-
Instrument dérivé dans une relation de couverture (1)	JV Cap.	2	0,5	0,5	0,6	0,4
Autres instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture.....	JV Rés.	2	2,9	2,9	4,5	4,5
Autres passifs	(2) N/A		9,7	N/A	10,1	N/A
Total autres passifs non courants			13,0		15,2	
Dettes fournisseurs	CA		2 179,0	2 179,0	2 138,3	2 138,3
Remises clients à payer	CA		136,1	136,1	127,6	127,6
Dettes au personnel et charges sociales..... (2)	N/A		246,5	N/A	231,4	N/A
TVA à payer et autres taxes sur le chiffre d'affaires..... (2)	N/A		78,8	N/A	75,2	N/A
Instrument dérivé dans une relation de couverture (1)	JV Cap.	2	-	-	0,5	0,8
Autres instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture.....	JV Rés.	2	3,9	3,9	8,0	8,0
Autres dettes.....	CA		217,8	217,8	259,8	259,8
Produits constatés d'avance.....	N/A		10,4	N/A	10,4	N/A
Total des autres dettes			693,5		712,9	

(1) Méthode comptable spécifique aux relations de couverture

(2) Ne constitue pas un instrument financier au sens de la norme IAS 39

Passifs financiers au coût amorti	CA
Juste valeur par le résultat sur option	JV Rés.
Juste valeur par les autres éléments du résultat global	JV Cap.
Non applicable	N/A

* Pour la définition des hiérarchies de juste valeur, voir la note 3.8.4

26. |CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Le tableau ci-dessous présente le montant des paiements minimaux au titre des contrats de locations non résiliables.

(en millions d'euros)	Restant à payer au 31 décembre	
	2016	2015
Echéances :		
Un an	212,4	202,0
Deux ans	169,4	156,9
Trois ans	128,1	117,9
Quatre ans	96,6	79,2
Au delà.....	170,0	143,7
Total	776,5	699,8

Les dépenses totales relatives aux contrats de location simple s'élèvent à 214,5 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (217,9 millions d'euros au 31 décembre 2015).

27. | TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Rémunération des dirigeants

Les charges au titre des rémunérations des membres du comité exécutif du Groupe sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2016	2015
Salaires et autres avantages à court terme	7,4	10,9
Avantages postérieurs à l'emploi - coût des services rendus	0,3	1,2
Indemnités de fin de contrat	6,9	1,2
Actions gratuites et stocks options (1)	1,5	3,3

(1) charge liée aux plans d'attribution gratuite d'actions et aux plans de stocks options décrits en note 19 Paiements fondés sur des actions

Les salaires et autres avantages à court terme comprennent les charges sociales payées par le Groupe et les charges assises sur salaires.

En cas de rupture du contrat de travail, le Groupe pourrait être amené à verser pour l'ensemble des membres du comité exécutif un montant global de 4,8 millions d'euros.

28. | HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément au Règlement n°2016-09 émis par l'Autorité des normes comptables (ANC), le tableau suivant présente le montant hors taxes des honoraires (hors débours) versés par la maison-mère et ses filiales françaises au titre du mandat de commissaire aux comptes :

(en millions d'euros)	PWC Audit	KPMG	Total
	2016	2016	2016
Audit	1,2	0,9	2,1
Services liés à l'Audit	0,2	-	0,2
TOTAL	1,4	0,9	2,3

29. | LITIGES ET AUTRES PASSIFS EVENTUELS

29.1 | Litiges

Le Groupe peut être impliqué dans des procédures judiciaires, administratives ou réglementaires dans le cours normal de son activité. Une provision est enregistrée dès lors qu'il existe une probabilité suffisante que de tels litiges entraîneront des coûts à la charge de Rexel ou de l'une de ses filiales pour régler le litige et que le montant peut être estimé de façon fiable.

Les principales procédures en cours sont les suivantes :

Litiges amiante

Le Groupe est mis en cause dans différentes procédures relatives à l'exposition au matériel contenant de l'amiante aux États-Unis. Le Groupe considère que le risque de supporter des charges importantes au titre de ces litiges est limité et que ces litiges n'auraient pas, individuellement ou collectivement, un effet défavorable significatif sur sa situation financière ou ses résultats, dès lors que ces plaintes pourraient être rejetées ou réglées pour des montants couverts partiellement ou totalement par les polices d'assurance du Groupe. Compte tenu de la diversité des procédures, de leur état d'avancement différent, du nombre de plaignants et de l'absence de demandes visant individuellement le Groupe, ce dernier n'est pas en mesure de évaluer précisément les conséquences financières qu'il pourrait supporter.

Plainte de ACCC (Australie) contre Olex et autres

Le 3 décembre 2014, la Commission de la Concurrence et de la Consommation Australienne (ACCC) a entamé des procédures auprès de la Cour Fédérale d'Australie (« *Federal Court of Australia* ») envers plusieurs parties, incluant la filiale australienne du Groupe (Rexel Electrical Supplies PTY Ltd). Les procédures ont été lancées à l'encontre de cinq sociétés, six personnes physiques et un syndicat professionnel pour entente illicite présumée et comportement anti-concurrentiel dans la fourniture et l'achat de câbles électriques en Australie. La dernière audience s'est tenue le 12 février 2016, l'affaire est en délibéré et la filiale australienne attend le prononcé du jugement.

A ce stade de ces procédures, il n'est possible ni de prédire l'issue de cette plainte ni d'en estimer l'impact financier.

Au 31 décembre 2016, les principaux litiges fiscaux existant au sein des sociétés du Groupe sont décrits ci-dessous :

Rexel

A la suite d'un contrôle fiscal, la société a reçu en décembre 2011 une proposition de rectification dans laquelle l'administration fiscale prétendait que Rexel n'a pas apporté la preuve que les emprunts contractés auprès de Ray Finance LP (filiale de Ray Investment Sarl) de 2005 à 2007 pour un montant de 952 millions d'euros fussent des opérations réelles, elle alléguait également que Ray Finance LP bénéficiait d'un régime fiscal privilégié et rejetait par ces moyens la déduction de 91 millions d'euros d'intérêts pour les années 2005 à 2007. Rexel a contesté l'ensemble de cette argumentation et a porté le litige devant la Cour Administrative en avril 2014. Une provision de 32 millions d'euros pour dépréciation des actifs d'impôts différés relative aux déficits fiscaux reportables a été enregistrée. En mars 2016, le Tribunal Administratif a jugé que la position de Rexel était correcte. En juillet 2016, l'administration fiscale a fait appel de ce jugement. La provision a été maintenue.

Succursale finlandaise de Hagemeyer Finance BV

Dans un rapport définitif reçu en mai 2014, l'administration fiscale finlandaise estime que les intérêts sur l'emprunt destiné à financer l'acquisition de la société Elektroskandia Oyj auraient dû être pris en charge par le siège de Hagemeyer Finance BV situé aux Pays-Bas, plutôt que par la succursale finlandaise de cette société. Le Groupe a rejeté en totalité cette analyse dans une réponse écrite envoyée en septembre 2014. L'administration fiscale finlandaise a signifié le redressement en décembre 2014, au titre des exercices 2008 à 2012, pour un montant de 11,3 millions d'euros. Rexel a fait appel de cette décision devant une commission des redressements « *Board of Adjustments* » en 2015. En décembre 2015, les redressements au titre des exercices 2013 et 2014 ont été signifiés, augmentant le montant de 1,5 million d'euros, contesté également par Rexel. Compte tenu de la pertinence de ses arguments, Rexel considère qu'il est plus probable qu'improbable que l'issue de ce litige lui soit favorable. En conséquence, aucune provision n'a été constituée.

A la connaissance de Rexel, il n'y a pas d'autre procédure judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir, ou a eu récemment, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de Rexel.

29.2 | Autres passifs éventuels

Dans le cadre de cessions d'actifs, le Groupe a octroyé les garanties suivantes aux acquéreurs.

Amérique latine

Dans le cadre des accords de cession de ses activités en Amérique latine, le Groupe s'est engagé à indemniser l'acquéreur des passifs antérieurs à la cession dans la limite de 9 millions de dollars américains. En 2016, l'acquéreur a envoyé une réclamation d'un montant de 1,3 million d'euros. Rexel est en discussion avec l'acquéreur sur le bien-fondé de celle-ci.

Slovaquie, Pologne et Pays Baltes

Les contrats de cession signés avec le groupe Würth dans le cadre de la cession des activités en Slovaquie, en Pologne et aux Pays Baltes prévoient que Rexel indemnise l'acquéreur pour tout passif qu'il aurait à subir au titre de cette transaction. La garantie de passif est limitée à un montant de 8,0 millions d'euros. A la date d'arrêt des comptes, cette garantie n'a pas été appelée.

Garantie environnementale

En vertu d'un contrat conclu le 28 février 2003 avec la société Ashtenne, une société immobilière, relatif à la cession-bail de 45 sites en Europe, le Groupe s'est engagé à indemniser l'acquéreur pour tous les préjudices environnementaux, liés à toutes réclamations d'un tiers ou injonction gouvernementale. Cette garantie est donnée pour un montant maximum de 4 millions d'euros hors taxes pour l'ensemble des immeubles vendus avec un seuil minimum de 30 000 euros. Cet engagement expire dans les 5 ans suivant la date de fin du contrat de location.

30. | EVENEMENTS POSTERIEURS A LA PERIODE DE REPORTING

A la date de présentation des états financiers consolidés, il n'y a pas eu d'évènements postérieurs au 31 décembre 2016 susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière de Rexel.

31. | SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2016

	<i>Siège social</i>	<i>% Intérêt</i>
FRANCE		
<i> Holding et sociétés de services du Groupe</i>		
Rexel	Paris	Société mère
Rexel Développement S.A.S.	Paris	100,00
Rexel Amérique Latine S.A.S.	Paris	100,00
<i> Sociétés d'exploitation</i>		
Rexel France S.A.S.	Paris	100,00
Dismo France S.A.S.	St-Ouen l'Aumône	100,00
Espace Elec S.A.S.	Ajaccio	100,00
Bizline S.A.S.	Paris	100,00
BCCT	Paris	100,00
Conectis S.A.S.	Paris	100,00
Francofa Eurodis S.A.S.	Neuilly-Plaisance	100,00
SBEM	Paris	100,00
La Boîte Electrique	Paris	100,00
Esabora Digital Services	Paris	100,00
Sofinther	Bouguenais	100,00
Cordia	Mitry-Mory	100,00
EUROPE		
Allemagne		
Rexel GmbH	Munich	100,00
Hagemeyer Deutschland GmbH & Co KG	Munich	100,00
Hagemeyer Deutschland Verwaltungs GmbH	Munich	100,00
Hagemeyer Beteiligungs GmbH	Munich	100,00
Silstar Deutschland GmbH	Emmerich am Rhein	100,00
Hagemeyer Holding Deutschland GmbH	Munich	100,00
Royaume-Uni		
Rexel Senate Ltd	Birmingham	100,00
Denmans Electrical Wholesalers Ltd	Birmingham	100,00
Senate Group Ltd	Birmingham	100,00
Rexel (UK) Holdings Ltd.	Birmingham	100,00
Rexel (UK) Ltd	Birmingham	100,00
Newey & Eyre Ltd.	Birmingham	100,00
Parker Merchanting Limited	Birmingham	100,00
WF Electrical Plc	Birmingham	100,00
Newey & Eyre (C.I.) Ltd.	Guernsey	100,00
Warrior (1979) Ltd.	Birmingham	100,00
H.A. Wills (Southampton) Ltd.	Birmingham	100,00
Rexel UK Pension Trustees Ltd.	Birmingham	100,00
J&N Wade Limited	Birmingham	100,00
Clearlight Electrical Company	Birmingham	100,00
Power Industries Limited	Birmingham	100,00
Suède		
Rexel Sverige AB	Älvsjö	100,00
Moel AB	Bredaryd	100,00

	<i>Siège social</i>	<i>% Intérêt</i>
Autriche		
Rexel Central Europe Holding GmbH	Vienne	100,00
Rexel Austria GmbH	Vienne	100,00
Schäcke Elektro-Grosshandel GmbH	Vienne	100,00
Regro Elektro-Grosshandel GmbH	Vienne	100,00
Pays-Bas		
Rexel Nederland B.V.	Gouda	100,00
Cosa Liebermann B.V.	Hoofddorp	100,00
Rexel Holding Netherlands B.V.	Hoofddorp	100,00
Hagemeyer Finance B.V.	Hoofddorp	100,00
Borsu International B.V.	Hoofddorp	100,00
Italie		
Rexel Italia SpA	Milan	100,00
Espagne		
ABM-Rexel SL	Madrid	100,00
Suministros Eléctricos Erka, S.L.	Renteria	100,00
Belgique		
Rexel Belgium S.A.	Zellik	100,00
Portugal		
Rexel Distribuição de Material Eletrico S.A.	Lisbonne	100,00
Irlande		
Rexel Electrical Supply & Services Holding Ltd.	Tralee	100,00
MKelliher 1998 Ltd.	Tralee	100,00
Hagemeyer Industrial Ireland Ltd.	Tralee	100,00
Astrotek Ireland Limited	Tralee	100,00
Suisse		
Elektro Material AG	Zurich	100,00
Luxembourg		
Rexel Luxembourg S.A.	Luxembourg	100,00
REXEL RE S.A.	Luxembourg	100,00
Rexel Holding Luxembourg	Luxembourg	100,00
République Tchèque		
Rexel CZ s.r.o.	Brno	100,00
Slovaquie		
HH 2016 spol.	Bratislava	100,00
Hongrie		
Rexel Hungary General Supply & Services LLC	Fót	100,00
Slovénie		
Elektronabava d.o.o.	Ljubljana	100,00
Russie		
OOO Elektroskandia Rus	St. Petersburg	100,00
Finlande		
Rexel Finland Oy	Hyinkää	100,00
Norvège		
Elektroskandia Norge AS	Oslo	100,00
Elektroskandia Norway Holding AS	Oslo	100,00

	<i>Siège social</i>	<i>% Intérêt</i>
AMERIQUE DU NORD		
Etats-Unis		
Rexel Holdings USA Corp.	Dallas	100,00
Rexel Inc.	Dallas	100,00
SKRLA LLC	Dallas	100,00
SPT Holdings Inc.	Dallas	100,00
Rexel of America LLC	Dallas	100,00
Rexel Patriot Acquisition, LLC	Dallas	100,00
General Supply & Services Inc.	Dallas	100,00
Bizline North America Inc	Wilmington	100,00
Canada		
Rexel North America Inc.	St Laurent	100,00
Rexel Canada Electrical Inc.	Mississauga	100,00
ASIE OCEANIE		
Hong Kong RAS		
Rexel Hong Kong Ltd	Kowloon	100,00
Huazhang Electric Automation Holding Co Ltd	Hong Kong	100,00
LuckyWell Int'l Investment LTD	Hong Kong	100,00
Chine		
Rexel Ouneng (Beijing) Technology Co. Ltd	Pékin	55,00
Rexel Hailongxing Electrical Equipment Co. Ltd	Pékin	65,00
Rexel Electric Co. Ltd	Shanghai	100,00
Zhejiang Huazhang Automation Equipment Co. Ltd	Huanzhou	100,00
Rexel Integrated Solutions (Shanghai) Co., Ltd.	Shanghai	100,00
Rexel China Management Co. Ltd	Shanghai	100,00
Suzhou Xidian Co. Ltd	Suzhou	100,00
Beijing LuckyWell-ZN Electrical Co. Ltd	Pékin	100,00
Beijing Zhongheng Hengxin Automation Equipment Co. Ltd	Pékin	100,00
Henan Qixin Automation Equipment Co. Ltd	Zhengzhou	100,00
Shanghai Suhua Industrial Control Equipment Co. Ltd	Shanghai	100,00
LinElec Business Consulting (Shanghai) Limited	Shanghai	100,00
Shanghai Maxqueen Industry Development Co. Ltd	Shanghai	60,00
Zhonghao (Shanghai) Technology Co. Ltd.	Shanghai	60,00
Jinan Rexel Enterprise Management Service Co., Ltd.	Jinan	100,00
Inde		
Rexel India Private Limited	Pune	100,00
Macau RAS		
Gexpro Supply (Macau) Company Limited	Macau	100,00
Corée		
Gexpro Korea Co. Ltd	Séoul	100,00
Indonésie		
P.T. General Supply & Services Indonesia	Jakarta	100,00
Malaysia		
Rexel Luxlight SDN. BHD.	Kuala Lumpur	100,00
Singapour		
Rexel Singapore Pte. Ltd.	Singapour	100,00
Rexel South East Asia Pte. Ltd.	Singapour	100,00
Luxlight Pte, Ltd.	Singapour	100,00
Lenn International Pte. Ltd.	Singapour	100,00
Thaïlande		
Rexel General Supply and Services Co Ltd	Bangkok	100,00
Rexel Quality Trading Co. Ltd	Bangkok	70,00

	<i>Siège social</i>	<i>% Intérêt</i>
Vietnam		
Rexel Vietnam Co. Ltd	Ho Chi Minh Ville	100,00
Australie		
Rexel Holdings Australia Pty Ltd	Sydney	100,00
Rexel Electrical Supplies Pty Ltd	Sydney	100,00
Australian Regional Wholesalers Pty Ltd	Sydney	100,00
EIW Holding Pty Ltd	Sydney	100,00
Hagemeyer Holdings (Australia) Pty Ltd	Sydney	100,00
Nouvelle-Zélande		
Rexel New Zealand Limited	Auckland	100,00
Redeal Pensions Ltd	Auckland	100,00
Royaume d'Arabie Saoudite		
Rexel Services KSA LLC	Riyadh	100,00
Rexel Arabia Electrical Supplies LLC	Riyadh	65,00
Emirats Arabes Unis		
Redco FZE	Jebel Ali	100,00
Rexel Middle East FZE	Dubaï	100,00
Rexel Emirates LLC	Abu Dhabi	90,00

III. Rapport des commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-Sur-Seine

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Tour Eqho
2, avenue Gambetta
92066 Paris La Défense

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Actionnaires

Rexel SA

13, boulevard du Fort de Vaux
CS 60002
75838 Paris Cedex 17

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Rexel SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les goodwill et les autres actifs incorporels à durée de vie indéterminée font l'objet de tests de dépréciation annuels, selon la méthode et les modalités décrites dans les notes 3.5 et 12.1 aux états financiers consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests, ainsi que les données et les hypothèses utilisées. Nous avons vérifié que les notes 8 et 12.1 aux états financiers consolidés fournissent une information appropriée, notamment en ce qui concerne l'analyse de sensibilité.
- Votre société constitue des provisions couvrant ses engagements de retraite et autres avantages assimilés selon la méthode et les modalités décrites dans la note 3.11 aux états financiers consolidés. Ces engagements ont été évalués avec l'assistance d'actuaire externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, et à vérifier que la note 22 aux états financiers consolidés fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-Sur-Seine et Paris-La Défense, le 13 février 2017

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Christian Perrier

Valérie Besson Jean-Marc Discours